This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600053962V

42.
959.

600053962V

42.
959.

RECHERCHES

SUR LES

ANTIQUITÉS

DU DÉPARTEMENT

DES BASSES-ALPES.

RECHERCHES

SUR LA

GÉOGRAPHIE ANCIENNE

ET LES

ANTIQUITÉS

DU DÉPARTEMENT

DES BASSES-ALPES.

PAR D.-J.-M. HENRY.

DEUXIÈME ÉDITION.

A DIGNE,

Mme Ve A. GUICHARD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.

1842.

959.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA

A MONSIEUR LE MARQUIS

DE VILLENEUVE-BARGEMONT,

CHEVALIER DES ORDRES DE SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM, DE SAINT-LAZARE ET SAINT-MAURICE (DE PIÉMONT), PRÉFET DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES, ANCIEN PRÉFET DE CELUI DES BASSES-ALPES.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Un ouvrage commencé sous vos auspices aurait dû, par cela seul, vous être offert, si à ce premier motif, il ne venait s'en joindre un autre, bien plus puissant, celui de vous faire agréer l'ex-

pression de la reconnaissance dont je suis pénétré.

Comment résisterais-je à ce désir, quand il a sa source dans mon cœur? Pourrais-je oublier jamais que lorsque, après de longues années de service, je me trouvais malheureux par la suite des événements qui rendirent à notre pays, avec la plus auguste et, jusques alors, la plus malheureuse des familles, le calme dont il avait si grand besoin, vous me tendîtes la main et vous me dédommageâtes de tout ce que j'avais perdu par le témoignage d'une amitié qui m'honore et par le don d'une confiance dont j'ai tant à me glorifier.

Vous me pardonnerez, j'ose l'espérer, si cédant à l'impulsion de mon cœur, je blesse votre modestie en vous offrant ici, et sans votre agrément, l'hommage de tous les sentiments dont il est plein; vous lirez, j'en suis sûr, jusques au fond de mon âme, et vous verrez que ce que j'ex-

prime n'est que la moindre partie de ce qu'elle ressent.

C'est dans cette confiance que j'ose ajouter que j'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux dévouement,

MONSIEUR LE PRÉFET,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

HENRY.

RECHERCHES

SUR LA

GÉOGRAPHIE ANCIENNE

ET LES

ANTIQUITÉS

DU DÉPARTEMENT

DES BASSES-ALPES.

Le département des Basses-Alpes, le plus pauvre de ceux qui composaient l'ancienne Provence, sous le rapport des productions du sol, en est, sans contredit, le plus riche sous celui de l'histoire naturelle, et il ne le cède guère aux premiers, quant aux objets d'archéologie qu'ils renferment. Le géologue, le botaniste, l'entomologiste, tous ceux qui se livrent à l'étude des différents corps répandus dans la nature, peuvent, en parcourant ses diverses contrées, trouver, les uns et les autres, une ample matière à leurs méditations. Si les trésors qu'elles recèlent

sont souvent d'une recherche pénible et difficile, du moins ces recherches sont-elles constamment couronnées de succès, et la vue des objets rares et précieux qu'on y rencontre dédommage toujours des fatigues qu'on a été obligé de supporter pour les conquérir.

La variété d'un sol qui, sous un très-petit espace, offre toutes les hauteurs intermédiaires entre 1,000 et 3,000 mètres, doit produire une semblable variété dans la température, et c'est cette différence qui favorise en même temps, et le développement des plantes particulières aux pays chauds, et la pousse de celles qu'on ne rencontre que dans les régions les plus glaciales de l'Europe; ainsi pendant que les champs de la partie méridionale du département des Basses-Alpes sont toujours verts, les pics des montagnes de sa partie septentrionale sont couverts de neiges perpétuelles; tandis qu'on moissonne l'avoine à Manosque, on la sème à la Sestrière, hameau d'Allos [1]; et une distance de quinze lieues

[1] Il arrive quelquefois que, la saison étant un peu précoce, on coupe les avoines dans les cantons les plus méridionaux du département, tandis qu'à la même époque, on sème à la Sestrière celui qui y sera recolté deux mois plus tard. Le froid qui règne sur ces montagnes, et la neige qui les couvre jusqu'à

sépare le laurier et l'olivier des saules nains de la Laponie et de la renoncule des glaciers. Les belles montagnes pastorales[1], couvertes jusqu'à leur plus haute cîme d'une pelouse épaisse et de

ce moment, forcent les cultivateurs à ce retard. *(Note de M. le méd. Honnorat).*

[1] Les montagnes pastorales sont une des principales richesses de la partie septentrionale du département des Basses-Alpes. Des pelouses fleuries s'y étendent jusqu'à 2,000 à 3,000 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer. La bonté de l'herbe qui les compose est si grande que les brebis, qui chaque printemps y arrivent d'Arles, exténuées par la fatigue et la rigueur de l'hiver, y reprennent en peu de jours un embonpoint remarquable. Il n'est rien de beau comme l'aspect de ces montagnes au commencement de l'été. Du milieu d'un fourrage épais, et qui arrive jusqu'au poitrail des chevaux, on voit s'élever des fleurs de toutes les espèces imaginables, dont les couleurs variées ressortent de la manière la plus brillante sur cette riche pelouse, et dont les divers parfums réunis embaument l'air, et se font sentir à une distance considérable. Des sources d'une eau fraîche, limpide et pure, jaillissent des pointes de rochers qui sortent de loin en loin du centre de ces prairies, et vont former les torrents qui sillonnent la vallée. D'un côté de ces immenses prairies où tout respire le bonheur et en présente l'image, on voit des milliers de brebis savourer ces gras pâturages, tandis qu'à l'autre extrémité, on aperçoit des troupes de chamois qui viennent en bondissant y prendre aussi leur pâture, et qui, prompts comme l'éclair, disparaissent à la vue aussitôt qu'on fait mine de les approcher. Il n'est pas rare de voir de jeunes faons se mêler aux troupeaux de chèvres, quand ils ont perdu leur mère que la frayeur a fait se réfugier dans le milieu des rochers. C'est de cette manière qu'on peut prendre ceux que l'on veut élever.

la plus riche végétation[1], émaillées d'une infinité de fleurs, dont les unes, dociles à la culture, feraient l'ornement des plus beaux parterres[2], et dont les autres, rebelles à tout l'art du jardinier, ne peuvent s'habituer à des climats moins

Parmi les plus considérables des montagnes pastorales, on distingue, à Allos, celle du Laux, qui a, à son sommet, un lac très-poissonneux, d'une lieue de tour, et dans laquelle vivent avec trois mille brebis étrangères, des chamois nombreux, des marmottes, des perdrix bartavelles, des perdrix blanches ou jalabres, des lièvres blancs, etc.

A Colmars, celle de Monier, remarquable surtout par ses beaux melèzes; à Barcelonnette, celle de Larche et principalement celle du Lauzanier riche en toutes sortes de beautés naturelles, et où se voient trois lacs, se déversant l'un dans l'autre; à Seyne, la Grande Montagne, etc.

Pour prendre une idée exacte de la vie patriarchale des bergers sur ces montagnes, on n'a qu'à consulter la très-intéressante notice de M. le comte de Villeneuve-Bargemont, préfet des Bouches-du-Rhône, intitulée : *Voyage dans la vallée de Barcelonnette.* Agen, 1815 :

[1] Le nombre des plantes qui végètent dans le département des Basses-Alpes, et dont le plus grand nombre se trouve sur les montagnes pastorales, est déjà de plus de deux mille cinq cents dans la flore à laquelle travaille M. le médecin Honnorat, praticien aussi distingué par ses connaissances physiologiques et naturelles, que par son amour pour les beaux arts. Il est à désirer qu'il termine au plutôt un travail qui fera connaître dans le plus grand détail, cette partie intéressante et précieuse de l'histoire naturelle de nos montagnes.

[2] Les plantes de nos montagnes qui se font distinguer par l'éclat de leurs couleurs, ou par la suavité de leur parfum, et que l'on pourrait cultiver dans les jardins sont en très-grand

rudes que ceux où elles croissent naturellement[1]; les superbes et nombreuses pétrifications qui se montrent à chaque pas sous les formes les plus

nombre; je ne citerai que les suivantes: Le Lys Bulbifère *Lillium Bulbiferum* Lin. Il est toujours uniflore dans l'état sauvage, mais il porte jusqu'à dix fleurs quand il est cultivé; il ressemble beaucoup à l'hémoracale jaune, mais il est plus beau.

Le Lys Martagon, *Lil. Mart.* L.
Le Lys Pompon, *Lillium Pomponium*. L.
La Fritillaire méléagre de Linné.
Le Panicant des Alpes, *Eryngium Alpinum*. L.
Le Sabot de Vénus, *Cypripedium Calnolus*. L.
L'Epilobe en épi, *Epilobium spicatum*. L.
L'Aconit napel, *Aconitum napellus*. L.
L'Aconit paniculé, *Aconitum paniculatum*. L.
L'Aconit anthora, *Anthora*.
Le Trollius d'Europe. L.
Le Ciclanum d'Europe. L.
L'Ancholie vulgaire, *Aquilegia vulgaris*. L.
Les Ancholies visqueuse et alpine de Linné.
L'Asphodèle rameux de Linné.
La Violette à éperon, *Violata calcarata*. L.
La Violette à grandes fleurs, *Grandiflora*. L.
La Violette jaune.
La Tulipe sauvage, *Tulipa sylvestris*. L.
Le Daphné, *Encorum*. L.
Le Pied d'Alouette élevé, *Delphinium elatum*. L. etc., etc.

[1] Les fleurs qui par leur beauté enrichiraient les parterres, mais qui ne peuvent supporter la culture, sont en bien plus grand nombre que celles de la note précédente. On y distingue l'Orchis noir, *Orchis nigra*, L. dont la fleur répand une odeur de Vanille qui se fait sentir à la distance de plusieurs mètres.

L'Orchis odorant.

variées [1] ; les riches et abondantes sources salées qui s'échappent de la terre sur divers points [2] ; celles, bien plus précieuses, où des malades gémissant sous le poids des plus douloureuses infirmités viennent chercher un remède assuré à leurs maux [3] ; la fontaine intermittente de Col-

L'*Orchis Conopsea*, remarquables l'une et l'autre par leur parfum.

La nombreuse classe des Pédiculaires, dont l'incarnat embellit les rochers ; les Primevères, les Saxifrages, les Androsace, et une foule d'autres qui, par la variété de leurs formes et de leurs couleurs, embellissent la pelouse de nos montagnes, et qui ne peuvent abandonner les marécages qu'elles tapissent, les rochers à travers lesquels elles poussent, pour se plier à la civilisation. (*Ces deux notes sont de M. Honnorat*).

[1] On trouve des bois pétrifiés de toutes les espèces ; conservant encore leurs veines, leurs couleurs, leurs nœuds ; des poissons fossiles, des coquillages fossiles ou minéralisés très-variés, comme Ammonites tuberculées, lombriculaires, etc ; Nautilites de plusieurs genres et de plusieurs espèces, des Pectinites, des Griphytes, des Bélemnites, des Fungites, des Astérites, des Polypites, des Ethites, des Géodes, des Orbulites, etc., etc., on y voit aussi des pierres herborisées et d'autres représentant des espèces de ruines, comme les pierres dites de Florence.

[2] Les sources salées du département se trouvent à Lambert et à Tartonne, arrondissement de Digne ; à Sausse et à Moriés, arrondissement de Castellane.

[3] Outre les eaux minérales de Greoux et de Digne où des bains sont établis pour recevoir les malades, il existe plusieurs autres sources d'eaux chaudes dans les Basses-Alpes, mais elles ne sont pas utilisées.

mars qui, assujettie à des lois particulières, coule et s'arrête à des intervalles inégaux, et qui étant, depuis tant de siècles, l'objet des plus doctes raisonnements, n'a jamais tari que pour annoncer les plus grands désastres[1]; ces pics sourcilleux, couverts en partie par des neiges éternelles, où des aigles montrueux transportent et dévorent leur proie, dont les âpres et arides rochers ne sont fréquentés que par les chamois auxquels ils servent de retraite, à la base des-

L'analyse des eaux minérales de Greoux a fait reconnaître à M. le docteur Robert, inspecteur de l'établissement thermal, qu'elles contiennent du gaz hydrogène sulfuré, de l'acide carbonique, de l'acide sulfurique, de l'acide muriatique, de la magnésie et de la chaux. On peut consulter la notice qu'il a publiée en 1807, pour connaître l'efficacité de ces eaux contre un grand nombre d'infirmités.

L'analyse des eaux de Digne, faite par M. Laurens, a fait obtenir à ce chimiste de l'hydrogène sulfuré, de l'acide sulfurique, de l'acide carbonique, de la chaux et de la magnésie. Voyez dans l'intéressant opuscule publié par cet habile pharmacien, en l'an 1812, à Marseille, sous le titre d'*Analyse chimique des eaux minérales de Digne*, les divers résultats de son travail et l'appréciation exacte de toutes les substances tenues en dissolution par ces eaux.

[1] Darluc, dans son histoire naturelle de la Provence, remarque que la fontaine intermittente de Colmars tarit à l'époque du tremblement de terre de Lisbonne, et qu'elle ne reparut plus qu'en 1770. Les intermittences éprouvèrent alors quelques variations qu'on n'avait pas observées auparavant.

quels se reproduisent lentement quelques-unes de ces plantes rares, dont la rencontre inattendue est une source de satisfaction pour le botaniste studieux [1], où l'on trouve une foule d'insectes que l'on chercherait vainement ailleurs [2],

[1] Les plantes rares sont nombreuses aussi sur nos montagnes: telles sont : Les *Draba nivalis*, *ciliaris*, *pyrenaica*.

Les *Androsace bryoides*, *carnea*, *lactea*.

Les *Primula farinosa*, *crenata*, *viscosa*, *auricula*.

Les *Silene acaulis*.

Les *Gentiana lutea*, *punctata*, *biloba*, *asclepiadea*, *acaulis*, *bavarica*, *nivalis*, *glacialis*.

Les *Geranium argenteum*, *aconitifolium*.

Les *Ranunculus pyrœneus*, *platanifolius*, *Seguieri*, *glacialis*, *polyanthemos*.

Les *Aconitum napellus*, *paniculatum*, *anthora*.

Les *Eringium Alpinum*, *spina-alba*.

Les *Phaca australis*, *Alpina*, *astragalina*.

Les Cardamine, *Azarifolia*, etc., etc., etc. (*Honnorat*).

[2] C'est surtout par les insectes rares qu'il renferme, que se distingue le département des Basses-Alpes. M. Honnorat en a déjà observé plusieurs espèces qui n'ont jamais été décrites.

Je me borne à citer parmi les plus rares et les plus remarquables de celles connues,

Les *Cetonia marmorata*, *morio*.

Les *Melolontha vitis*, *frischii*.

Le *Cerambin heros*, *moschatus*, *Alpinus*.

Les *Carabus leucophtalmus*, *cupreus*.

Le *Calosama sycophanta*.

Le *Leptura interrogationis calcarata*.

Les *Rhagium nigrum*, *inquisitor*, *bifasciatum*.

Les *Chrysomela fastuosa*, *limbata*, *sanguinolenta*.

L'*Ascalaplius barbarus*, *longicornis*.

Le *Sirex Gigas*.

et qui renferment dans leur sein les produits les plus précieux du règne minéral[1]; ces objets variés joints aux divers monuments qui attestent encore l'ancienne présence en ces lieux d'un peuple, qui était devenu le maître du monde, concourent à rendre ces contrées infiniment intéressantes aux yeux des savants et des curieux.

Ce serait sans doute une grande et belle entreprise, que celle de faire connaître avec détail tous les objets précieux, que ce département renferme et dont nous n'avons indiqué qu'une faible partie; mais cette tâche demande une plume plus

Parmi les papillons on distingue,

Les *Sphinx ligustri*, *atropos*, *ocellatus*, *Euphorbia*, *phagea*, *fausta*.

Les *Papilio podalirius*, *Machaon*, *daplidice*, *polœns*, *anthiopa*, *paphia*, *aglaia*, *apolto*, *hermione*, *rumina*, *mnemosine*, *cleopatra*, *camilla*, *dia*, *fidia*, *blandina*, *Eupheno*, *semele*, *fauna*, *circe*, *ligea*, etc., etc., etc.

Les *Bombix villica*, *hera*, *quercifolia*, *jocobea*, *pulchella*, *grossulariata*, *noctua*, *sponsa*, *promula*, etc, etc.

Quant aux espèces ignorées jusqu'à ce jour, M. le docteur Honnorat prépare un grand travail destiné à les faire connaître.

[1] Le système minéral, quoique moins abondant, est aussi très-varié dans les Basses-Alpes. Achard, dans son Dictionnaire géographique de la Provence, parle d'un homme qui avait trouvé aux environs d'Entrevaux, dans une pierre très-blanche, un morceau d'or natif qu'il vendit quatre francs huit sols; mais ce même fait étant revendiqué par un habitant de la vallée de Barcelonnette, il est, je crois, plus que douteux. Tous les

exercée et des connaissances très-étendues : nous nous bornerons donc à parler des découvertes archéologiques qui y ont été faites jusqu'à ce jour, en formant le vœu qu'une main plus habile tire de l'oubli les immenses richesses que ce sol, ingrat à tant d'autres titres et prodigue sous ce rapport, étale avec magnificence aux regards avides des savants.

Le département des Basses-Alpes faisait partie de cette portion des Gaules désignée sous le nom de *Gaulo-Græcia* par les uns, et de *Gallia-Braccata* par les autres.

Les peuples nombreux qui composaient la

géographes de Provence, et Cassini lui-même, dans sa carte, placent une mine d'or à Fouillouse dans la vallée de Barcelonnette, une autre à Barcelonnette, et une troisième à Barles; mais nous révoquerons encore en doute leur existence qui n'a jamais été bien constatée. Nous ne serons pas aussi rigoureux pour les mines d'argent. Ce métal s'est présenté souvent, en très-petite quantité, il est vrai, mais sous des formes variées. On en trouve à Barles, à Ubaye, à Mariaud, à Thorame-Haute et à Ongles. De ces mines, les unes ont été exploitées, mais abandonnées parce que le produit ne couvrait pas les frais; les autres n'ont jamais été fouillées, parce qu'elles sont trop peu considérables, ou que la gangue est trop dure. Le plomb, le cuivre, le bismuth, la baryte sont assez abondants. On trouve des strass semblables à ceux du Rhin à Dauphin, près de Forcalquier; du succin, à Salignac; du cristal de roche, à Lure, à Champourcin et autres lieux; du souffre, à Aubenas; du vitriol, à Dromon; de la houille, presque partout.

Gaulo-Grèce étaient compris, très-anciennement à ce qu'il paraît, dans trois grandes régions, qui étaient celle des *Tectosages*, celle des *Tolistoboges* et celle des *Trochmes*. La résidence des *Tectosages* est parfaitement connue ; mais d'impénétrables ténèbres couvrent la position des deux autres contrées.

L'histoire ancienne de notre Patrie est enveloppée de la plus grande obscurité : les Gaulois n'en écrivaient pas les fastes, et il n'est pas de notre sujet d'en rechercher les lambeaux chez les autres nations. On sait que nos pères furent gouvernés par une longue succession de Rois, dont Berose et quelques écrivains après lui, ont prétendu racconter les fabuleux exploits. Ce n'est que sous Ambigat, que les temps commencent à s'éclaircir et que les faits deviennent un peu moins douteux, parce que les écrivains Romains en consignèrent le souvenir dans l'histoire de leur propre pays, à laquelle celle des Gaules ne tarda pas à se lier.

Ambigat, pour débarrasser le pays de l'excédant de la population, avait forcé Bellovèse et Sigovèse, ses neveux, à s'expatrier avec une nombreuse troupe, composée d'hommes, de femmes et d'enfants, et cette troupe avait formé

des établissements sur plusieurs points de l'Europe.

Après Bellovèse et Sigovèse, d'autres chefs conduisirent encore de nouvelles bandes qui parcoururent l'Europe entière et portèrent leur nom jusques dans le cœur de l'Asie.

Quatorze expéditions avaient été dirigées par les Gaulois contre les Romains [1], lorsque la victoire, que remportèrent sur eux les consuls Æmilius et Attilius, mit fin à leurs incursions et sembla aussi être le terme de leur prospérité. Depuis cette époque leurs succès ne furent plus que passagers ; ils déchûrent de leur puissance, et leurs forces ne firent plus que décroître de jour en jour. Loin de porter la guerre chez les Romains, ils furent alors dans l'obligation de se défendre sur leur propre territoire, et bientôt ils subirent la loi du vainqueur.

Pendant que les Romains ne cherchaient que des prétextes pour pousser leurs conquêtes dans les Gaules, une ligue se formait entre les Salyens, les Voconciens et les Liguriens pour faire la guerre aux Phocéens de Marseille. Trop faibles pour lutter contre cette masse d'ennemis, ceux-

[1] Dupleix Mém. des Gaul. liv. 3.

ci recoururent aux Romains leurs alliés, et cet événement, en attirant dans notre patrie les armées de la République, prépara son asservissement. Fulvius-Flaccus, chargé par le Sénat de venir au secours des Marseillais, occupa le littoral de la Provence avec des forces considérables, attaqua et battit les Salyens. Les exploits auxquels cette guerre donna lieu dûrent être fameux, puisqu'ils valurent à Flaccus les honneurs du triomphe. Cependant il n'avait fait qu'ébaucher la conquête de cette partie des Gaules qu'il était reservé à Caius-Sextius de soumettre entièrement.

Le prétexte de secourir les Marseillais avait fait passer les Alpes aux Romains, la haine que d'anciennes défaites leur avaient inspirée contre les Gaulois et l'occasion favorable les décidèrent à les subjuguer. Les Salyens, comme les plus voisins des Marseillais, furent les premiers attaqués, et les premiers aussi, ils furent réduits à reconnaître la domination des étrangers. C. Sextius remporta une victoire mémorable près d'un endroit où quelques sources d'eau chaude s'échappaient de la terre. Pour conserver le souvenir de cet exploit, et pour créer au milieu du pays qu'il venait de conquérir un boulevart

contre les événements de la guerre, il fonda, au lieu même où se trouvaient ces eaux, une ville à laquelle il donna son nom.

L'histoire des combats qu'eurent à soutenir les Salyens est perdue ; mais on doit bien supposer que ceux qui avec les Tectosages, après avoir traversé en vainqueurs l'Italie et la Grèce, s'étaient rendus maîtres des contrées qui bordent l'Hellespont, de l'OEtolie, de l'Ionie, de la Phrygie, de la Mœsie, de la Paphlagonie, de la Cappadoce, qui avaient asservi, en un mot, toute cette partie de l'Asie, qui de la Méditerrannée s'étend par de-là le mont Taurus, offrirent une résistance digne de leur courage, digne surtout de la gloire qu'ils avaient acquise jadis.

Maîtres du pays des Salyens, les Romains se mirent en devoir de forcer les autres peuples de la Gaule de reconnaître leur empire. Attaquant ouvertement les uns, contractant avec les autres de perfides alliances, alternativement amis ou ennemis, selon qu'ils avaient affaire à des peuples plus forts ou plus vaillants, ils les firent servir les uns contre les autres, les combattirent tour-à-tour, et tous furent contraints de céder à l'irrésistible puissance de leurs armes.

Avides de subjuguer les habitants de ces belles

et fertiles contrées qui formèrent par la suite les provinces dites Narbonnaise, Lyonnaise et Aquitaine, les Romains négligèrent longtemps d'attaquer les peuplades qui vivaient ignorées au milieu des hautes montagnes des Alpes, et celles-ci jouirent encore quelque temps d'une indépendance qu'elles ne devaient qu'à la rudesse de leur sol, à l'aspérité de leurs retraites et à la difficulté de les y forcer. Leur tour vint néanmoins, et sous Auguste, cette précieuse liberté leur fut ravie. Les armées Romaines parcoururent nos montagnes, et un trophée élevé au pied des Alpes rappela le nom de tous les peuples vaincus.

Ce trophée, destiné à perpétuer l'humiliation de nos ancêtres, n'existe plus, et la mémoire des faits qu'il voulait éterniser aurait péri avec lui, si un Historien presque contemporain n'avait pris soin de la consacrer dans ses écrits. L'inscription de cet arc triomphal rapportée par Pline le naturaliste[1] est le seul titre qui fasse connaître aujourd'hui le nom des anciens habitants de ces contrées : ainsi, sans le concours du moins durable des matériaux, on aurait oublié ce dont les

Pline. 3. 6.

pierres elles-mêmes ne pouvaient plus conserver le souvenir.

Cette inscription relatant avec ordre le nom de tous les peuples qui furent subjugués, les géographes s'en sont servis pour chercher à reconnaître leur position géographique.

Des peuplades qui habitaient les Basses-Alpes, les unes faisaient partie du royaume de Cottius à l'époque de l'invasion des Romains, les autres furent comprises dans la province Narbonnaise, et quelques-unes appartinrent aux Alpes maritimes. Les peuplades qui se trouvaient dans les Alpes Cottiennes paraissent avoir été celles des *Edenates*, des *Nemolani*, des *Esubiani* et des *Veamini*. Dans les Alpes maritimes étaient les *Avantici* et les *Bodiontici*, que Galba en détacha pour les joindre à la Narbonnaise, les *Galittæ*, les *Sencii*, les *Suetri*, les *Verguni* et les *Reienses*. Les habitants de la rive droite de la Durance firent partie de la Narbonnaise et formaient une ou plusieurs peuplades dépendantes des *Cavares*. Cette division est celle qui suivit immédiatement la conquête de ces provinces sous le règne d'Auguste. Elle éprouva par la suite de grands et nombreux changements.

Les différentes peuplades que nous venons de

désigner comme appartenant à la province des Alpes maritimes formaient, par leur réunion, ce peuple auquel on donnait le nom d'*Albiæci*, dont l'âpre valeur est citée par César.

Cette manière d'envisager les *Albiæci* ou *Albicæi* ou *Albici* comme un peuple collectif, s'accorde avec la leçon de Strabon, qui ne place que deux peuples dans les montagnes situées au nord des *Salyes*, les *Albicæi* et les *Voconcii*, et avec le récit de César qui, dans ses commentaires, fait des *Albici* les habitants des montagnes situées au-delà de Marseille.

L'idée de concentrer les *Albiæci* dans le territoire d'Albiosc, petit hameau qui n'a jamais pu être beaucoup plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui, et où dans aucun temps, on n'a trouvé les moindres vestiges d'antiquité, paraît erronée quand on connaît bien le pays. Comment supposer, en effet, que les habitants de la ville la plus importante de la Gaulo-Grèce eussent appelé à leur secours quelques villageois qui auraient suffi à peine pour remplir un vaisseau. Le recrutement fait parmi les *Albiæci* fut très-considérable, puisqu'on put embarquer un grand nombre de leurs soldats sur toutes les galères de la flotte Marseillaise, dont ils faisaient la princi-

pale force, et que sans doute il devait en rester encore des cohortes dans la ville. César ne parle point du simple ramas de quelques hommes qu'on aurait fait servir dans cette guerre; il présente les *Albiæci* comme un peuple agreste, dès longtemps dans l'alliance des Marseillais, exercé dans les armes, et cultivant les montagnes au de là de Marseille[1].

Ce que nous venons de dire s'applique également au sentiment de ceux qui ne veulent faire des *Albiæci*, qu'une peuplade située aux environs de Riez, dont Albiosc aurait été la capitale.

Ce n'était point une simple peuplade circonscrite dans un espace assez borné, qui se trouvait dans la confédération des Marseillais; mais un peuple dont le territoire, plus vaste et plus étendu, pouvait leur fournir un secours proportionné à leurs besoins, et dont la sauvage intrépidité balançait la pétulante valeur des Romains[2].

Albiosc n'a jamais été l'*Albèce* capitale des

[1] *Albicos, barbaros homines qui in eorum fide antiquitus erant montes que suprà Massiliam incolebant, ad se vocaverant.*

[2] *Pugnatum est utrinque fortissimè atque acerrimè, neque multum Albici nostris virtute cedebant, homines asperi et montani exercitati in armis.* Com. Cæsaris.

ALBIÆCI. Si ce petit hameau avait joué un rôle aussi important dans l'histoire de notre pays, il n'eût pas manqué d'attirer dans son sein quelques familles romaines, et on y trouverait aussi de ces traces d'anciens établissements comme on en voit encore dans tous les pays des environs. Il existe des preuves irrécusables du séjour des Romains à Moustiers, dont l'ancien nom est perdu, à Valensole qui était le *Pagus-Variacensis*, à Gréoux, à Puimoisson, à Riez, communes situées à peu de distance d'Albiosc, et dans ce dernier village rien n'a jamais été découvert, pas même de ces débris de tombeaux si communs dans tout le reste du département.

Pline se contentant de nommer les peuplades qui étaient répandues dans le pays des *Albiæci* n'en prononce pas une seule fois le nom; il ne parle pas non plus des *Salyes*, quoiqu'il fasse l'énumération de toutes les peuplades qui étaient comprises dans leur territoire, et qu'il cite même plusieurs de leurs villes. Il nomme parmi les cités latines, Albèce, qu'il désigne, non point comme la capitale des *Albiæci*, mais comme appartenant à la peuplade des Reiens Apollinaires : *Albèce Reiorum Apollinarium*; Albèce n'est donc ici autre chose que Riez.

J'ajouterai encore une réflexion pour prouver que les mots par lesquels César désigne les *Albici* ou *Albiæci* ne s'appliquent pas tant aux habitants des rives du Verdon, qu'aux montagnards qui sont au-dessus d'eux.

Les mœurs des peuples sont toujours en rapport avec le sol qu'ils habitent. Un climat doux et tempéré aide à la civilisation et rend polis et urbains ceux qui vivent sous son heureuse influence; les montagnards, au contraire, sans cesse au milieu des rochers, se plient difficilement aux façons moins acerbes des habitants des pays de plaine, et leur caractère contracte quelque chose de la rudesse de leur sol ; c'est ce qu'exprime César qui les appelle *homines asperi*, *montani*. Ce portrait ne peut convenir aux *Reienses*, dont le pays participe de tous les avantages du ciel de la basse Provence, et dont les mœurs ne se ressentent point de l'âpre rusticité que l'on retrouve encore dans les cultivateurs des hautes montagnes.

La manière extrêmement vague avec laquelle sont indiquées les positions topographiques des peuples mentionnés au trophée des Alpes, s'oppose à ce qu'on puisse indiquer avec quelque certitude quelles furent leurs limites respectives.

Cependant, on peut supposer avec quelque vraisemblance que ces limites dûrent être placées d'une manière immuable par la nature même, c'est-à-dire, qu'elles consistent dans les hautes chaînes des montagnes, dans les forêts épaisses, et dans les rivières vastes, rapides ou profondes. Ainsi donc si les géographes s'accordent à attribuer aux *Edenates* la ville de Seyne, il ne paraît pas hors de probabilité que le territoire de ce peuple ait pu comprendre tout le bassin que laissent entr'elles les montagnes et les bois de Breziers, le grand bois et les hautes montagnes qui, de Barles, vont joindre la montagne Blanche et le Col-Bas jusqu'à l'Ubaye.

D'après les mêmes principes, on peut assigner aux *Nemolani* ou *Nemaloni*, voisins des *Edenates* et que l'on est convenu de placer au territoire de Méolans[1], les vallées comprises entre,

La série de pics qui, en cet endroit, séparent les Basses des Hautes-Alpes, ou la Provence du Dauphiné,

Les limites des *Edenates*,

Les montagnes entre lesquelles coule le Riou-Bourdous, près de Barcelonnette,

[1] Papon, Achard.

Le Bachelar dans son cours du sud au nord, et la montagne de Sestrière;

On peut assigner pareillement aux *Esubii*, la vallée qui s'étend depuis Mauren jusqu'au Riou-Bourdous, vallée qui à raison de ses forêts épaisses et sombres portait le nom de *Vallis Nigra*, et que parcourt dans toute sa longeur la rivière d'Ubaye, laquelle a pu porter le nom d'*Esubia*, qu'elle donnait à ce pays.

La petite vallée de Fours, isolée des vallées voisines par ses montagnes d'un si difficile accès, privée de toute communication avec les autres pays pendant une partie de l'année, à cause des glaces épaisses et des masses énormes de neiges qui remplissent tous les passages, où l'on retrouve encore aujourd'hui des usages qui dénotent la plus haute antiquité, a dû former elle-même une peuplade séparée et distincte. Il semble donc que sans chercher avec le père Papon, un rapport et une identité de signification entre les mots *Veamini* et *Thoramina*, pour placer à Thorame la peuplade inconnue des *Veamini*, on pourrait lui assigner cette petite vallée, et cela avec d'autant plus de raison, que sur le trophée des Alpes les *Veamini* étaient inscrits immédiatement après les *Esubiani*, avec lesquels, d'après cette opi-

nion, ils confineraient en effet. Nous ne cherchons pas à appuyer ce sentiment d'aucune preuve étymologique puisée dans l'ancienne langue des Celtes, parce que les étymologies sont trop faciles à établir, quand on les cherche dans une langueperdue.

Les GALLITÆ, que l'on place à Allos, peuvent avoir occupé les vallées du Verdon jusqu'aux montagnes de Suvian, de Corduech et du Grand-Coyer.

La position des VERGUNI ne semble pas susceptible d'être discutée; on retrouve leur nom parfaitement conservé dans celui de la commune de Vergons.

Cette peuplade occupait, selon nous, les vallées d'Allons, d'Annot, de Vergons, d'Entrevaux et tout le pays qui s'étend jusqu'à la montagne du Taillon.

Quant aux SUETRI, leur position paraît bien déterminée à Castellane, si, comme il n'y a plus de doute à cet égard, Castellane est la *Salina* de Ptolémée.

Les *Sencii*, dont ne parle pas l'inscription des Alpes, mais que cite Ptolémée, habitèrent sans doute la vallée de Senez, et l'on peut croire que leur territoire confinait,

Avec celui des *Suetri*, dont il était séparé par

la montagne de Baudens, le col Saint-Pierre et le col de la Laupe jusqu'au Verdon,

Avec celui des *Reienses*, par les montagnes de Telle, de Majastre et de Levens,

Avec celui des *Bodiontici*, par les montagnes du Cheval-Blanc et la rivière d'Asse,

Et avec celui des *Gallitæ*, par les montagnes de Suvian et de Corduech.

Les Avantici et les Bodiontici que Galba, au rapport de Pline, tira de la Province des Alpes maritimes pour les incorporer dans la Narbonnaise, formaient vraisemblablement ce qu'on appela depuis les Vigueries de Digne et de Sisteron. Les mêmes limites qui séparaient ces deux vigueries, et qui plus tard ont servi de démarcation aux deux arrondissements dont ces villes sont les chefs-lieux, séparaient sans doute aussi alors ces deux peuplades.

Le territoire des Reii ou Reienses, borné au nord et à l'est par celui des *Bodiontici* et des *Sencii*, l'était à l'ouest et au sud par la Durance et le Verdon.

L'arrondissement de Forcalquier formait, ainsi que nous l'avons dit, une ou plusieurs peuplades particulières dépendantes des *Cavares*, mais dont le nom spécial est inconnu.

On peut espérer de retrouver avec quelque présomption de certitude celles des villes capitales dont le nom s'est à peu près conservé jusqu'à nos jours, mais celles de ces villes que les événements de la guerre ou les accidents de la localité, si fréquents dans les pays montagneux, firent abandonner, ou qui renoncèrent à leur nom primitif pour en adopter un nouveau, sont d'une recherche d'autant plus difficile, que privées de ces monuments qui survivent aux siècles, rien ne peut aider à faire connaître leur véritable position.

Nous disons que ces villes ne possédaient aucun des monuments durables qui en font retrouver les traces longtemps après qu'elles ont cessé d'être ; et cette assertion est exacte pour les pays de montagnes, où des villes dont l'ancienneté ne peut être contestée ne présentent pas le moindre vestige de leur première origine. Strabon, liv. 4e, avance bien que les chefs des Gaulois et les personnes opulentes logaient dans des maisons somptueuses et bâties en pierre de taille; mais il est vraisemblable que ces bâtisses n'ont pu résister à la longue suite d'années qui se sont écoulées depuis l'invasion des Romains. Le peuple se contentait de maisons de bois et de chétives

baraques, et, à cet égard, les modernes habitants des Alpes ne se sont point écartés de l'extrême simplicité de leurs ancêtres.

Les nombreuses et épaisses forêts qui couvraient les montagnes des Basses-Alpes, dûrent souvent voir se renouveler sous leur silencieux ombrage les mystérieuses pratiques du druidisme; et ces pierres énormes par lesquelles la divinité était symboliquement représentée dûrent s'y trouver en grand nombre. On sait en effet que les pierres brutes furent pour les plus anciens peuples les seuls monuments qu'ils crussent dignes du créateur; ils ne lui élevaient des autels qu'avec des matériaux tels qu'ils étaient sortis de ses mains; ils croyaient que le contact du fer les aurait souillés : c'est ce que nous voyons Moïse lui-même recommander très-expressément aux Hébreux; on sait aussi que les premiers symboles de la divinité furent des pierres brutes dressées sur l'un de leurs bouts, ce que les Grecs nommèrent des *bactulès* ou *baithules*, Βαιθυλος, nom donné originairement par Jacob à la pierre sur laquelle il avait sa tête appuyée pendant sa vision mystérieuse, et qu'en s'éveillant il dressa sur l'un de ses bouts en lui donnant le nom de *Bæthæl* et répandant de l'huile sur son sommet. Ces

pierres brutes, ainsi dressées, que l'archéologie désigne sous la qualification de *peulvan*, de *menhir*, de *dolmen*, etc., monuments dont l'origine remonte bien plus haut que les Celtes et les Druides, restes d'une civilisation très-ancienne et débris d'un culte primitif, pierres qu'on retrouve aussi bien en Europe qu'en Asie et en Afrique, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, devinrent l'objet de la persécution des Romains qui, comme les modernes, confondant ou identifiant ces pierres avec le druidisme même, étendirent leurs proscriptions sur ces monuments qu'ils attribuaient aux Druides, en proscrivant les ministres de l'ancien culte des Gaulois.

C'est sans doute une chose bien digne de méditation, que celle de voir les Romains qui par politique avaient ouvert leurs temples à tous les dieux, et dont la ville était le centre de toutes les religions, anéantissant, précisément aussi par politique, le culte des Gaulois, proscrivant leurs rites et leurs cérémonies, et poursuivant le fer à la main, les ministres de leurs autels, et de remarquer que, de tous les peuples conquis, nos ancêtres aient été les seuls dont les dieux n'aient pu trouver place dans leur Panthéon.

La fureur dont étaient animés les Romains contre la religion druidique, fut le prélude de celle qu'ils devaient ressentir bientôt contre la religion évangélique, et les martyrs de la secte expirante couvrirent de leur sang la même terre qui peu d'années après [1] devait être rougie encore par celui des propagateurs de la doctrine du Christ.

Le prétexte d'anéantir un culte qui permettait l'immolation de victimes humaines, accusation dont la vérité n'est nullement prouvée [2], et fort

[1] Les plus grandes persécutions druidiques furent celles qui eurent lieu sous le règne de Tibère et de Claude. Celle-ci ne précéda que de quelques années la première persécution de l'église qui commença sous le règne de Néron.

[2] Diodore de Sicile, en parlant des sacrifices humains, dit expressément que c'étaient des malfaiteurs ou des prisonniers de guerre qu'immolaient les Druides. On ne voit pas trop ce que, sous ce rapport, les Romains pouvaient reprocher aux Gaulois. Ceux-ci, dans un état voisin de la barbarie, sacrifiaient à leurs dieux des hommes que le sort de la guerre avait fait malheureusement tomber en leur puissance; et les Romains, à l'époque la plus florissante de la civilisation, ne sacrifiaient pas leurs prisonniers aux dieux par l'entremise des prêtres; mais, plus barbares, ils les forçaient à s'entr'égorger eux-mêmes; ils faisaient de la mort de ces infortunés l'objet de leurs féroces, comme de leurs plus chères recréations. Hommes, femmes, enfants, patriciens, plébéiens, prêtres ou magistrats, tous accouraient à l'amphithéâtre pour jouir de l'affreuse agonie des Gaulois, des Grecs ou des Égyptiens qu'ils contraignaient

etrange sans doute dans la bouche de ceux qui, dans un état de civilisation plus avancée, avaient immolé eux-mêmes un Gaulois et une Gauloise, couvrit le vrai motif de la proscription des Druides. Arbitres souverains de toutes les destinées, maîtres absolus des peines et des récompenses, juges supérieurs de tous les crimes, comme de tous les différents, l'empire des Druides s'exerçait sur les âmes, et ce qu'ils avaient résolu devenâit un arrêt sans appel; le Gaulois qui eût osé résister à leur vœu devenait le plus misérable

à se déchirer les uns les autres, ou qui devaient périr sous la dent des ours, des tigres ou des lions. Le malheureux qui, dans la crainte d'une mort plus certaine, défendait sa vie en arrachant celle de celui avec qui il avait vécu jusqu'alors en bonne amitié, son compatriote, son compagnon, peut-être son ami, devait se présenter avec grâce dans cette lutte sanglante et horrible, ou bien il ne faisait que prolonger les angoisses de sa mort, puisque les assistants par un geste cruel le condamnaient à périr. C'était le signe, trop équivoque, d'un pouce levé ou baissé bas, qui décidait du sort de ces combattants. Ce pouce fatal était-il sous les doigts, le malheureux pouvait respirer, il concevait l'espoir de vivre encore s'il parvenait à se rétablir de ses blessures; mais le pouce était-il levé, c'était le signal de sa mort: cet horrible signal était connu; il se la donnait souvent lui-même, sans attendre qu'un autre vint remplir cette funeste commission. Qu'on juge maintenant si les Romains étaient en droit de proscrire les Druides, sous le prétexte de l'immolation des victimes humaines.

des hommes. Un pouvoir aussi magique devait porter ombrage aux Romains qui voulaient dominer sans partage, et qui avaient fait déjà la fatale expérience de l'influence des Druides par les fréquentes révoltes que ces prêtres avaient suscitées contre leurs oppresseurs. Les raisons politiques se couvrant alors, comme dans d'autres temps, du manteau de l'humanité, le sang coula à grands flots dans les Gaules : toutes les classes des prêtres, les Druides qui régissaient la nation, les Bardes qui chantaient ses exploits et les Eubages qui cherchaient l'assurance de ses succès dans les entrailles des victimes, furent enveloppés dans la même condamnation, poursuivis dans leurs retraites forcées, et massacrés au milieu des sombres forêts que la hache avait respectées jusqu'alors, et qui virent leurs arbres antiques renversés, les autels abattus et les simples monuments qu'ils ombragaient, brisés et en éclats.

La première peuplade que l'on trouvait en entrant de l'Italie dans cette partie des Gaules qui forme le département des Basses-Alpes, par le mont *Lictius*, aujourd'hui le col de la Magdelaine, était celle des Esubiens.

Quoique rien ne nous montre d'une manière

bien précise quelle ville fut la capitale de ce peuple, il est permis de soupçonner que cette capitale était Faucon. La position avantageuse de cette petite ville au milieu d'une plaine fertile, les nombreux tombeaux qu'on trouve dans ses environs, les restes d'aqueducs en briques antiques qu'on y découvre, les vestiges d'anciennes bâtisses qu'on y aperçoit en fouillant un peu profondément dans la terre, des fragments de marbre assez abondants, des briques coniques destinées peut-être à former les colonnes des Hypocaustes dans des salles de bain, dont on croit reconnaître des indices, des briques d'une dimension peu commune, cimentées sur une couche de *Nucleus*, des inscriptions romaines d'une belle conservation; tout annonce que ce lieu fut fréquenté par les Romains.

Un religieux dominicain, le père Fabre, s'était livré à des longues et pénibles recherches sur l'histoire de Faucon, sa patrie; mais un manuscrit, fruit de ses veilles durant une longue suite d'années, ayant été détruit pendant les orages révolutionnaires, les documents qu'il avait si laborieusement recueillis furent perdus; la mémoire de ceux qui avaient connu ce religieux, et auxquels il avait autrefois communiqué son travail, n'a

des hommes. Un pouvoir aussi magiqu
porter ombrage aux Romains qui voulai
miner sans partage, et qui avaient fait
fatale expérience de l'influence des Dr
les fréquentes révoltes que ces prêtres
suscitées contre leurs oppresseurs.
politiques se couvrant alors, comme
temps, du manteau de l'humanité,
à grands flots dans les Gaules : tout
des prêtres, les Druides qui régi
les Bardes qui chantaient ses e
bages qui cherchaient l'assura
dans les entrailles des victime
pés dans la même condam
dans leurs retraites forcées,
milieu des sombres forêts
respectées jusqu'alors, et qu
antiques renversés, les autels
ples monuments qu'ils omb
en éclats.

La première peuplade
entrant de l'Italie dans cett
forme le département de
mon
étai
s Esubiens.
ien ne nou

ingue consiste en une
joignant par leur centre
me le long de la convexité du
ure 13, moins grand, mais
emier, est plat extérieure-
rrondi. Cet anneau et celui
t la forme des anneaux à
e dernier a quinze millimè-
a face extérieure est taillée en
timètre d'étendue.

ssiné sous le N° 14, faisait par-
t creux qui a été brisé. Il est
ne de bronze très-mince, arron-
et repliée en dedans sans que les
hent. Le creux demi-circulaire qui
tte disposition a cinq millimètres de
trouve rempli par un mandrin de
existant. L'oxide dont l'a couvert le
et son extrême dessiccation empêchent
naître à quelle espèce de bois il appar-

outes les inscriptions qui ont pu être dé-
rtes à Faucon, les deux seules qu'on
e aujourd'hui sont placées, l'une dans
de M. Laurent, et l'autre à la sous-
e.

pu fournir que de vagues renseignements. Tous néanmoins s'accordent sur un point, celui de l'existence reconnue par le père Fabre, d'une ville nommée *Sales* ou *Salins*, devenue ensuite Notre-Dame-aux-Noix et enfin Faucon.

Les sépultures découvertes à Faucon comme celles trouvées à St.-Pons, à Mauren et dans plusieurs autres communes du pays des Esubiens renferment des anneaux de bronze, qui sont souvent encore enfilés aux os des bras ou des jambes des squelettes auxquels ils appartiennent. Ces tombeaux sont formés ordinairement de pierres sèches et recouverts d'une large dalle. On y trouve aussi de petits vases de terre noirâtre et des fragments de fer oxidé, qui paraissent avoir appartenu à des armes.

Les anneaux de bronze, dont le diamètre varie depuis cinq jusqu'à huit centimètres, et dont les uns sont continus, tandis que d'autres forment un cercle interrompu et susceptible de dilatation, diffèrent aussi les uns des autres par leur largeur et par les grossiers ornements dont ils sont décorés. La planche 2e en offre des dessins de toutes les formes et de toutes les grandeurs. Celui qui est représenté par la figure 11, quoique très-ouvert, n'a que quatre millimètres de hauteur,

et le travail qui le distingue consiste en une suite de chevrons, se joignant par leur centre sur une arête qui règne le long de la convexité du cercle. Celui de la figure 13, moins grand, mais aussi haut que le premier, est plat extérieurement au lieu d'être arrondi. Cet anneau et celui de la figure 12 offrent la forme des anneaux à cercle interrompu. Ce dernier a quinze millimètres de largeur, et sa face extérieure est taillée en bossettes d'un centimètre d'étendue.

Le fragment dessiné sous le N° 14, faisait partie d'un bracelet creux qui a été brisé. Il est formé d'une lame de bronze très-mince, arrondie en dehors et repliée en dedans sans que les bords se touchent. Le creux demi-circulaire qui résulte de cette disposition a cinq millimètres de rayon et se trouve rempli par un mandrin de bois encore existant. L'oxide dont l'a couvert le bronze, et son extrême dessiccation empêchent de reconnaître à quelle espèce de bois il appartient.

De toutes les inscriptions qui ont pu être découvertes à Faucon, les deux seules qu'on retrouve aujourd'hui sont placées, l'une dans le jardin de M. Laurent, et l'autre à la sous-préfecture.

La première (*fig.* 8, *pl.* 2.) ainsi conçue :

V. F. L. CAMPANIVS
CLEMENTINVS. SIBI. ET
CAMPANIAE. BLAESIAE.
NERTOVALI FIL. CONIVGI
PIENT. VERO F. VETTIO. F
LAETO F. SEXTO. FIL ♥ ET
NEPOTIBVS. NURIBVS
OMNIBVS SVIS. ❧
POSTERISQVE ❧ D. M.

décorait un tombeau de famille. Les caractères de cette inscription, bien faits et d'un bon temps, gravés sur une table de marbre de quarante sept centimètres de largeur sur quarante de hauteur, sont parfaitement conservés : les mots s'y trouvent séparés par des points triangulaires ou par des cœurs inclinés, avec une petite barre qui sort d'entre les lobes.

L'autre inscription, dont les caractères indiquent des temps beaucoup plus reculés, appartenait à un tombeau élevé par Anaïs Atiliana à Fitresus, son époux, mort à Faucon, où il

était étranger, ainsi que l'indiquent les mots *in loco pereggre* :

FITRESO ANAIS
ATILIANA BENEME
RENTISSIMO CON
IVGI FECIT MEMO
RIAM IN LOCO PE
REGGRE.

Cette inscription est gravée sur une tablette de marbre blanc de vingt-deux centimètres de hauteur sur trente-sept de longueur. Le bord inférieur de cette pierre est arrondi de manière à faire croire que la tablette était posée à plat sur le monument qu'elle débordait. La forme des lettres de cette inscription annonce une haute antiquité ; les deux F, très-différents, les M, les N, les G, sont donnés par les savants Bénédictins comme appartenant aux temps les plus anciens, et on peut remarquer que les L sont encore des *lambda* retournés.

Un autre monument, bien digne de fixer l'attention, se trouve placé à Faucon à côté de la porte de la Paroisse : c'est le couvercle, en marbre blanc, d'un sarcophage dont la caisse n'existe plus.

Cette pierre, *fig.* 25, *planche* 2e, longue de 2 m 36, et large de 1 m 30, est taillée en dos-d'âne avec oreilles à ses angles, et elle se trouve garnie d'écailles sculptées sur toute l'étendue des talus : dans le milieu du tympan sont placés, d'un côté, une espèce de croix de St.-André, de l'autre un niveau de maçon. Les oreilles de l'une des faces sont chargées des sigles D. M.

A quelle époque faut-il rapporter la construction de ce monument? C'est une question que nous laissons à résoudre au lecteur. La croix penchée que l'on voit à l'une des extrêmités n'est pas un indice suffisant pour le faire regarder comme chrétien, puisqu'on trouve des croix de toutes les façons dans les dessins de décorations exécutées longtemps avant la naissance de Notre-Seigneur, et les sigles D. M. ne sont pas une raison concluante aussi, pour faire assigner à ce tombeau une place parmi les monuments d'une très-haute antiquité, puisqu'on les a rencontrés quelquefois sur des sépultures évidemment chrétiennes. Il est à regretter que l'arche de ce tombeau n'existe plus, elle aurait probablement, par la nature de ses ornements, décidé la question.

Une figurine en bronze et des médailles romai-

nes ont été trouvées, en 1833, dans cette même localité. La figurine, découverte dans le mois de février, à environ un mètre de profondeur dans la terre, entre la maison de M. Espitalier et celle de M. le président Manuel, dans un champ où se montrent des substructions et de nombreuses briques à rebord, a, de hauteur, dix-sept centimètres, et représente un personnage qu'il est difficile de caractériser. C'est un homme ayant le dos appuyé sur un montant droit, la tête un peu de côté, vêtu à moitié d'une tunique à manches courtes, dans l'une desquelles le bras droit seul est passé, l'autre bras restant à nu, et l'ouverture de cette tunique retombant, de ce côté, au dessous de la mamelle; ce personnage tient ses poignets croisés sous l'épigastre; sa tunique, serrée par une ceinture, est tirée par en haut de manière à faire une large poche qui tombe sur cette ceinture et la couvre, et par ce pli elle laisse à découvert la moitié inférieure des cuisses. Les traits largement prononcés de la face, les fortes oreilles, la bouche satyrique, l'énorme phallus flasque et descendant jusqu'aux genoux de cette étrange figure, les formes épaisses, courtes et trapues de son corps, tout concourt à rendre fort remarquable cette statuette

Presque vis-à-vis Jausiers, de l'autre côté de l'Ubaye, se trouvait un *Vicus* qu'on appelle aujourd'hui le Villars d'Aupillon. On y a découvert à différentes époques des médailles romaines en tout métal.

La vallée qui s'étend depuis Faucon jusqu'à St.-Paul, était connue autrefois sous le nom de *Vallis-Mutia*. Ce nom lui avait été donné, dit-on, par un chevalier romain, qui y était exilé et dont on crut retrouver les ossements au commencement du siècle dernier. Ce squelette, dont le crâne, suivant l'auteur de l'Histoire du Diocèse d'Embrun, était entouré d'une bande d'airain, semblerait plutôt avoir été celui d'un Gaulois que d'un Romain.

Dans la Vallée-Mutiène, au-dessus de Jausiers, se présente une hauteur dominant l'Ubaye très-susceptible de défense. Son nom moderne de Chatellard, prouve qu'il y avait là un *castellum*, et quelques poteries, ainsi qu'un petit autel votif trouvés en ce lieu, attestent son ancienneté.

Cet autel, *fig.* 2, *planche* 2, qui avait été employé comme pierre ordinaire et scellé dans l'un des angles des murs de l'église moderne, d'où en 1816 il fut retiré par les soins de M.

des décombres, qu'on a découvert un monument qui indique les temps barbares qui suivirent la perte des beaux arts. Il consiste en une arche, en pierre du pays, formée de deux blocs ajustés suivant leur longueur, et dont les dimensions donnent un mètre vingt-huit centimètres pour la longueur, environ trente-cinq centimètres pour la hauteur, avec une largeur à-peu-près égale. L'épaisseur des bords, qui est de sept centimètres et demi, laisse un creux, dont la longueur se trouve par conséquent de cent treize centimètres. Les ornements extérieurs de cette arche consistent en une tête grossièrement sculptée, placée à chacun des quatre angles, vers le bord supérieur; en deux têtes placées l'une près de l'autre, vers le milieu de la face antérieure, et en deux *tau* que l'on voit entre les têtes sculptées aux angles, et celles du milieu de la face; le derrière de cette arche est sans ornements.

La destination de cette pierre paraît difficile à déterminer. Était-ce un sarcophage d'enfant ou une cuvette de fontaine? c'est ce que nous ne saurions décider, cette pièce est d'ailleurs si peu intéressante qu'elle ne mérite pas qu'on fasse, à son égard, de grandes recherches.

Presque vis-à-vis Jausiers, de l'autre côté de l'Ubaye, se trouvait un *Vicus* qu'on appelle aujourd'hui le Villars d'Aupillon. On y a découvert à différentes époques des médailles romaines en tout métal.

La vallée qui s'étend depuis Faucon jusqu'à St.-Paul, était connue autrefois sous le nom de *Vallis-Mutia*. Ce nom lui avait été donné, dit-on, par un chevalier romain, qui y était exilé et dont on crut retrouver les ossements au commencement du siècle dernier. Ce squelette, dont le crâne, suivant l'auteur de l'Histoire du Diocèse d'Embrun, était entouré d'une bande d'airain, semblerait plutôt avoir été celui d'un Gaulois que d'un Romain.

Dans la Vallée-Mutiène, au-dessus de Jausiers, se présente une hauteur dominant l'Ubaye très-susceptible de défense. Son nom moderne de Chatellard, prouve qu'il y avait là un *castellum*, et quelques poteries, ainsi qu'un petit autel votif trouvés en ce lieu, attestent son ancienneté.

Cet autel, *fig.* 2, *planche* 2, qui avait été employé comme pierre ordinaire et scellé dans l'un des angles des murs de l'église moderne, d'où en 1816 il fut retiré par les soins de M.

Bruand et transporté à Barcelonnette, n'a que 0 m, 649 de hauteur sur 0 m, 46 de largeur. Sa forme est de la plus grande simplicité; c'est un cube sur une base avec cimaise, et couronné par une corniche très-simple que surmonte une sorte de soubassement fracturé. Le derrière de cet autel est nu; les trois autres faces portent, au milieu d'un encadrement, du côté droit une patère simple, du côté gauche une patère à queue, et un *simpulum*, et sur le devant l'inscription suivante en assez beaux caractères :

VICTORIAE
C CORSIVS
OVIR
BONVCIVS
V S L L M

Cette inscription nous apprend que ce monument fut dédié à la victoire par Caius Corsius et Ovirius-Bonucius, l'un et l'autre, sans doute, magistrats du pays, en reconnaissance de quelque avantage remporté par eux sur les ennemis [1].

[1] En faisant du mot OVIR l'abréviation d'un prénom, nous avons déféré à l'opinion de M. le Président de Saint-Vincent dont l'honorable amitié avait bien voulu nous éclairer de ses

Dans l'église de ce même village se trouve un autre monument bien moins ancien, mais assez remarquable par la forme des caractères qui s'y trouvent gravés. C'est un vase circulaire, arrondi par-dessous, en pierre froide et servant de fonts baptismaux. Sa hauteur est de soixante-deux centimètres, son ouverture de soixante-dix centimètres et demi, et l'épaisseur de ses bords de treize centimètres. Le long de son bord extérieur règne une bande festonnée, saillante de quel-

lumières. L'isolement de ce mot au milieu d'une ligne, le peu de lettres dont il est composé, quoiqu'on ait pu en faire entrer un plus grand nombre sur cette ligne, son analogie avec le mot *Sévir*, nous avaient fait penser d'abord que *Ovir* pourrait bien désigner la qualité de Caius-Corsius, et être syncopé d'*Octum-vir*, comme *Sévir* l'est lui-même de *Sextum-vir*. Alors *Bonucius* aurait été le *Cognomen* de Caius-Corsius, renvoyé après l'indication de la dignité, comme on le voit dans plusieurs inscriptions, et comme on a pu le remarquer dans l'inscription d'Esparron-de-Verdon, où le mot *Eutichon* est renvoyé à la quatrième ligne; dans celle d'Aubignosc, où le mot HALLVS est placé après la filiation; dans celle de Reillanne citée par Papon, où ce renvoi se remarque deux fois, etc. Nous voyons par les diverses inscriptions trouvées dans ces contrées, que le nombre de magistrats dont se composait l'administration des différents pays, n'était pas le même pour tous; les uns ont des *Sextum-virs*, les autres n'ont que des *Duumvirs*; il aurait bien pu se faire que quelques-uns de ces établissements, parmi lesquels se serait trouvé le *pagus* qu'a remplacé le Chatellard, eussent eu huit magistrats au lieu de deux ou de six. Nous abandonnons cette idée à la sagacité des critiques.

ques millimètres, avec les pointes tournées en bas, genre de décoration qu'on trouve fréquemment en place de corniche dans certains monuments de l'époque romane. Sur cette bande on lit l'inscription, composée d'un mélange de caractères latins et gothiques, qu'il faut lire ainsi : *me fecit ar. r Raimont. Gotbaut.*

Cette inscription est tres-remarquable. L'ornement en petits arcs qui couronne le vase, et qui, avec la forme des caractères, en fait remonter la fabrication vers l'époque Carlovingienne, rend plus extraordinaire ce nom de *Raimont*, conservé en idiôme roman lorsque, généralement, dans une inscription latine de ces temps reculés, on écrivait tous les noms en latin, on latinisait même les noms Goths et Gaulois qui se prêtaient le moins à ces transformations. Nous ne connaissons aucun autre exemple d'une singularité pareille. La forme des A de cette même inscription n'est pas moins remarquable ; elle est même aussi rare que la transcription des noms en langue romane dont nous venons de parler, puisque cette forme n'a pas été connue des savants Bénédictins, qui ne l'ont pas mentionnée dans les planches de leur traité de *Nouvelle Diplomatique* (Voyez *planche* 2, *fig.* 18). Nous ne sa-

vons pas ce qu'expriment les deux lettres AR et l'espèce de *gamma* qui les suit, et qui paraît une lettre rendue incomplète par une écaille de la pierre qui a enlevé pareillement la lettre qui la précédait immédiatement.

Une opinion accréditée par les historiographes de Provence fait remonter à une haute antiquité l'existence des villages de Tournoux et de Gleisoles, peu distants l'un de l'autre. Le premier doit, dit-on, son origine à *Turnus*, l'un des généraux Romains envoyés dans les Alpes pour s'opposer au passage d'Annibal, et le second, à *Glocula*, son épouse.

Sans nous arrêter à réfuter une opinion qui tombe d'elle même par son extrême invraisemblance, nous pourrons admettre que Tournoux a pu être fondé par un *Turnus*, commandant peut-être quelque corps de troupes chargées de la surveillance du passage des deux vallées après la conquête des Gaules, et nous pourrons supposer aussi que ce chef avait pour femme cette *Glocula* qui fonda Gleisoles. Dans le courant du dix-septième siècle on trouva dans ce dernier village une inscription qui portait ces mots, suivant l'historien du Diocèse d'Embrun :

GLOCVLA VXOR TVRNI.

La vallée de Barcelonnette dépendant alors du Piémont, le duc de Savoie, ajoute cet historien, fit transporter cette pierre à Turin.

Le village de *Turnus*, dont la prononciation italienne a fait *Tournoux*, a une paroisse qui, suivant Bouche, était anciennement un temple de Jupiter. Elle renferme les ossements du dernier rejeton de l'illustre maison de Guise, lequel, en 1747, se tua dans cette commune d'un coup de pistolet [1].

L'emplacement sur lequel se trouve Barcelonnette était occupé anciennement, a ce qu'il paraît, par une ville que celle-ci à remplacée. Deux inscriptions rapportées par Solery dans son histoire manuscrite ont, dit-il, été trouvées en ce lieu, et il est certain qu'on rencontre quelquefois, en creusant des fondements pour de nouvelles constructions, de vieilles bâtisses dont la nature du ciment annonce l'antiquité. Raimond Berenger a donc été, non le fondateur, mais le restaurateur de la ville ancienne à laquelle il imposa un nouveau nom [2].

[1] Histoire du Diocèse d'Embrun, art. Barcelonette.
[2] An 1231.

Voici les deux inscriptions rapportées par Solery et Bouche.

V. F. *(vivus fecit).*

C. LEVCONIVS. QVIR. VELOX
DEC. IIVIR. COMINIAE. PATER
NAE. VXORI. LEVCONIAE. ALPINAE
FILIAE. MEAE. PIAE. D. M.

Cette inscription nous montre dans Caius Leuconius Quirinus Velox, un personnage de l'ordre des Décurions, investi des fonctions de Duumvir. On sait que pour être Décurion il fallait posséder au moins vingt-cinq *jugères* de bien, ou 632 ares. La seconde inscription, relative à un monument élevé par plusieurs membres d'une même famille à leurs parents, est tronquée, et les premières lettres de chaque ligne manquent.

.... EGIO FELICI...
EAMONA DRETILIS....
CLAUDIVS SECVNDVS....
CLAVDIVS STATIVS....
CLAUDIVS QVARTVS....
.....NTIBVS POS.... *(parentibus posuere).*

La ville ancienne avait été détruite sans doute par les Sarrasins, comme la plupart de celles dont on ne peut plus retrouver de vestiges, et l'Ubaye n'étant plus contenue avait envahi tout son territoire qui, au commencement du treizième siècle, faisait encore partie des régales ou des terres incultes appartenant à la couronne.

Au quartier le plus élevé et le plus froid de la vallée de Barcelonnette, vers le hameau de Mauren, on a trouvé des sépultures gauloises, indiquées par les bracelets de bronze, en usage chez nos ancêtres. Ceux des figures 12, 13 et 14 de la planche 2e en proviennent.

A l'orient de la vallée de Barcelonnette se trouve le col de la Magdelaine, connu des anciens sous le nom de mont *Lictius*. C'était un des passages des Alpes pour venir de l'Italie dans les Gaules. Il ne reste aucune trace de la voie ancienne et on ignore qu'elle en était la direction; mais on peut présumer quedu mont *Lictius* elle descendait à Faucon, traversait le pays des *Nemolani* et allait s'embrancher dans la voie *Domitia*, vers Gap.

Les communes de Seyne et de Méolans n'offrent plus, de nos jours, aucun signequi puisse les faire reconnaître pour les auciens chefs-lieux des

Edenates et des *Nemolani*, sans doute parce que leur position topographique n'est plus la même. Les incursions multipliées des peuples barbares qui se sont succédés pendant quatre siècles consécutifs, depuis la première entrée des Visigoths jusqu'à l'entière expulsion des Sarrasins, et qui battus et chassés de la basse Provence venaient se réfugier dans nos montagnes, le fer et la flamme à la main, les dévastations sans nombre, les ravages de toute espèce qui accompagnaient leur présence; toutes les suites effrayantes de la guerre la plus désastreuse ont dû nécessiter plusieurs fois le déplacement des populations Alpines et porter leur établissement, tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Les inondations des rivières, les débordements des anciens torrents que personne ne travaillait plus à contenir [1], la formation des

[1] Pour peu qu'on examine avec attention le lit des principaux torrents qui sillonnent le département des Basses-Alpes, et la manière dont se rattachent aux terrains plus élevés les terres arrosables qui les bordent, on ne peut pas douter que ces terres ne soient, en très-grande partie, des conquêtes faites sur les eaux qui ont dû les recouvrir à une certaine époque. Au point où ces petites plaines s'arrêtent et se joignent aux terrains supérieurs, on remarque ordinairement un talus plus ou moins rapide, qui démontre que les eaux s'étaient avancées jusques là, en rongeant les terres et en provoquant leur éboulement.

Ce n'est qu'aux temps si malheureux de l'occupation de ces

torrents nouveaux occasionnés par l'éboulement des ravins et l'écroulement même des rochers, accidents terribles que nous voyons de temps en temps se reproduire sous nos yeux[1], ont dû con-

contrées par les barbares, qu'on peut fixer l'époque de ces désastres. Les Visigoths, les Vandales, les Lombards, les Sarrasins ne se regardaient que comme les usufrutiers de ces terres qu'ils dévastaient tour-à-tour, et dont ils enlevaient tout ce qu'ils pouvaient en arracher. Pressés de jouir, ils ne se mettaient nullement en peine de conserver, et ils n'opposaient ni digues ni barrières aux ravages des eaux. La population indigène, trop misérable elle-même, sous de pareils maîtres, ne faisait, pour ainsi dire, que passer de la naissance à la mort, et restait dans une apathique indifférence sur tout. Ce ne fut qu'après l'entière expulsion de ces hordes dévastatrices, que les habitants des Alpes, certains de ne plus travailler désormais pour des étrangers avides et cruels, songèrent à reprendre aux eaux les terres qu'elles avaient dévorées, et à rendre à la culture la plus riche partie de leur sol.

[1] Il est peu de montagnes de ce département qui ne présentent, sur quelqu'une de leurs faces, l'aspect encore effrayant d'une coulée plus ou moins considérable. Une pente douce boisée ou gazonnée est interrompue tout-à-coup par un ravin affreux qui laisse à nu le squelette de la montagne, souvent dans une très-grande étendue: l'œil affligé n'aperçoit plus en cet endroit que la repoussante image d'un bouleversement désastreux. Ce sont des couches de rochers grisâtres ou rouilleux suspendus sur d'énormes précipices, et qui n'étant plus soutenus par les terres interposées entre les couches menacent de se détacher pendant votre passage, et paraissent toujours prêts à rouler sur vos têtes; ce sont d'autres masses qui ayant déjà perdu leur équilibre, ont été lancées par leur propre poids au fond d'un abîme que l'œil tremble de mesurer.

courir à l'anéantissement de tout ce qu'avait épargné la main des hommes et ensevelir sous des masses de terre, de pierres ou de graviers, les derniers vestiges des habitations incendiées. Il ne faut donc pas s'étonner si, dans ces contrées, on ne retrouve plus d'indices de leur ancienne existence. L'exhaussement journalier des plaines par la dénudation des montagnes fait perdre la trace des masures abandonnées depuis un demi-siècle ; des arbres énormes disparaissent tous les jours sous les graviers que les torrents entraînent[1] ; comment des ruines

Le fléau des défrichements n'a pas peu contribué à accroître ces désastres. Les terres que ne retient plus le tissu réticulaire des racines entrelacées sont délayées par les pluies, et cèdent au moindre orage qui alors les entraîne dans les torrents. Des gerçures profondes se forment entre les pierres et les terres en talus qui s'appuyent sur elles, les détachent l'une de l'autre, et préparent ces éboulements qui, en peu de minutes, engloutissent les terrains les plus productifs. En 1816, à la suite d'une pluie continue, pendant plusieurs semaines, une coulée de cette nature enleva à la petite commune d'Esclangon toutes ses terres arrosables, et par conséquent, la plus riche partie de son terroir. Le presbytère, l'église et deux maisons disparurent aussi. Un second éboulement indiqué par la fente des terres au-dessus du village, menace tous les jours d'abîmer le reste des habitations, sans qu'on puisse rien faire pour l'empêcher.

[1] Il n'est personne qui, voyageant dans ces montagnes, ne soit frappé de l'effrayante élévation qu'acquièrent journellement les lits des torrents, de ceux surtout qui, à sec habituel-

qui datent de huit ou neuf siècles pourraient-elles encore être apparentes ? Un hasard heureux peut bien quelquefois en faire rencontrer des traces ; mais ces sortes de découvertes ne sauraient devenir l'objet d'une recherche spéciale [1].

lement, ne reçoivent des eaux qu'à l'époque des grandes pluies. Chaque orage entraîne du haut de la montagne une masse énorme de pierres et de graviers qui forment une nouvelle couche sur celles qui s'y trouvent déjà. Dans les torrents qui ont de l'eau toute l'année, ces alluvions sont en général moins à craindre, parce que les graviers sont entraînés plus ou moins; mais les torrents secs sont les plus dangereux, par la raison que leur lit excédant de beaucoup le niveau du sol, et s'exhaussant tous les ans davantage, ces graviers sont déversés sur les terres voisines dont on ne peut plus les débarrasser. Il n'est pas d'année que les propriétaires riverains de ces torrents ne soient forcés d'abandonner une portion de leur champ, malgré toutes les dépenses qu'ils ont pu faire pour prévenir leur ruine. Il est tels de ces torrents qu'on ne peut contenir que par des murailles semblables à des remparts par leur force et par leur hauteur.

Depuis la révolution ces désastres se sont accrus dans une progression effrayante par la cause que nous avons signalée dans la note précédente. On voit des noyers énormes couverts par les alluvions jusqu'à leurs plus hautes branches, et de jeunes sujets, plantés depuis douze à quinze ans, enfouis déjà jusqu'au-dessus du tronc.

[1] A tout ce que nous avons dit sur la cause qui a fait perdre les traces de la plupart des anciennes habitations, nous devons ajouter que dans les temps les plus reculés, les vallées du haut du département ne possédaient guères de villages un peu considérables, mais de petits hameaux répandus ça et là, et tels qu'on les retrouve encore dans la vallée de Fours. A l'époque de la

Ce que nous avons dit des *Edenates* et des *Nemolani* s'applique également aux GALITÆ qui,

première invasion des barbares, les habitants forcés d'abandonner leurs habitations incendiées se dispersèrent, et les champs devinrent déserts; il fallut y attirer par la suite une nouvelle population pour les défricher de nouveau et les rendre à l'agriculture. C'est à un ordre religieux, à celui qui s'est le plus distingué par sa philantropie et par la culture des sciences, qu'est dû ce bienfait. Des Bénédictins vinrent dans la vallée de Barcelonnette, environ deux siècles après cette dispersion, et ils formèrent plusieurs établissements dont les principaux furent ceux de Faucon, de St.-Pons et du Molanez, et d'où ils dirigèrent les défrichements qui se faisaient sous leur conduite. Les nouvelles irruptions des barbares, qui eurent lieu à ces mêmes époques, empêchèrent ces bienfaisants religieux de pousser l'art de l'agriculture aussi loin qu'ils l'auraient désiré *.

M. Manuel, président du tribunal de première instance de Barcelonnette, à l'obligeance de qui nous devons la connaissance de tout ce que nous avons dit sur le nom primitif de la ville de Faucon, avait lu, dans une des séances de la Société littéraire de Barcelonnette; une notice sur cette ville antique. Cette notice, qu'il voulait nous transmettre, n'ayant pu être retrouvée, il nous a fait parvenir quelques renseignements intéressants sur cette même ville; nous en transcrivons une partie: « Deux » traditions désignent Faucon comme le premier lieu de la » vallée sur lequel se seraient élevées des habitations; ces tra- » ditions n'ont qu'une contradiction apparente, qu'il est facile » de faire disparaître, quoique la première rappelle l'existence » d'une ville sur le terroir de Faucon, qu'elle nomme *Salo*, » *Salco* ou *Salins*, et que, d'après la seconde, cette habita- » tion doit sa naissance à l'établissement des Bénédictins, sur » ce terroir, qu'ils auraient mis en culture.

* *Vide*, Voyage dans la vallée de Barcelonnette, *pag.* 43.

suivant les géographes, habitaient les vallées d'Allos, de Thorame ou de Colmars, et peut-être les unes et les autres en même-temps.

» Pour faire concorder ces deux traditions, il ne faut qu'ad-
» mettre entre les époques qu'elles rappellent, un de ces
» événements qui ne sont point rares dans les temps anciens,
» une catastrophe extraordinaire qui aurait déplacé, dispersé
» en un mot, fait disparaître la population de cette vallée, que
» plus tard, les Bénédictins auraient rétablie.

» Dès-lors, il deviendra tout naturel que les ruines qui ne
» cessaient d'exister, au lieu où était la ville de *Salco*, aient dé-
» terminé les Bénédictins, ordre savant qui aimait tant à puiser
» dans toutes les sources des connaissances sur les temps an-
» ciens, à former là leur premier établissement.

» Cette conjecture s'appuye sur les noms que conservent en-
» core plusieurs points du terroir de Faucon, et qui leur furent
» sans doute donnés par rapport aux ruines qui les couvraient;
» tels que la *Tour*, qui pouvait être une fortification, ou le
» lieu où l'on renfermait les malfaiteurs; les *Salles*, maison
» de ville, lieu d'assemblée; la *Cita*, nom que conserve la
» colline qui domine le terroir, au nord, et où était proba-
» blement la citadelle; le *Mont-Réal*, mont royal ou palais du
» gouvernement, petit côteau sous la colline de la *Cita*; le
» *Chastelaret*, petit château, point culminant du terroir, au
» levant du *Mont-Réal*; le champ de *Bar-de-Heiraut*, barre
» des hérauts, champ des tournois. »

La tour qui sert de clocher, semblable aux tours carrées des Romains, et dont le ciment est d'une dureté extrême, atteste un ouvrage antérieur aux Bénédictins. *

La partie de ce monument qui est conservée, présente à des

* Nous devons faire remarquer que cette tour ne tient point à l'église, mais qu'elle s'en trouve isolée et à quelque distance.

Quant aux VEAMINI, que nous croyons devoir placer dans la vallée de Fours, ils n'élevèrent jamais, sans doute, de grands monuments, parce que leur terroir très-circonscrit et leur pays trop borné ne leur permirent en aucun temps de se livrer à de fastueuses dépenses, et qu'isolés des autres peuplades par la hauteur excessive des montagnes qui les entourent, et qui ne vous laissent arriver jusqu'à eux que par des défilés très-étroits [1], ils ont dû vivre toujours dans cet

intervalles égaux un couronnement en pierres saillantes qui fait le tour de l'édifice; deux de ces couronnements sont entiers; le troisième qui se trouvait à la hauteur des cloches, et bien peu au-dessous de la naissance du toît, est tronqué, et ne se voit que dans les deux colonnes qui existent du côté du levant, et qui sont même à présent, moins des colonnes que les angles d'un mur abattu, dont les bords attestent l'antiquité et les ruines.

Un propriétaire placé en face de Faucon avait cru remarquer dans les printemps secs, pendant la montée des blés, une teinte différente sur une ligne qu'il croyait indiquer les traces des remparts de la ville qui aurait existé sur le terroir de Faucon.

M. Manuel ne pense pas que le nom de Méolans soit la trace de l'ancien nom des *Nemolani*, et il croit que ce peuple habitait au-dessus de Barcelonnette. Ses conjectures à ce sujet ne nous ont pas paru suffisantes pour détruire le sentiment de Papon.

[1] On arrive dans la vallée de Fours par deux chemins, l'un qui, passant par les hameaux de la Conchette et de l'Enchastraye, va se rendre dans une gorge de la montagne du Laus, et

état de simplicité rustique, qu'on aime à retrouver parmi leurs descendants. Mais à défaut de monuments de pierres, les habitants de Fours possèdent une foule d'usages qui dénotent l'ancienneté de leur origine.

D'une haute taille, d'une forte constitution, d'une physionomie agréable en général, les hatants de cette vallée de Fours retracent l'image de ces Gaulois dont plusieurs historiens nous ont transmis le portrait. On peut remarquer surtout chez les femmes cette force physique extraordinaire dont parlent Diodore de Sicile et Ammien-Marcellin. Chargées de fardeaux énormes, elles traversent avec une inconcevable légéreté ces chemins hérissés de précipices qui font communiquer leur vallée à celle de Barcelonnette, et elles remplacent les bêtes de somme là où celles-ci ne peuvent pas aller [1]. Les hommes s'expatrient

dont le passage prend le nom de col de Fours; l'autre qui traversant la commune d'Uvernet, cotoie le Bachelard. Celui-ci est impraticable en hiver. Nous en avons mesuré la largeur dans quelques parties, et nous avons trouvé tantôt 40 centimètres, tantôt 27, et jusqu'à 22 seulement.

[1] Nous avons dit que dans la vallée de Fours les femmes seules sont chargées du travail de l'agriculture et qu'elles sont d'une force physique extraordinaire. On est surpris, en effet, de voir avec qu'elle légéreté ces femmes, chargées d'énormes

tous les ans à l'approche de l'hiver, pour faire valoir dans toutes les provinces leur active et probe industrie, et au retour de la belle saison, ils rapportent dans leur famille le gain qu'ils ont fait dans cette course hivernale; nul autre pays de la vallée de Barcelonnette ne voit des émigrations périodiques aussi nombreuses; tout ce qui est en état de marcher part, et il ne reste dans les hameaux que les vieillards, les femmes et les enfants en bas âge. Ceux des enfants qui peuvent porter une petite balle reçoivent de leurs parents une pacotille de menue mercerie, principalement à l'usage des femmes des campagnes, et ceux dont les forces ne sont pas encore assez développées pour être chargés d'un pareil far-

fardeaux, parcourent les chemins étroits et suspendus sur d'affreux précipices qui donnent accès à leur vallée, et surtout en hiver, quand les neiges et les glaces recouvrent ces issues et qu'on ne peut y faire passer ni chevaux ni mulets. Faisant alors une couture au bas de leur jupe pour la transformer en caleçon à la grecque, armées d'un bâton ferré de 1 m. 60 c. à 2 m. de long, et portant sous leurs souliers, ou sous leur sandales, véritables *soleæ*, des espèces de raquettes pour se soutenir au-dessus de la neige, elles traversent les montagnes, et vont à Barcelonnette chercher les provisions dont elles ont besoin. La figure 3 de la planche 1re indique le costume des femmes de Fours, et la figure 4 offre celui des habitants du haut de la vallée de Barcelonnette.

deau, parcourent les villes en montrant la marmotte en vie ou en faisant le métier de ramoneurs. Les hommes exercent la profession de colporteurs dans différentes contrées, suivant le hameau auquel ils appartiennent, et tous avec une fidélité que l'on ne rencontre pas toujours chez les marchands-ambulants des autres vallées. Plusieurs d'entr'eux, après avoir été marchands pendant le jour, prennent le soir un orgue de barbarie ou une vielle et une lanterne-magique, et ils exercent ainsi doublement leur industrie [1].

Rentrés dans leurs foyers, les Fournaisiens ne cherchent qu'à se délasser de leurs fatigues, et ce sont les femmes qui se livrent aux travaux de l'agriculture.

Parmi les usages particuliers à la vallée de Fours, on remarque surtout les cérémonies pra-

[1] Huit à dix Fournaisiens se trouvant à Gand, pendant l'interrègne, ne manquaient pas tous les soirs de prendre leurs instruments et d'aller jouer quelques airs sous les fenêtres de Louis XVIII. A la même époque, comme presque tous les hommes se trouvaient hors de leur vallée et que l'abondance des neiges empêchait la force armée de se porter de la vallée de Barcelonnette dans celle de Fours, ceux qui restaient dans les hameaux refusèrent d'obéir aux ordres qu'on leur transmettait, et on n'y a jamais affiché un seul acte émané du gouvernement des cent jours.

tiquées aux naissances, aux mariages et aux décès; nous ne ferons qu'indiquer les principales.

Pour les baptêmes, c'est la marraine qui choisit le parrain, à l'inverse de ce qui se pratique ailleurs. En entrant chez l'accouchée, cette marraine lui présente six douzaines d'œufs, que celle-ci est tenue de manger avant de quitter son lit : on présume que cet usage a pour objet de forcer l'accouchée à ne point précipiter ses relevailles.

On n'admet jamais pour marraine ou pour parrain une personne qui ait quelque vice de conformation ou quelque défaut moral marquant, dans la persuasion où l'on est que l'enfant reçoit l'impression de quelqu'un des vices physiques ou moraux de ceux qui l'ont présenté au baptême.

Le jour des funérailles d'un Fournaisien, on porte la paille de son lit à l'extrémité d'un champ qui ne doit jamais être le plus voisin de l'habitation du défunt, mais celui qui le suit. Cette paille reste entassée en cet endroit jusqu'à son entière destruction, et sans qu'on puisse en faire du fumier.

Le jour anniversaire du décès, à l'issue de la messe qu'on fait célébrer pour le repos de l'âme du défunt, on se réunit en un banquet funèbre

qui a lieu dans une salle communale. Les œufs et le ris, qui forment la base de ce repas, sont préparés dans une espèce de hangar couvert, à côté de la maison-commune, dans laquelle est la salle du banquet. Ce hangar, ainsi que la pièce où on prend le repas, sont uniquement réservés à cet usage, et on ne les ouvre que dans ces funèbres circonstances. Parents, amis et étrangers, chacun a droit de prendre place à ce triste et simple festin.

C'est dans les cérémonies pratiquées pour les épousailles, que l'on peut reconnaître principalement des traces des usages anciens.

Nous allons transcrire une partie des détails que nous tenons de l'obligeance de M. Leautaud, maire de cette vallée. Nous ferons remarquer auparavant que les femmes de Fours ne se marient jamais hors de leur pays, et que les hommes ne le font que très-rarement.

Quinze jours avant celui fixé pour la noce, on procède au fiançailles. Les parents, de part et d'autre, s'assemblent au domicile de la prétendue, et après une demande d'union réciproque, le plus proche parent de la fille la conduit dans un appartement où elle est suivie par son futur époux. Les jeunes gens restés seuls un instant

reviennent au milieu des deux familles dont ils embrassent individuellement tous les membres, en donnant à chacun d'eux le titre de parenté qui existera après l'union : ils promettent alors en leur présence de s'unir pour toujours. Les parents proclament aussitôt le mariage, qui est annoncé par des coups d'armes à feu. Cette cérémonie et le repas qui la suit ne se font jamais avant minuit.

Le jour de la noce, au moment de se rendre à l'église, le père, ou à son défaut, le plus proche parent de la nouvelle épouse, présente à celle-ci un verre plein d'eau et dans lequel il a jeté une pièce d'or ou d'argent, pour lui marquer que ce sont les derniers soins qu'elle recevra de lui. La jeune fille boit l'eau, prend la pièce de monnaie et se met à pleurer, circonstance d'obligation, parce que ces pleurs doivent témoigner le regret qu'elle a de quitter ses parents pour suivre un étranger.

Le même parent qui a donné le verre d'eau, conduit ensuite la jeune épouse à l'église ; et l'époux, en se plaçant auprès d'elle, a soin de poser un de ses genoux sur son tablier pour exprimer la possession.

Après la bénédiction nuptiale, le plus proche

parent de l'époux donne à son tour la main à la nouvelle épouse, et il la conduit dans la partie de l'église, où elle devra se placer désormais, parmi ses nouveaux parents. Au sortir de l'église, ce même parent la conduit vers une pointe de rocher qui s'élève seule au milieu d'une petite place, non loin de l'église, et qu'on appelle la *Pierre des Épousées*, et sur laquelle il l'asseoit lui-même. Cette pierre, de forme à-peu-près conique, *voyez fig.* 1, *planche* 1re, porte une entaille faite au ciseau pour recevoir le pied droit de la mariée, tandis que le pied gauche n'est point soutenu. C'est sur cette pierre que l'épousée reçoit alors les embrassements de tous les membres des deux familles, qui, tous, lui font présent d'un anneau qu'ils placent eux-mêmes à l'un de ses doigts. Il arrive souvent, quand les familles sont un peu nombreuses, que tous les doigts des deux mains sont couverts de ces joyaux.

A peine le dernier anneau est-il placé qu'il se livre un simulacre de combat entre les habitants du hameau de l'épousée et ceux du hameau de l'époux [1]; cette lutte honorable est un témoigna-

[1] La commune de Fours, composée de trente-six hameaux répandus dans cette vallée, renfermait, au premier janvier mil

ge de l'estime publique, et il faut pour le mériter une conduite exempte de reproche.

huit cent dix-huit, une population de six cent quarante âmes. Chaque hameau, composé d'un petit nombre de maisons, n'est habité que par des membres plus ou moins éloignés d'une même famille, et tous ont pour capital une province à exploiter. Ses habitants vont, les uns en Bourgogne, les autres en Normandie, en Flandre, en Hollande, jusqu'en Suède et en Danemarck, et à leur retour chacun rapporte des pays qu'il parcourt ordinairement, quelque petit meuble à l'usage de sa famille. Cette circonstance fait qu'on trouve dans cette petite vallée, sous un espace très-borné, des ustensiles des contrées les plus opposées.

Outre les usages dont il est parlé dans le texte, les Fournaisiens en ont encore d'autres qui méritent de trouver place ici.

Le jour de la Purification de la Vierge, chaque ménagère se lève à minuit avec ses enfants, et tous restent en prières jusqu'au jour. Ces prières ont pour objet de se préparer à la mort et à la résurrection. La prière finie, chacun se fait à soi-même, et tout haut, les questions et les réponses suivantes, après s'être nommé par ses noms et prénoms :

D. N. Onté anaras passa?

(Où iras-tu passer)?

R. A la vallée de Josaphat.

D. Qué li trouveras?

(Qu'y trouveras-tu)?

R. Lou mouvais Satanas.

D. Te dira : onté vas?

(Il te dira : Où vas-tu)?

R. Iou li dirai : laissa me passa, mouvais Satanas, que iou m'en agué adoura Dieou et la Vierge Maria, lou jou de la Purification.

(*Je lui dirai : laisse-moi passer, mauvais Satanas, que j'aille adorer Dieu et la Vierge Marie, le jour de la Purification*).

La paix étant rétablie, les deux partis se réunissent et on s'achemine vers la maison de

La veille de la Noël se célèbre dans toute la Provence par un grand repas qui n'était originairement qu'une collation frugale. Toutes les provisions qu'on a paraissent sur la table ce jour là, en réjouissance de la venue de N. S.; ce repas est aussi d'obligation dans la vallée de Fours; mais là, le nombre de plats de toute espèce est fixé à neuf. Le festin se fait après quelques cérémonies préliminaires. Quand le couvert est mis et que la table est servie, la famille réunie se rend avec toute la solennité possible au bûcher où on a préparé une grosse bûche d'un bois fruitier, s'il se peut; on a soin d'emporter dans un vase du *bouillon de lasagnes* (espèce de pâte mince qu'on fait bouillir et qui doit nécessairement être l'un des neuf plats préparés pour ce festin), et on bénit cette bûche, qui porte le nom de *Charendon*, en répandant de ce bouillon sur l'un de ses bouts. Cette libation se fait à la porte de la maison. On rentre ensuite processionnellement; le chef de la maison passe devant et les enfants le suivent, portant le Charendon soutenu par deux cordes, et chemin faisant, ils chantent à deux chœurs une hymne, en patois du pays, dont voici le commencement:

Vers. Charendon ven.
(*Viens Charendon*).
Rép. Dieou nous mande proun de ben.
(*Que Dieu nous envoie le bien nécessaire*).
Vers. Dieou nous sauve nostrey gens *,
(*Que Dieu conserve nos gens*).
Rep. Aquest an et puis longtemps.
(*Cette année et longtemps encore*).

L'hymne étant terminée on met le *Charendon* au feu par l'un de ses bouts, et il doit durer autant que les fêtes. Comme tout

* Cette prière est pour ceux du pays qui sont partis pour faire leur course hivernale.

l'époux, dont la porte se trouve fermée. Celui qui conduit la mariée frappe, et la personne

le temps de sa présence au foyer est un temps de réjouissance, on a soin de ne le faire brûler que lentement pour qu'il puisse durer jusqu'aux Rois *.

L'heure de minuit étant arrivée, on se rend à l'église pour entendre la messe ; mais avant qu'elle commence, on présente l'agneau. Voici comment se fait cette cérémonie. Quatre jeunes gens, dont trois représentent des pasteurs et le quatrième un Ange, s'avancent, conduisant un agneau orné de rubans. Arrivés à la porte de l'église, ils chantent sur deux airs différents un dialogue en français et en patois. L'Ange appelle les Bergers pour qu'ils se livrent à l'allégresse et qu'ils aillent à Bethléem adorer le Messie. Un des bergers, surpris de ces paroles auxquelles il ne comprend rien, appelle son camarade Jean qui entend le français, et il le prie de lui interpréter les paroles de cet inconnu.

Jean s'enquiert du voyageur de l'objet de sa venue, et pourquoi il fait tant de bruit à la porte de leurs cabanes; alors l'Ange lui annonce la naissance de Jésus. Jean trouvant ce langage extraordinaire consulte un vieillard pour savoir si une vierge peut enfanter : celui-ci lui répond :

Quan n'eri juiné agué ben entendu
Dire à moun gran, d'aquéou Dieou attendu.
Puis din la santa Scritura
Se li trove escri qu'un Dieou n'en deou naqui
D'una Viergé santa e pura, etc.

(*Quand j'etais enfant j'avais bien ouï parlé à mon grand (père) de ce Dieu attendu ; puis dans l'Écriture sainte*

* Cette bûche de Noël est connue dans toute la Provence, où elle porta différents noms, suivant les pays. Le repas de la veille de Noël porte dans la Basse Provence le nom de *Careno*, qui lui vient de *Carenum*, vin cuit, parce que ce soir là on boit de cette qualité de vin.

restée dans la maison demande : Qui est là ? Ce sont, répond le premier, des voyageurs fatigués qui cherchent un gîte : il lui est réparti qu'on ne peut pas ouvrir, parce qu'on attend une nouvelle maîtresse de maison. Alors une autre personne du cortège prenant la parole annonce l'arrivée de la jeune épouse, et la porte s'ouvre à l'instant. Après des salutations réciproques l'épousée s'avance, et on lui présente trois petits pains. Elle en donne deux à ceux qui sont dans la maison, et un à ceux qui sont dehors. Par l'acceptation de ces pains, la jeune épouse fait un acte de prise de possession du logis, et la distribution inégale qu'elle en fait, signifie qu'elle doit être économe, et prodiguer ses soins à ceux de la maison de préférence aux étrangers. Après ce partage des pains, le plus proche parent de la mariée vient lui présenter dans un plat deux poignées de froment qu'elle prend et

on trouve écrit que Dieu doit naître d'une Vierge sainte et pure).

C'est ici, comme on voit, un véritable *mystère* qui se joue dans l'église, et dont l'origine remonte probablement très-haut dans le moyen-âge.

Quand ce *mystère* est terminé, l'Ange et les Pasteurs entrent dans l'église, s'approchent de la crêche, et s'étant mis à genoux ils offrent l'agneau en chantant un dernier verset.

qu'elle répand sur la tête des assistants en augure d'abondance[1]. Enfin, la dernière cérémonie qui se pratique avant d'entrer dans la maison, consiste à présenter aux époux de la soupe dans une seule assiette et une cuiller à chacun d'eux, pour leur faire entendre qu'ils doivent désormais vivre en commun, et comme s'ils n'étaient qu'un seul et même individu. Ce jour-là, la table de l'hospitalité est servie, et chacun, habitant ou étranger, a droit de s'y asseoir.

Ces cérémonies, on le voit, tiennent à des usages très-anciens, et dérivent en grande partie de celles pratiquées par les Romains dans le mariage par coemption; on retrouve ici les *paranymphi*, la cérémonie du *Domiducus* et la plupart des leçons morales que, chez ce peuple, la nouvelle épouse recevait sous l'apparence de pratiques mystérieuses.

Les tristes réformes introduites par la révolution avaient, sinon anéanti, du moins fait négliger quelques-unes de ces cérémonies, et entre autres celle de la station sur la pierre des épousées; mais un véritable esprit de patriotisme a fait revivre depuis les usages anciens, et on

[1] Cet usage se pratique dans plusieurs contrées de la Savoie.

veille à ce que personne ne puisse se dispenser de les accomplir.

Une particularité bien remarquable, et que nous ne devons pas omettre, c'est que l'on retrouve encore aujourd'hui à Fours un usage jadis pratiqué chez les Grecs, et qui était une des institutions de Solon. La femme en se mariant ne devait porter à son mari que trois robes et des meubles de peu de valeur, pour que les dots n'appauvrissent pas les familles : les Fournaisiennes ne doivent également apporter, en se mariant, que trois robes et des effets pour la somme de deux cents francs au plus, afin de ne pas trop diminuer le montant de la dot.

Un autre usage, dont on ne peut méconnaître l'ancienneté, a lieu à l'époque du premier jour de l'an. Ce jour là, chaque *ménagère* [1] va de grand matin puiser de l'eau à la fontaine. Celle qui peut y arriver la première dépose sur cette fontaine des prémices de son travail (comme une tranche de son meilleur pain, un morceau de fromage fait dans son ménage, etc.). La femme

[1] On donne le nom de *ménagère* a la femme qui est à la tête du ménage, la mère de famille. Ce mot équivaut au *materfamilias* des Romains.

qui vient après elle, trouvant ces offrandes les prend, les emporte chez elle et rapporte en même temps celles qu'elle aurait déposées elle-même, si elle avait été la plus diligente.

Cet usage est évidemment conservé de l'antiquité, et il n'y a de perdu que l'idée de la divinité à laquelle l'offrande était consacrée. Il paraît vraisemblable que cette divinité était Cybèle ou la Terre à qui, à l'époque du renouvellement de l'année on offrait, en témoignage de reconnaissance, quelque portion de ce qu'elle avait produit elle-même.

Il serait bien difficile de reconnaître dans cet amas de tristes et chétives masures qui forment aujourd'hui la commune de Vergons, la capitale d'une peuplade puissante, les VERGUNI, auxquels elle aurait donné son nom; mais l'étonnement cesse quand, en considérant la montagne de Chamatte, au pied de laquelle ce village est bâti, on aperçoit les marques effrayantes d'épouvantables éboulements, qui renversant sur elle-même une partie de cette montagne ont dû ensevelir sous leurs décombres les habitations et peut-être les habitants. La tradition du pays conserve le souvenir de cette terrible catastrophe qui conver-

tit la pente douce, par laquelle la montagne s'inclinait autrefois vers la vallée, en un escarpement vertical et en des précipices affreux.

Par Vergons passait la voie Prætorienne qui, de Riez se rendait à *Cemenellum* par *Sanicio* Senez, *Salina* Castellane, *Anotium* Annot et *Glanateva* Glandèves, dans ce département.

L'ancienne ville d'*Annot* paraît avoir été un peu plus vers le nord que ne l'est la ville moderne. Les roches qui se sont détachées de la montagne et que l'on voit en cet endroit, sont percées de plusieurs rangées de trous carrés et régulièrement disposés pour servir d'appui aux poutres des maisons qui y étaient adossées. Ces blocs énormes, dont le nombre s'augmente tous les ans par quelque nouvelle chûte, donnent à ce côteau l'aspect le plus effrayant et en même temps le plus singulier. Leur teinte noire, produite par l'effet des années, contraste d'une manière tout-à-fait pittoresque avec le vert des vignes ou celui des châtaigniers qui croissent dans les intervalles que ces roches laissent entre elles. Sur les plus anciens de ces blocs on aperçoit encore quelques vestiges des bâtisses qu'on y avait élevées. Ceux dont la sommité offre une surface d'un peu d'é-

tendue sont couverts d'une couche de terre qu'on y a transportée, et que l'insuffisance du sol force à mettre en culture, des marches taillées sur le rocher donnent au cultivateur les moyens d'arriver jusqu'au plateau ensemencé qui le couronne.

Le nom de *Vers-la-Ville* que porte ce quartier, l'existence de l'ancienne paroisse dont le vaisseau s'y trouve encore, et des tombeaux antiques qu'à différentes époques on a découverts au même lieu, sont des preuves assez certaines que la ville primitive se trouvait là.

Sur le chemin d'Annot à Entrevaux, à cinq kilomètres environ de la première de ces villes et à côté du pont de St. Benoît, on remarque un rocher qui descend presque à pic vers le torrent du Colomp. A la hauteur d'environ cent mètres, se trouve l'entrée d'une caverne très-profonde de l'aspect le plus sauvage et d'un accès difficile et dangereux.

L'intérieur de cette caverne, à la bouche de laquelle on ne peut arriver qu'en gravissant avec peine des pointes de rocher auxquels il faut se cramponner, se divise en plusieurs salles dont on ne peut atteindre le fond, qu'en rampant sous les masses de pierre qui les séparent. Infiniment curieuse sous le rapport des concrétions de toute

espèce qu'elle renferme, des superbes stalactites qui en tapissent les parois, tantôt affectant la forme de colonnes, tantôt imitant des draperies ou présentant le bisarre aspect de têtes d'animaux extraordinaires, elle l'est encore plus par les souvenirs qu'elle rappelle.

De tous les voyageurs qui l'ont visitée, un seul peut-être, désireux de la connaître dans tous ses détails, avait osé pénétrer dans les enfoncements les plus difficiles, et s'était aperçu qu'elle renfermait une grande quantité d'ossements humains. Ce hardi voyageur était le docteur Feraudy, d'Annot. Peu de temps avant sa mort, ce médecin avait fait part de cette découverte à M. Rabiers-du-Villars, ancien Sous-Préfet de Castellane. Résolu de pénétrer avec ce magistrat dans toutes les cavités de cette vaste caverne, nous nous y rendîmes pour l'explorer en entier.

Une salle latérale très-basse, dont l'ouverture se voit à gauche dans la salle du milieu avait fixé notre attention, et nous l'avions parcourue jusqu'à un point où il semblait impossible d'aller plus loin, et d'où nous étions revenus sur nos pas.

Arrivés à l'extrémité de la caverne, où toute la magnificence des concrétions semble s'être réunie, nous n'avions aperçu que quelques os

épars, que nous avions en effet reconnus pour avoir appartenu à des hommes; mais il y avait loin de cette trouvaille à la découverte annoncée par le docteur, que nous commencions à taxer d'exagération dans son rapport. Ne voulant emporter aucun regret en sortant de cette caverne, nous prîmes la détermination de nous enfoncer de nouveau dans la grotte latérale et de nous traîner aussi loin qu'il serait possible de le faire. Arrivés encore une fois au point d'où nous avions rétrogradé, nous nous glissâmes dans le très-petit espace qui se présentait devant nous, et nous parcourûmes une longueur d'environ quinze mètres, tantôt marchant accroupis, tantôt nous traînant sur les coudes et sur les genoux; et nous nous aperçûmes, enfin, que nous étions arrivés au terme de nos recherches : nous remarquâmes, en effet, que nous nous trouvions sur des os humains presque entièrement recouverts par des concrétions stalagmitales ou par les boues que produisent en cet endroit les eaux qui filtrent à travers les rochers. Ces os, de couleur rougeâtre et que leur vétusté rend extrêmement friables, sont remarquables par leur épaisseur.

Il paraissait extrêmement difficile de se rendre raison de la réunion de ces ossements de tous les

âges, dans l'endroit le plus reculé et le moins accessible de cette vaste cavité. La vallée du Colomp trop resserrée sur ce point, et l'inspection de la montagne nous donnaient la conviction que, à peu de chose près, l'accès de cette caverne n'a dû, en aucun temps, être plus facile qu'il ne l'est aujourd'hui. Nous ne pouvions donc pas nous arrêter à l'idée que cette grotte eût pu servir de cimetière. En admettant même, ce qui est invraisemblable, qu'on eût bravé la difficulté d'arriver jusqu'à sa bouche pour y porter des morts, quelle nécessité de se traîner sur le ventre pour tirer les cadavres jusqu'à cet endroit, tandis que la caverne est si vaste et si élevée sur presque tous les autres points de son étendue ? Il semblait évident que les individus à qui avaient appartenu ces débris avaient trouvé la mort là où ils gisaient ; mais en quel temps et par quelle cause ?

Nous cherchions en vain à faire cadrer cet événement avec les persécutions de l'église ou avec les malheurs des guerres civiles, ces époques ne donnaient aucun résultat satisfaisant. L'historien latin, Florus, vint enfin nous tirer d'embarras, en nous retraçant, dans la description de la guerre Ligustique, la catastrophe des

habitants de ces contrées qui furent étouffés par le vainqueur dans les cavernes qui leur servaient de retraite. Voici ce chapitre que son peu d'étendue nous permet de transcrire en entier.

CHAPITRE III (LIVRE 2e).

De la Guerre Ligustique.[1]

« La (seconde) guerre punique était terminée, » mais le repos qui la suivit fut de si courte durée,

[1] Peracto Punico bello, secuta est brevis sanè, et quasi ad recipiendum spiritum requies, argumentumque pacis, et bonâ fide cessantium armorum, tunc primùm post Numam clausa fuit porta Jani : sed statim ac sinè morâ patuit. Quippe jam Ligures, jam Insubres Galli, nec non et Illyrii lacessebant, sic de sub Alpibus, id est, de sub ipsis Italiæ faucibus, gentes, Deo quodam assiduè incitante, ne rubiginem ac situm scilicet arma sentirent ; denique ita quotidiani, et quasi domestici hostes tirocinia militum imbuebant ; nec aliter utrâque gente quam si cote quâdam, populus Romanus ferrum suæ acuebat virtutis, Ligures imis Alpium jugis adhærentes inter Varum et Macram flumen, implicitosque dumis silvestribus, major aliquanto labor erat invenire, quàm vincere. Tutum locis, et fuga, durum, atque velox genus, ex occasione magis latrocinia, quàm bella faciebat. Itaque cùm diù multùmque eluderent saltu, viis, latebris, Deceates, Oxybii, Euburiates, Ingauni, tandem Fulvius latebras eorum ignibus sepsit : Bæbius in plana deduxit : Posthumius ita exarmavit, ut vix reliquerit ferrum quo terra coleretur.

» qu'il semblait presque que ce n'était que pour
» reprendre ses esprits.

» Pour la première fois, depuis le règne de
» Numa, on venait de fermer les portes du tem-
» ple de Janus, signe non équivoque et du désir
» qu'on avait de maintenir la paix, et de la con-
» fiance avec laquelle on déposait les armes.
» Mais il fallut les rouvrir sans retard, parce
» que les Liguriens, les Gaulois-Insubriens et les
» Illyriens se préparaient à une attaque. Les na-
» tions qui habitent sous les Alpes, c'est-à-dire,
» celles qui sont aux portes même de l'Italie
» semblaient poussées par quelque malin génie
» à reprendre les armes, comme si ces peuples
» avaient craint qu'elles ne contractassent de la
» rouille par le repos. Ennemis perpétuels, et,
» pour ainsi dire, ennemis domestiques des
» Romains, ils dressaient leurs nouvelles levées
» avec autant de célérité que si le peuple Romain
» avait déjà aiguisé son épée.

» Les Liguriens gravissant l'extrême sommet
» des Alpes, entre le Var et le Magra, et em-
» barrassant les avenues avec des buissons sau-
» vages étaient plus difficiles à joindre qu'à vain-
» cre. Rassurés par les lieux et par la facilité de
» s'échapper, ces peuples aussi durs qu'agiles,

» guettaient les occasions et commettaient plutôt
» des brigandages qu'ils ne faisaient la guerre.
» Les Salyens, les Déciates, les Oxybiens,
» les Euburiates, les Ingauniens ayant enfin
» poussé à bout la patience des Romains, Ful-
» vius[1] pour en finir, ordonna d'enfermer leurs
» cavernes par des feux, Bæbius descendit alors
» dans la plaine, et Posthumius désarma si bien
» le pays, qu'à peine laissa-t-il du fer pour cul-
» tiver la terre. »

Ce même historien, en décrivant la guerre de César dans les Gaules, cite d'autres exécutions militaires de cette espèce : « Les cavernes, dit-il,
» servaient de retraite aux Aquitains, il les fit
» fermer ; les forêts offraient un asile aux Mori-
» niens, il les fit incendier (3, 10). »

Voilà bien, ce semble, la catastrophe à laquelle on doit rapporter la mort de tous ceux qui, grands et petits, s'étaient renfermés dans

[1] A. Fulvius Flaccus fut consul substitué à Calpurnius Pison, mort dans sa magistrature l'an 573 de Rome. Il fut continué dans le consulat l'année suivante et il triompha des Liguriens, moins, suivant le témoignage de Tite-Live, par l'importance de ses exploits, que par les difficultés qu'il avait eu à surmonter pour vaincre l'ennemi. M. Bæbius Tamphilus avait été consul en l'an 572 et A. Posthumius-Albinus en 573 avec Pison.

la caverne de St.-Benoît. Peut-être n'était-ce là que la retraite des vieillards, des femmes et des enfants qui, pour échapper plus sûrement à l'ennemi, s'étaient réfugiés dans cette cavité, et qui ne se croyant même pas assez en sûreté dans les grandes salles où les Romains pouvaient les poursuivre, s'étaient enfoncés dans cet antre bas et profond, où ils ne supposaient pas qu'on pût les atteindre. Ils ignoraient de quels moyens se servirait le barbare vainqueur pour leur faire trouver une mort affreuse au milieu des ténèbres qui leur servaient d'abri.

Divers historiens parlent des inventions de toute espèce qu'employaient leurs compatriotes, pour forcer les ennemis fugitifs à se rendre. Tacite (14, 23), dit que les barbares fuyant devant le vainqueur, et quelques-uns s'étant réfugiés dans des cavernes avec ce qu'ils avaient de plus cher, le général Romain, « Miséricor-
» dieux envers les suppliants, et cruel envers
» ceux qui s'enfoncaient dans les cavernes, ayant
» fait remplir de sarments et de broussailles,
» *sarmentis virgultisque*, les issues de ces cavités,
» y fit mettre le feu. » Plutarque assure que Sertorius usa de stratagème pour forcer de recourir à sa clémence ceux qui s'étaient retirés dans des

cavernes. S'apercevant que le vent s'engouffrait dans ces cavités, il fit lever à leur orifice une grande poussière qui contraignit de sortir, par la crainte d'en être étouffés, ceux qui s'y étaient enfermés. Joseph (14, 27), fait l'éloge de l'intrépidité avec laquelle les Romains osaient entrer dans les cavernes pour combattre ceux qui s'y réfugiaient. Suivant lui, Hérodes fit attaquer par des soldats placés dans des coffres que l'on descendait du haut des rochers vis-à-vis l'ouverture des antres inaccessibles, les ennemis qui s'y étaient retirés, et il cite particulièrement un soldat qui s'élança seul à la bouche d'un de ces gouffres et tua de sa main ou précipita dehors tous ceux qui voulaient lui opposer quelque résistance.

Un témoignage muet, mais qui doit paraître d'un certain poids dans la supposition que les ossements de la caverne de St.-Benoît sont ceux d'une portion des Gaulois qui périrent dans la guerre Ligustique, c'est celui des débris de charbon qu'on y retrouve encore et dont nous avons pu recueillir quelques parcelles. Leur petit volume, sous une forme cilindrique, prouve qu'ils proviennent de la combustion de broussailles, et leur friabilité ainsi que les incrustations sta-

lagmitales dont quelques-uns sont recouverts, attestent leur ancienneté. La profondeur à laquelle nous les avons trouvés, indique que les Romains étaient entrés dans la caverne; mais que ne pouvant atteindre ceux qu'ils cherchaient, ils les avaient fait périr par la suffocation. La singularité de trouver des morceaux de charbon dans un endroit aussi reculé, où nous ne pouvions pas supposer que des bergers ou toute autre personne eussent allumé du feu, nous avait portés à les ramasser, sans présumer en ce moment qu'ils pourraient servir d'appui à un fait historique.

Quant à l'identité des peuples de cette contrée avec ceux désignés par Florus, elle est incontestable. On sait qu'avant l'invasion des Gaules on comprenait sous le nom de Liguriens une grande partie des peuples qui se trouvaient placés près de la Méditerranée; et quoique cet historien détermine d'abord comme théâtre de la guerre l'espace compris entre le Magra et le Var, dont la caverne de St.-Benoît n'est éloignée que de quelques kilomètres, il désigne ensuite comme ayant été particulièrement soumis à ce désastre les Salyens, les Déciates, les Oxybiens qui habitaient la rive gauche du Var, et les Euburiates

dont la position est inconnue, et qui étaient peut-être les habitants de cette partie des Alpes.[1]

[1] Les découvertes de cavernes à ossements, faites depuis la première édition de cet ouvrage, peuvent modifier considérablement ce que nous avancions ainsi à une époque où la présence d'ossements humains dans diverses cavités de la terre n'avait point encore appelé sur ce phénomène archéo-géologique l'attention des savants. Quoique ce que nous avons rapporté sur la manière affreuse dont les Romains poursuivaient les malheureux qui s'efforçaient de défendre leur liberté et de conserver leur indépendance semble s'accorder très-bien avec toutes les circonstances relatives à la position de ces ossements dans la caverne de St.-Benoît, nous éprouvons cependant aujourd'hui de très-grands doutes que notre éloignement des lieux ne nous permet pas de vérifier. Nous avouons même qu'en y réfléchissant bien, et en rappelant tous nos souvenirs sur la visite que nous fîmes de cette caverne, nous sommes frappé d'une circonstance à laquelle nous ne prêtâmes pas alors toute l'attention que nous y aurions portée maintenant. Nous examinerions bien aujourd'hui, et nous le disons pour que d'autres le fassent, s'il était possible que des individus qui se seraient réfugiés dans la cavitéllatérale où sont les ossements, eussent pu s'y entasser en certain nombre ? Nous en doutons. C'est aux naturalistes qui exploreront cette caverne, à s'assurer au moyen de quelques fouilles, si avec ces ossements humains il n'existe pas des débris d'animaux, comme on en rencontre dans les cavernes à ossements provenant de dépôts diluviens. Des recherches doivent se faire aussi sous les couches stalagmitales des différentes parties de la caverne, car si les eaux ont entraîné des cadavres dans cette grotte, il est à croire qu'elles ne les ont pas poussés seulement dans cette cavité latérale, mais qu'elles ont dû en déposer dans les autres parties de cette grande cavité : c'est là un point d'histoire naturelle très-important, qui se recommande à l'attention des explorateurs.

Dans le pays des Verguni se trouvait encore la

Nous devons ajouter, dans l'intérêt de ce point d'histoire naturelle, que presque en face de la caverne de St.-Benoît, au bas de la montagne, de l'autre côté du torrent, dans un terrain qui paraît être d'éboulement, nous avions trouvé des fragments d'ossements fossiles que nous envoyâmes à M. G. Cuvier, qui, dans une lettre du 28 avril 1818, nous faisait connaître que ces os avaient appartenu à un animal du genre cerf. « Je n'en ai » trouvé, ajoutait-il, que trois de reconnaissables, la dent, le » calcaneum et un fragment d'os du pied. Je ne pense pas que les » dents attachées à une portion de mâchoire aient été humaines; » elles sont arrivées fracturées et je n'ai pu en déterminer positi- » vement l'espèce. » Ajoutons que parmi ces fragments d'ossements nous avons remarqué, comme dans la caverne, des parcelles de charbon végétal, nullement pétrifié, pénétrées par l'humidité, et qu'on pouvait pétrir entre les doigts.

Depuis que cette note a été écrite, M. Gras, ingénieur des mines à Grenoble, a visité la grotte de Saint-Benoît, et voici ce qu'il en dit dans la *Statistique minéralogique des Basses-Alpes* qu'il a récemment publiée :

» La grotte de Saint-Benoît est située au sud de ce village, » sur la route d'Entrevaux ; elle a été creusée dans un banc cal- » caire d'une grande épaisseur qui commence la série des cou- » ches de la formation à nummulites. Son accès est difficile ; on » n'y parvient qu'en gravissant un rocher presque vertical » d'environ 50 mètres de hauteur. La grotte, dont l'ouverture » est large et haute, présente d'abord une salle peu spacieuse, » qui sert comme de vestibule ; on entre ensuite dans une es- » pèce de galerie dirigée à peu près du nord au sud, dont la » longueur est de plus de 300 mètres, et la largeur moyenne » seulement de 6 à 7 ; la hauteur du plafond est très-variable » et, en général, au-dessous de 3 à 4 mètres. En s'avançant » dans l'intérieur de cette galerie, on remarque à gauche plu- » sieurs ramifications basses et étroites, dans lesquelles on ne » peut pénétrer qu'en rampant et avec beaucoup de difficultés.

ville de Glandèves, *civitas Glannateva*[1]. L'ancien terrain sur lequel on présume que reposait cette ville ayant été emporté par les eaux du Var, on ne trouve guères d'autres monuments d'antiquité dans ses environs que des médailles, des pierres et quelques débris de sépultures. La cité des *Glannatenses* fut détruite, comme tant d'autres, à l'époque désastreuse des invasions

» L'une d'elles, qui paraît être la plus étendue, n'a pas moins » de 30 à 40 mètres de longueur. Le sol de la grotte est formé » quelquefois d'une couche épaisse de tuf calcaire déposé par les » eaux, et le plus souvent d'un amas de sable et de limon mêlé » de débris calcaires. On trouve dans ce terrain meuble, à sa » surface ou bien à une petite profondeur, un grand nombre » de fragments de poterie rougeâtre et non vernissée, des osse- » ments humains et des os d'animaux. Ces divers objets sont » surtout abondants vers le commencement de la grotte jusqu'à » 30 ou 40 mètres de son ouverture; on en rencontre aussi bien » plus avant et jusque dans les ramifications les plus profondes. » Parmi les ossements, plusieurs happent à la langue et parais- » sent très-anciens. M. Jules de Christol, qui les a examinés, » y a reconnu une portion de crâne humain et les restes de » divers animaux domestiques appartenant aux genres cheval, » mouton, bœuf, sanglier. A ces ossements étaient joints ceux » d'un cerf de moyenne grandeur, dont l'espèce n'a pu être » déterminée faute de pièces suffisantes. Si, parmi les débris » d'animaux que nous venons d'indiquer, il n'en est point qu'on » ait pu rapporter avec certitude à des races perdues, tout » annonce au moins qu'ils remontent à une haute antiquité.

[1] *Civitas Glannatenensium*, *Glannativæ*, *Glamnativa*, *Glandatensium*, suivant la notice de l'Empire.

des barbares. Ses habitants se réfugièrent sur l'autre rive du Var, où ils fondèrent la ville actuelle d'Entrevaux, et où peut-être il existait déjà quelques habitations.

Dans le hameau de Rouaïne, sur le chemin de Vergons à Annot, on voit, à l'extrémité de la rue, une maison sur le mur de face de laquelle on remarque une pierre portant la figure, en relief, d'une hache ou plutôt d'un couperet ou espèce de *sesespita* (*planche* 3, *fig.* 9).

Deux pierres semblables existaient autrefois, disposées symétriquement aux côtés de la porte de cette même maison ; la seconde a disparu à l'occasion de réparations faites dans cette partie.

Au nord de Vergons, dans une espèce de bassin formé par les montagnes de Chamatte et de Lacolle, gît la commune d'Allons, dans le terroir de laquelle on a découvert, dans le courant du siècle dernier, des médailles romaines et quelques figurines, entr'autres un petit Mercure en bronze qu'on dit être d'une très-belle conservation : on ignore ce qu'il est devenu.

Le pays des SUETRI dont *Salina*[1] était la capi-

[1] *Salina Suetrorum*, *civitas Saliniensium*.

tale, paraît n'avoir pas eu une grande étendue. Resserrée entre les SENICI, les VERGUNI, les REIENSES et une partie de la frontière des Salyes, il est à présumer que cette peuplade n'avait guères de ville considérable que sa capitale.

L'identité de *Salina* avec Castellane n'est plus douteuse depuis longtemps : Bouche, Papon et Achard ont constaté cette vérité, prouvée d'ailleurs par les monuments.

La cité des Saliniens n'était pas précisément aux lieux qu'occupe la ville de Castellane, mais un peu plus à l'occident, vers le quartier qui porte encore aujourd'hui le nom de *Salaou*. Ruinée par les Sarrasins vers l'an 812, cette ville perdit ses habitants qui se retirèrent sur le rocher qui s'élève perpendiculairement au-dessus de la rivière de Verdon, et là, ils bâtirent une nouvelle ville qui fut appelée *Petra-Castellana*, *Castellum* ou *Castellana-Salinensium*. La population augmentant ensuite en même temps que les dangers diminuaient, la haute ville fut abandonnée à son tour, et ses habitants, redescendus dans la plaine, fondèrent la Castellane moderne.

Le quartier où existait la ville primitive ne possède plus aujourd'hui qu'une ancienne église sous le titre de Notre-Dame-du-Plan. Les maté-

riaux des édifices de la ville ancienne ayant été employés à la reconstruction de la ville nouvelle, on ne peut attendre que du hasard la découverte de quelques-uns des monuments qui y abondaient et qui ont disparu à tous les regards.

Parmi ceux qui n'ont pas été détruits ou enlevés, les plus remarquables sont :

1° Un ossuaire que l'on voit dans l'enclos de la maison de M. Andrau, avec cette inscription :

IVLIA FVSCINA
OSSVARIVM
VIVA SIBI FECIT.

2° Un cippe qui était placé autrefois sous le bénitier de l'église de saint Victor, et que le prieur Laurensi, auteur d'une histoire diffuse de Castellane, fit placer dans un des angles d'une tribune qu'il fit bâtir. Ce cippe (*fig.* 8, *planche* 3), dont on ne peut voir que deux côtés, présente sur l'un la figure d'une hache, et sur l'autre une inscription dont on ne peut distinguer qu'une partie, et que le prieur Laurensi copie ainsi :

M SETOSIVS.....
M RVFINO SETO...
CIVIT SALINIENSIS
PRAETORI MAXI...

AMANTISSIMO
QUI OBIIT PRIO NO...
NAS MENSIS V....
TITO VESPASIANO IMP. VIX
DIEBVS.... MENS... II
ANNO.... IN HORTO
SVORVM.

3° Une inscription gravée sur une pierre d'environ 0^{m}, 975 sur 0^{m}, 437, engagée dans la montée de la chaire des Augustins. Cette inscription, placée au milieu d'un encadrement, est ainsi conçue, d'après le même historien :

HELVIAE PATERNAE
HELVIVS PROFVTVRVS
ET HELVIA IANVARIA
LIB. PATRO... (*Liberti patronæ*).
MERENTISSIMAE.

4° Un cippe (*fig.* 4, *planche* 3), élevé à plusieurs membres des familles *Catullina* et *Materna*, et qui se trouve au quartier de Notre-Dame-du-Plan. Ce monument prouve qu'il y avait dans la cité des Saliniens une cohorte urbaine qui portait le N° XIV.

D. M.

T QVARTINO

CATVLLINO ET

LVCILLAE MATE

RNAE PARENTIBVS

ET QVARTINO MATE

RNO MIL. COH. XIIII

VRB. FRATRI QVAR

TINA CATVLLINA

Une autre inscription rapportée par l'auteur de l'histoire de Castellane, d'après Soleri qui l'avait découverte, porte ces mots :

M. MATVCONI MARCELLINI ET

M.MATVCONI MAXIMI DECC

CIVITATIS SALIN. M. MATVC

ONIVS SEVERVS ET IVLIA

FVSCINA FILIIS PIISSIMIS

ET SIBI VIVI FECERVNT.

H. M. H. N. S.

(Hoc monumentum hæredes non sequitur).

Cette pierre est aujourd'hui dans les fondements de la tribune des Augustins.

Le même écrivain parle d'une grosse pierre, qu'il ne savait que par tradition, exister dans les fondements de l'église Notre-Dame, et sur laquelle se trouverait sculptée une épée. Il assure encore qu'il existait un cirque dans la ville des Saliniens et que les derniers restes n'en ont été détruits que depuis peu de temps ; il pense que les grosses pierres qui forment les sièges des halles, ainsi que celles qui servent de piliers à l'église de St. Joseph proviennent de ses démolitions.

Le territoire de Chasteuil, ceux de Robion, de Bagarris et de Castillon fournissent assez fréquemment des médailles romaines que la charrue découvre, et des débris de ces briques dont on recouvrait les tombeaux, preuves irrécusables de l'existence de ces lieux du temps des Romains. Sur le col de Robion un berger trouva, il y a peu d'années, un certain nombre de pièces de monnaie impériale, en or, et en 1817 on découvrit à Chasteuil un tombeau dans lequel se trouvaient réunies dix-sept médailles de moyen bronze assez bien conservées.

Une inscription grecque trouvée autrefois à

Bagarris paraît avoir couvert le tombeau de deux amants ou de deux jeunes époux auxquels, seuls, elle peut convenir, ainsi que le remarque le père Papon. Soleri qui rapporte cette inscription, ajoute que de son temps elle n'existait déjà plus. La voici telle qu'il la donne :

ΣΟΜΑΤΑ ΜΕΝ ΔΥΟ

ΨΥΧΗ ΔΕ ΜΙΑ.

(Deux corps à la vérité, mais une seule âme).

Auprès de Castillon on passe le Verdon sur un pont dont la tradition fait remonter l'origine au temps de Jules César, et qu'on appelle Pont-Julien. Le pont faisait partie de la route militaire dont nous avons parlé, qui de Castellane se rendait à Vergons. Le pont romain, écroulé vers le milieu du dix-septième siècle, fut rebâti par ordre des Procureurs de la Province en l'an 1698, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'inspection du millésime gravé sur une pierre qu'on voit entre l'arceau sous lequel passe la route de St.-André et le grand arc sous lequel passe la rivière. Le pont actuel n'est donc qu'une construction moderne qui a conservé sa première dénomination.

Entre ce pont et Castellane, au quartier de

Cheiron, on voit encore une pierre milliaire dont on ne peut plus reconnaître l'inscription. D'autres pierres milliaires se trouvent aux environs de Castellane. Il en existe une au quartier de Sionne sur laquelle on ne lit plus qu'avec peine ces mots :

IMP. CAES.

M. AVR.

PROBO. P. F.

INV. AVG.

III COSS. P. P.

II.

(Duobus millibus ab urbe passibus).

Bergier en fait mention dans son livre des chemins militaires, *liv.* 3, *chap.* 31.

Les Sencii avaient pour capitale *Sencium* ou *Sanicio*[1] mentionnée par Ptolémée, aujourd'hui Senez, petite commune de sept à huit cents âmes

[1] *Civitas Saniciencium, Seneeensium, Sanitiensium, Sabsentium, Saneciencium, Sanetensium, Senetensium, Senescentium*, suivant la notice de l'Empire.

de population, et siège d'un évêché avant la révolution.

Au territoire de cette peuplade se trouvait un *Vicus* dont le nom ancien est remplacé par celui de St.-Jacques-lez-Barrême.

Il existait autrefois dans ce lieu une prévôté commandataire d'une collégiale de chanoines réguliers de St.-Augustin. Bouche cite plusieurs médailles de bronze et d'argent trouvées de son temps dans ce terroir, ainsi qu'un fragment de marbre portant, en beaux caractères, cette portion d'inscription :

D. ET
IVL.. C.
CO....

Les peuples qui avec les *Avantici* furent tirés de la Province des Alpes maritimes par Galba pour être incorporés dans la Narbonaise, et que, d'après Pline, on appellait *Bodiontici*, habitaient la vallée de la Bléone depuis sa source jusqu'à son embouchure.

Suivant M. Esmieu, auteur d'une notice de la ville des Mées, le nom de cette peuplade aurait été mal rendu par les transcripteurs du naturaliste romain, et il faudrait lire, au lieu du mot

Bodiontici celui de *Bledonici*, dérivé du nom de la rivière *Bledona* qui parcourait leur territoire. Il est certain qu'il suffirait qu'un premier copiste eût erré en écrivant ce nom, pour que cette erreur se fût, pour ainsi dire, naturalisée dans le texte latin. Un écrivain d'un rare mérite, et dont le sentiment est du plus grand poids, l'illustre Gassendi, avait eu lui-même une opinion semblable. Dans sa *Notitia ecclesiæ Diniensis*, il relève cette erreur et propose de lire *Bledonici* ou *Bledontici*. On sait que les anciens peuples donnaient à leur territoire le nom de l'objet le plus remarquable qui s'y trouvait placé, et l'on peut s'assurer que la plupart des peuplades de ces contrées empruntaient le leur de la rivière la plus considérable qui arrosait leur vallée; on peut citer dans cette partie des Alpes les *Esubiani*, les *Avantici*, les *Sueltri*, les *Verguni*, qui tiraient leur nom de l'Ubaye, du Vançon, de l'Esteron [1], du Verdon.

La capitale des *Bodiontici* ou *Bledontici* a éprouvé le sort de toutes les villes dont l'emplacement a changé plusieurs fois. Les matériaux des anciens édifices ont été employés sans distinction

[1] Papon, *tom* 1.

à des constructions postérieures, et il ne reste plus aucun monument qui puisse attester l'ancienne existence de cette ville. La disette en ce genre est même telle, à Digne, que si Pline ne constatait aussi positivement son ancienneté [1], on ne pourrait jamais soupçonner qu'il y a eu dans ces quartiers une ville connue des Romains.

La position de Digne, nommée *civitas Dignienses*, *Dienensium*, dans la notice de l'Empire, a éprouvé, à ce qu'il paraît, plusieurs changements ; mais en quel lieu se trouvait la *Dinia* de Pline ?

Si l'on s'en rapportait entièrement aux étymologies celtiques, il faudrait supposer que Digne était placée dans le vallon des Bains, puisqu'on assure que son nom est formé de *Din* et *ia* qu'on interprète par *Eau-chaude*, mots qui sont également exprimés, dit-on, par *Gryselium* (Gréoux), quoique ce dernier nom n'ait, certes, aucun rapport avec le premier.

Comme le vallon des Bains thermaux, qui n'a pas plus de quatre à cinq cents mètres de largeur, n'a jamais pu contenir une ville, et que

[1] *Bodienticos quorum oppidum Dinia.*

d'ailleurs rien n'annonce que ces eaux aient été employées du temps des Romains, nous devons renoncer à l'idée de trouver dans cette gorge étroite l'emplacement de la *Dinia* des Gaulois.

De toutes les expositions convenables pour l'assiette d'une ville, il n'en est pas qui semblât devoir mieux s'adapter à notre sujet que celle du quartier des Sieyes; et si l'on pouvait fonder une probabilité sur l'avantage du site et sur quelques obscurs indices d'antiquités qui s'y trouvent, comme un autel (*planche* 3, *fig.* 7), et un vieux tronçon de colonne de granit gris, on serait tenté de croire que c'est aux Sieyes que dût être l'ancienne ville de Digne.

Les invasions désastreuses et successives de tant de peuples barbares qui exercèrent tour-à-tour leurs ravages dans la Provence, pendant la durée de cinq ou six siècles; la présence calamiteuse des Vandales, des Goths, Visigoths, Ostrogoths, Lombards, Hongrois et Sarrasins qui s'abandonnaient aux plus furieux excès contre les hommes qu'ils torturaient, contre les animaux qu'ils détruisaient, contre le sol qu'ils saccagaient, et les monuments qu'ils renversaient, toutes ces scènes de dévastation et de ruines dûrent forcer les citoyens à quitter leur retraite qui

n'offrait plus que des cendres, pour s'en créer de nouvelles. C'est alors que la plupart des villes anciennes furent abandonnées, et que celle de Digne fut transportée sans doute, soit sur le mont St.-Vincent, où le père François-Jacques, récolet, auteur d'une histoire de cette ville, prétend, nous ne savons sur quel fondement, qu'elle fut bâtie et où le vénérable prélat qui lui donna son nom, fit entendre ses paroles de consolation et de salut; soit, ce qui est plus probable, au bourg de Notre-Dame où il existait peu-têtre déjà quelques habitations, et où, plus tard, on bâtit la vaste église romane qu'on y voit.

Cette nouvelle ville fut entourée de murailles dont il n'y a plus de nos jours d'autres traces, que quelques restes de murs et ceux d'une porte sur le chemin du Brusquet.

La ville actuelle existait-elle en même temps que celle du quartier de Notre-Dame? Gassendi l'assure positivement; et l'étendue du vaisseau de l'église qui n'est pas en rapport avec l'exiguité de ce quartier, donne une force nouvelle à cette assertion. Il est vraisemblable que la facilité de se défendre dans le site de la ville actuelle détermina les habitants à y bâtir deux tours; l'une, sur le mont St.-Charles, où l'on aperçoit encore quelques

substructions ; l'autre, au bas de la montagne du Pied-cocu, forteresse que Gassendi appelle *Turris Taliasia*, et qui forme aujourd'hui le fond du palais épiscopal. Des maisons ayant été bâties ensuite sous la protection de ces deux tours, la ville s'y transporta insensiblement, et bientôt elle se trouva en entier autour du mont St.-Charles. Le bourg de Notre-Dame ne fut plus que le faubourg de la DIGNE moderne.

A cette époque, la population de Digne était considérable, et de nombreuses manufactures, vivifiées par les eaux qui entourent cette ville, procuraient de grandes richesses à ses habitants. Le fléau de la guerre, et celui, bien plus épouvantable et plus destructeur, de la peste qui désola cette ville en l'an 1629, ont tellement affaibli cette population, que du nombre de dix mille âmes auxquel elle s'élevait au commencement de cette affreuse calamité, elle descendit à celui de quinze cents, et qu'elle n'est jamais allée depuis au-delà de trois mille cinq cents [1] : le célèbre Gassendi a donné dans sa notice de l'église de Digne, une déchirante relation de ce fléau terrible que

[1] La population de Digne était de 3,427 individus au premier janvier 1818.

nous avions insérée dans la première édition de ce travail, mais que nous croyons devoir retrancher de celle-ci, comme trop étrangère au sujet tout spécial de notre livre.

La tradition fait remonter au règne de Charlemagne, ainsi que nous l'avons dit, la fondation de plusieurs églises de la haute Provence; celle de Notre-Dame de Digne, celles de Senez, de Seyne et d'Allos, toutes bâties sur le même modèle, sont de ce nombre. Un millésime qu'on prétend avoir été aperçu dans les fondations de celle d'Allos, fixerait en effet leur construction vers cette époque [1].

L'église de Notre-Dame de Digne est une construction romane bien conservée à l'extérieur; l'intérieur, malgré son état de dégradation, montre encore sur certaines parties des murs, des

[1] Il y a une trentaine d'années, qu'une crue des eaux du Verdon ayant endommagé une digue construite le long de l'un des murs de l'église d'Allos, la chûte des blocs mit à découvert une partie des fondations de ce côté, et l'on aperçut une pierre portant un millésime dont on n'a pu se rappeler l'expression, mais qui faisait alors remonter à mille ans l'édification de cette église. Nous ignorons si ce millésime était contemporain, ou s'il avait été gravé après coup, ce qui paraîtrait assez vraissemblable, attendu qu'on ne plaçait guères de millésime aux édifices de cette époque.

traces de peintures à fresque. Celles placées au-dessus de l'autel des âmes du Purgatoire, sont remarquables par la bizarrerie de la composition. Le peintre a imaginé de placer sur une même ligne les sept péchés mortels, représentés par des personnages allégoriques. Au-dessus de chacun de ces tableaux, on voit la vertu opposée, exprimée par un buste de saint ou de sainte; et au-dessous, se trouve la peine réservée dans l'enfer à celui qui se livre au péché. Parmi ces châtiments il s'en trouve d'assez singuliers : nous citerons celui du péché de luxure, où une femme nue est suspendue au-dessus d'un brasier par une corde dont les deux bouts sont noués à ses mamelles. Chaque cadre est surmonté d'un écriteau en langue romane : il est inutile de faire remarquer que ces peintures sont très-postérieures au monument, et qu'elles ne peuvent guères appartenir qu'au XVIe siècle ou à la fin du XVe.

Parmi les villes qui, dans le pays des *Bodiontici* ou *Bledonici*, reconnaissent une origine antique, se trouve placée nécessairement celle des Mées, dont le nom moderne est la traduction littérale, dans l'idiome du pays, du nom ancien *Metæ*, Bornes [1] : nom qui lui vient des rochers coniques

[1] Esmieu, Notice des Mées.

[illegible] Les [illegible] ments de [illegible] mosaïques [illegible] vase rond, de [illegible] même à [illegible] [illegible] au commence- [illegible] la [illegible]

[illegible] de [illegible] deux [illegible]

Il existait encore d'autres *pagi* et *vici*, bourgs et villages, dans l'étendue du territoire des *Bodiontici*, mais sur lesquels on ne sait rien de particulier. De ce nombre sont: *Aiglun*, près de Digne, dont les environs fournissent beaucoup de ces larges briques tumulaires, vulgairement appelées *sarrasines*, parce que, aux yeux du peuple, tout ce qui est antique est sarrasin; *Beaucouse*, où M. de Beaucouse faisant creuser un canal d'une certaine profondeur, découvrit les ruines d'une maison ancienne qu'on jugea avoir dû être la proie des flammes, par la grande quantité de charbons qu'elle renfermait, et dans une chambre basse de laquelle on trouva, près d'un squelette qui se réduisit en poussière quand on le toucha, quelques médailles de bronze dont une au type de Vespasien, et une à celui de la colonie de Nismes; le *quartier des Molières*, où l'on trouve une grande quantité de tombeaux en briques et en larges pierres, et de l'un desquels fut retiré l'anneau de fer dessiné dans la planche 2, sous le n° 15.

Un *vicus* a existé aussi, dans les temps du bas empire, vers le plateau qui termine la haute montagne de Cosson, près de Digne, si l'on en juge par la quantité d'ossements et de tombeaux en [illegible]res [illegible]erres qui se trouvent au sommet de cette

et aigus auxquels elle est adossée, et qui de loin ressemblent assez aux *metæ*, des cirques. Les vestiges d'anciennes sépultures, les fragments de lampes sépulcrales, les briques tumulaires trouvées en divers quartiers, les débris de mosaïques découverts en d'autres, un grand vase rond, de forme antique, déterré dans la ville même à quatre ou cinq mètres de profondeur, il y a quelques années; des médailles nombreuses qui ne sont recouvertes que par une légère couche de terre; enfin, une inscription découverte au commencement de la révolution, sur les rives de la Durance, et que M. Esmieu croit avoir appartenu au fronton d'un temple de Jupiter, ne laissent aucun doute sur l'antiquité de cette ville.

Cette inscription dont la pierre qui la contenait, fut cassée, et dont on n'a retiré qu'un fragment, porte en tête et en grandes lettres les sigles,

I. O. M. *(Jovi optimo maximo).*

Et au-dessous, en caractères de moindre proportion, les commencements des deux premières lignes de celles qui suivaient:

GRAE.....

IPO....

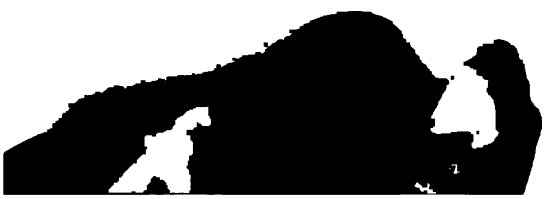

Il existait encore d'autres *pagi* et *vici*, bourgs et villages, dans l'étendue du territoire des *Bodiontici*, mais sur lesquels on ne sait rien de particulier. De ce nombre sont: *Aiglun*, près de Digne, dont les environs fournissent beaucoup de ces larges briques tumulaires, vulgairement appelées *sarrasines*, parce que, aux yeux du peuple, tout ce qui est antique est sarrasin; *Beaucouse*, où M. de Beaucouse faisant creuser un canal d'une certaine profondeur, découvrit les ruines d'une maison ancienne qu'on jugea avoir dû être la proie des flammes, par la grande quantité de charbons qu'elle renfermait, et dans une chambre basse de laquelle on trouva, près d'un squelette qui se réduisit en poussière quand on le toucha, quelques médailles de bronze dont une au type de Vespasien, et une à celui de la colonie de Nismes; le *quartier des Molières*, où l'on trouve une grande quantité de tombeaux en briques et en larges pierres, et de l'un desquels fut retiré l'anneau de fer dessiné dans la planche 2, sous le n° 15.

Un *vicus* a existé aussi, dans les temps du bas empire, vers le plateau qui termine la haute montagne de Cosson, près de Digne, si l'on en juge par la quantité d'ossements et de tombeaux en larges pierres qui se trouvent au sommet de cette

et aigus auxquels elle est adossée, et qui de loin ressemblent assez aux *metæ*, des cirques. Les vestiges d'anciennes sépultures, les fragments de lampes sépulcrales, les briques tumulaires trouvées en divers quartiers, les débris de mosaïques découverts en d'autres, un grand vase rond, de forme antique, déterré dans la ville même à quatre ou cinq mètres de profondeur, il y a quelques années; des médailles nombreuses qui ne sont recouvertes que par une légère couche de terre; enfin, une inscription découverte au commencement de la révolution, sur les rives de la Durance, et que M. Esmieu croit avoir appartenu au fronton d'un temple de Jupiter, ne laissent aucun doute sur l'antiquité de cette ville.

Cette inscription dont la pierre qui la contenait, fut cassée, et dont on n'a retiré qu'un fragment, porte en tête et en grandes lettres les sigles,

I. O. M. *(Jovi optimo maximo).*

Et au-dessous, en caractères de moindre proportion, les commencements des deux premières lignes de celles qui suivaient:

GRAE.....

IPO....

Il existait encore d'autres *pagi* et *vici*, bourgs et villages, dans l'étendue du territoire des *Bodiontici*, mais sur lesquels on ne sait rien de particulier. De ce nombre sont: *Aiglun*, près de Digne, dont les environs fournissent beaucoup de ces larges briques tumulaires, vulgairement appelées *sarrasines*, parce que, aux yeux du peuple, tout ce qui est antique est sarrasin; *Beaucouse*, où M. de Beaucouse faisant creuser un canal d'une certaine profondeur, découvrit les ruines d'une maison ancienne qu'on jugea avoir dû être la proie des flammes, par la grande quantité de charbons qu'elle renfermait, et dans une chambre basse de laquelle on trouva, près d'un squelette qui se réduisit en poussière quand on le toucha, quelques médailles de bronze dont une au type de Vespasien, et une à celui de la colonie de Nismes; le *quartier des Molières*, où l'on trouve une grande quantité de tombeaux en briques et en larges pierres, et de l'un desquels fut retiré l'anneau de fer dessiné dans la planche 2, sous le n° 15.

Un *vicus* a existé aussi, dans les temps du bas empire, vers le plateau qui termine la haute montagne de Cosson, près de Digne, si l'on en juge par la quantité d'ossements et de tombeaux en larges pierres qui se trouvent au sommet de cette

et aigus auxquels elle est adossée, et qui de loin ressemblent assez aux *metæ*, des cirques. Les vestiges d'anciennes sépultures, les fragments de lampes sépulcrales, les briques tumulaires trouvées en divers quartiers, les débris de mosaïques découverts en d'autres, un grand vase rond, de forme antique, déterré dans la ville même à quatre ou cinq mètres de profondeur, il y a quelques années; des médailles nombreuses qui ne sont recouvertes que par une légère couche de terre; enfin, une inscription découverte au commencement de la révolution, sur les rives de la Durance, et que M. Esmieu croit avoir appartenu au fronton d'un temple de Jupiter, ne laissent aucun doute sur l'antiquité de cette ville.

Cette inscription dont la pierre qui la contenait, fut cassée, et dont on n'a retiré qu'un fragment, porte en tête et en grandes lettres les sigles,

I. O. M. *(Jovi optimo maximo).*

Et au-dessous, en caractères de moindre proportion, les commencements des deux premières lignes de celles qui suivaient:

GRAE.....

IPO....

Il existait encore d'autres *pagi* et *vici*, bourgs et villages, dans l'étendue du territoire des *Bodiontici*, mais sur lesquels on ne sait rien de particulier. De ce nombre sont: *Aiglun*, près de Digne, dont les environs fournissent beaucoup de ces larges briques tumulaires, vulgairement appelées *sarrasines*, parce que, aux yeux du peuple, tout ce qui est antique est sarrasin; *Beaucouse*, où M. de Beaucouse faisant creuser un canal d'une certaine profondeur, découvrit les ruines d'une maison ancienne qu'on jugea avoir dû être la proie des flammes, par la grande quantité de charbons qu'elle renfermait, et dans une chambre basse de laquelle on trouva, près d'un squelette qui se réduisit en poussière quand on le toucha, quelques médailles de bronze dont une au type de Vespasien, et une à celui de la colonie de Nismes; le *quartier des Molières*, où l'on trouve une grande quantité de tombeaux en briques et en larges pierres, et de l'un desquels fut retiré l'anneau de fer dessiné dans la planche 2, sous le n° 15.

Un *vicus* a existé aussi, dans les temps du bas empire, vers le plateau qui termine la haute montagne de Cosson, près de Digne, si l'on en juge par la quantité d'ossements et de tombeaux en larges pierres qui se trouvent au sommet de cette

et aigus auxquels elle est adossée, et qui de loin ressemblent assez aux *metæ*, des cirques. Les vestiges d'anciennes sépultures, les fragments de lampes sépulcrales, les briques tumulaires trouvées en divers quartiers, les débris de mosaïques découverts en d'autres, un grand vase rond, de forme antique, déterré dans la ville même à quatre ou cinq mètres de profondeur, il y a quelques années; des médailles nombreuses qui ne sont recouvertes que par une légère couche de terre; enfin, une inscription découverte au commencement de la révolution, sur les rives de la Durance, et que M. Esmieu croit avoir appartenu au fronton d'un temple de Jupiter, ne laissent aucun doute sur l'antiquité de cette ville.

Cette inscription dont la pierre qui la contenait, fut cassée, et dont on n'a retiré qu'un fragment, porte en tête et en grandes lettres les sigles,

I. O. M. *(Jovi optimo maximo).*

Et au-dessous, en caractères de moindre proportion, les commencements des deux premières lignes de celles qui suivaient:

GRAE.....
IPO....

Il existait encore d'autres *pagi* et *vici*, bourgs et villages, dans l'étendue du territoire des *Bodiontici*, mais sur lesquels on ne sait rien de particulier. De ce nombre sont: *Aiglun*, près de Digne, dont les environs fournissent beaucoup de ces larges briques tumulaires, vulgairement appelées *sarrasines*, parce que, aux yeux du peuple, tout ce qui est antique est sarrasin; *Beaucouse*, où M. de Beaucouse faisant creuser un canal d'une certaine profondeur, découvrit les ruines d'une maison ancienne qu'on jugea avoir dû être la proie des flammes, par la grande quantité de charbons qu'elle renfermait, et dans une chambre basse de laquelle on trouva, près d'un squelette qui se réduisit en poussière quand on le toucha, quelques médailles de bronze dont une au type de Vespasien, et une à celui de la colonie de Nismes; le *quartier des Molières*, où l'on trouve une grande quantité de tombeaux en briques et en larges pierres, et de l'un desquels fut retiré l'anneau de fer dessiné dans la planche 2, sous le n° 15.

Un *vicus* a existé aussi, dans les temps du bas empire, vers le plateau qui termine la haute montagne de Cosson, près de Digne, si l'on en juge par la quantité d'ossements et de tombeaux en larges pierres qui se trouvent au sommet de cette

et aigus auxquels elle est adossée, et qui de loin ressemblent assez aux *metæ*, des cirques. Les vestiges d'anciennes sépultures, les fragments de lampes sépulcrales, les briques tumulaires trouvées en divers quartiers, les débris de mosaïques découverts en d'autres, un grand vase rond, de forme antique, déterré dans la ville même à quatre ou cinq mètres de profondeur, il y a quelques années; des médailles nombreuses qui ne sont recouvertes que par une légère couche de terre; enfin, une inscription découverte au commencement de la révolution, sur les rives de la Durance, et que M. Esmieu croit avoir appartenu au fronton d'un temple de Jupiter, ne laissent aucun doute sur l'antiquité de cette ville.

Cette inscription dont la pierre qui la contenait, fut cassée, et dont on n'a retiré qu'un fragment, porte en tête et en grandes lettres les sigles,

I. O. M. *(Jovi optimo maximo).*

Et au-dessous, en caractères de moindre proportion, les commencements des deux premières lignes de celles qui suivaient:

GRAE.....

IPO....

Il existait encore d'autres *pagi* et *vici*, bourgs et villages, dans l'étendue du territoire des *Bodiontici*, mais sur lesquels on ne sait rien de particulier. De ce nombre sont: *Aiglun*, près de Digne, dont les environs fournissent beaucoup de ces larges briques tumulaires, vulgairement appelées *sarrasines*, parce que, aux yeux du peuple, tout ce qui est antique est sarrasin; *Beaucouse*, où M. de Beaucouse faisant creuser un canal d'une certaine profondeur, découvrit les ruines d'une maison ancienne qu'on jugea avoir dû être la proie des flammes, par la grande quantité de charbons qu'elle renfermait, et dans une chambre basse de laquelle on trouva, près d'un squelette qui se réduisit en poussière quand on le toucha, quelques médailles de bronze dont une au type de Vespasien, et une à celui de la colonie de Nismes; le *quartier des Molières*, où l'on trouve une grande quantité de tombeaux en briques et en larges pierres, et de l'un desquels fut retiré l'anneau de fer dessiné dans la planche 2, sous le n° 15.

Un *vicus* a existé aussi, dans les temps du bas empire, vers le plateau qui termine la haute montagne de Cosson, près de Digne, si l'on en juge par la quantité d'ossements et de tombeaux en larges pierres qui se trouvent au sommet de cette

et aigus auxquels elle est adossée, et qui de loin ressemblent assez aux *metæ*, des cirques. Les vestiges d'anciennes sépultures, les fragments de lampes sépulcrales, les briques tumulaires trouvées en divers quartiers, les débris de mosaïques découverts en d'autres, un grand vase rond, de forme antique, déterré dans la ville même à quatre ou cinq mètres de profondeur, il y a quelques années; des médailles nombreuses qui ne sont recouvertes que par une légère couche de terre; enfin, une inscription découverte au commencement de la révolution, sur les rives de la Durance, et que M. Esmieu croit avoir appartenu au fronton d'un temple de Jupiter, ne laissent aucun doute sur l'antiquité de cette ville.

Cette inscription dont la pierre qui la contenait, fut cassée, et dont on n'a retiré qu'un fragment, porte en tête et en grandes lettres les sigles,

I. O. M. *(Jovi optimo maximo).*

Et au-dessous, en caractères de moindre proportion, les commencements des deux premières lignes de celles qui suivaient:

GRAE.....

IPO....

Il existait encore d'autres *pagi* et *vici*, bourgs et villages, dans l'étendue du territoire des *Bodiontici*, mais sur lesquels on ne sait rien de particulier. De ce nombre sont: *Aiglun*, près de Digne, dont les environs fournissent beaucoup de ces larges briques tumulaires, vulgairement appelées *sarrasines*, parce que, aux yeux du peuple, tout ce qui est antique est sarrasin; *Beaucouse*, où M. de Beaucouse faisant creuser un canal d'une certaine profondeur, découvrit les ruines d'une maison ancienne qu'on jugea avoir dû être la proie des flammes, par la grande quantité de charbons qu'elle renfermait, et dans une chambre basse de laquelle on trouva, près d'un squelette qui se réduisit en poussière quand on le toucha, quelques médailles de bronze dont une au type de Vespasien, et une à celui de la colonie de Nismes; le *quartier des Molières*, où l'on trouve une grande quantité de tombeaux en briques et en larges pierres, et de l'un desquels fut retiré l'anneau de fer dessiné dans la planche 2, sous le n° 15.

Un *vicus* a existé aussi, dans les temps du bas empire, vers le plateau qui termine la haute montagne de Cosson, près de Digne, si l'on en juge par la quantité d'ossements et de tombeaux en larges pierres qui se trouvent au sommet de cette

et aigus auxquels elle est adossée, et qui de loin ressemblent assez aux *metæ*, des cirques. Les vestiges d'anciennes sépultures, les fragments de lampes sépulcrales, les briques tumulaires trouvées en divers quartiers, les débris de mosaïques découverts en d'autres, un grand vase rond, de forme antique, déterré dans la ville même à quatre ou cinq mètres de profondeur, il y a quelques années; des médailles nombreuses qui ne sont recouvertes que par une légère couche de terre; enfin, une inscription découverte au commencement de la révolution, sur les rives de la Durance, et que M. Esmieu croit avoir appartenu au fronton d'un temple de Jupiter, ne laissent aucun doute sur l'antiquité de cette ville.

Cette inscription dont la pierre qui la contenait, fut cassée, et dont on n'a retiré qu'un fragment, porte en tête et en grandes lettres les sigles,

I. O. M. *(Jovi optimo maximo).*

Et au-dessous, en caractères de moindre proportion, les commencements des deux premières lignes de celles qui suivaient:

GRAE.....

IPO....

Il existait encore d'autres *pagi* et *vici*, bourgs et villages, dans l'étendue du territoire des *Bodiontici*, mais sur lesquels on ne sait rien de particulier. De ce nombre sont: *Aiglun*, près de Digne, dont les environs fournissent beaucoup de ces larges briques tumulaires, vulgairement appelées *sarrasines*, parce que, aux yeux du peuple, tout ce qui est antique est sarrasin; *Beaucouse*, où M. de Beaucouse faisant creuser un canal d'une certaine profondeur, découvrit les ruines d'une maison ancienne qu'on jugea avoir dû être la proie des flammes, par la grande quantité de charbons qu'elle renfermait, et dans une chambre basse de laquelle on trouva, près d'un squelette qui se réduisit en poussière quand on le toucha, quelques médailles de bronze dont une au type de Vespasien, et une à celui de la colonie de Nismes; le *quartier des Molières*, où l'on trouve une grande quantité de tombeaux en briques et en larges pierres, et de l'un desquels fut retiré l'anneau de fer dessiné dans la planche 2, sous le n° 15.

Un *vicus* a existé aussi, dans les temps du bas empire, vers le plateau qui termine la haute montagne de Cosson, près de Digne, si l'on en juge par la quantité d'ossements et de tombeaux en larges pierres qui se trouvent au sommet de cette

montagne, près de la chapelle de Saint Michel : on sait qu'au moyen âge des chapelles étaient construites assez généralement sur l'emplacement des centres de population qui avaient cessé d'exister. Ces tombeaux évidemment chrétiens conservent tous les signes d'une haute antiquité, comme un petit pot de terre (*fig.* 6, *pl.* 3), placé près de la tête du mort, et dans chacun de ces pots, une ou plusieurs petites pièces de monnaie[1].

[1] Il paraît que l'usage de placer des pièces de monnaie dans les tombeaux, s'était conservé encore quelque temps après l'établissement du christianisme. C'était alors un effet de l'habitude auquel on n'attachait plus aucune idée religieuse. Le respect pour les morts et le devoir de leur donner la sépulture étant profondément enracinés dans le cœur des anciens, ce n'est sans doute qu'insensiblement qu'on a pu parvenir à faire perdre aux nouveaux chrétiens la coutume des cérémonies qu'on pratiquait aux funérailles. Pour ne pas effaroucher les néophytes, il fallut composer avec eux sur quelques usages, et ceux qui se liaient au respect pour les morts durent être de ce nombre. Une preuve de ce que nous avançons est dans les conservations des sigles de la consécration des tombeaux D. M. *Diis Manibus*, qu'on retrouve sur des sépultures chrétiennes. Ces deux lettres pouvant être interprêtées par les mots *Deo magno* ou *maximo*, on consentit à les laisser placer encore sur les pierres tumulaires. Fabretti, dans son *Thesaurus inscript.*, cite plusieurs consécrations de ce genre, et entr'autres une qui avec le monogramme du Christ parle de Lachesis et des eaux du Tenare.

On peut supposer avec Bouche que les vases de terre qu'on trouve fréquemment dans les sépultures chrétiennes de ces premiers temps étaient destinées à contenir de l'eau bénite.

Le rocher de grès à l'extrémité duquel est bâti l'ancien village de Gaubert, et qui se détachant des coteaux voisins s'avance isolément vers la Bléone qu'il domine, possédait un monument en partie taillé dans le roc, qu'il est assez difficile de qualifier.

Ce monument se composait de deux pièces dont l'une, plus élevée que l'autre de 1^{m}, 30 avait 8^{m}, 12 de longueur, et dont l'autre avait une étendue de 9^{m}, 745. Ces deux pièces communiquaient entre elles par un escalier dont il subsiste encore deux marches taillées dans le roc : nous ne comprenons pas ce que sont devenues les autres, s'il en a existé un plus grand nombre, ou pourquoi on les aurait faites en maçonnerie, au lieu de les tailler dans le roc comme celles-ci.

Le long du plan supérieur, du côté qui regarde le midi, on voit les restes d'une portion de rocher taillée en forme de mur. Trois pilastres groupés, également taillés dans le roc, s'appuyent sur la partie de ce mur qui répond à l'intérieur du monument. Ces restes de mur ont 1^{m}, 950 de hauteur et 0^{m}, 622 d'épaisseur, et les pilastres inégalement espacés entre eux ont 0^{m}, 974 de largeur, et sont séparés par une banquette haute de 0^{m}, 324 et large de 0^{m}, 351.

Au pied du pilastre du milieu, du côté droit, se trouve un trou arrondi, de 1 m de diamètre et de 0 m, 28 de profondeur verticale.

A l'extrémité orientale de la partie la plus haute, le roc est coupé de manière à former quatre marches par lesquelles, de l'extérieur, on descendait dans le temple dont le sol est ainsi un peu plus bas que celui du dehors; ces marches sont presque entièrement usées.

Le côté extérieur du mur-rocher est garni d'une banquette dont les dimensions sont les mêmes que celles de l'autre banquette qui règne dans l'intérieur, entre les pilastres. Au pied de cette banquette, au bord du rocher, il y a un espace de 1 m de large formant un petit chemin qui, par cette disposition, est borné, d'un côté, par le mur et sa banquette, et de l'autre, par le précipice qui commence au défaut du rocher. Le plan inférieur ne présente pas la même largeur sur toute sa surface, en raison du retrécissement du rocher; il est vraisemblable qu'en cet endroit, cette surface était rendue égale, par des bâtisses dont on ne trouve plus de traces. De cette dernière pièce, on communiquait avec l'extérieur de l'édifice par la porte d'entrée, dont un fragment du pied droit subsiste encore, et par une autre

petite porte, dont on voit les traces auprès de la séparation des deux parties du monument.

Le mur méridional de l'église moderne s'élève à la distance de 5^{m}, 297 et en face du mur-rocher. Cette largeur paraît avoir été celle du monument lui-même, puisque cette muraille est fondée sur une banquette taillée aussi dans le roc, et correspondante à celle qui règne en face entre les pilastres.

Il paraît que le mur-rocher n'était percé que d'une seule fenêtre dont on voit l'ouverture, à côté du pilastre oriental.

Quelle a été la destination de ce monument que la forme allongée et méplate des soubassements des pilastres montre comme appartenant au style ogival, et qui ne peut pas remonter, par conséquent, plus haut que le XIIIe siècle? La tradition en fait une église : dans ce cas, l'autel aurait été placé à l'extrémité du plan inférieur qui aurait été fermé par un mur en maçonnerie formant le chevet de l'église. Le double ressaut que présente le plan de cette construction peut avoir été motivé par la pente du rocher, que sa stratification ne permettait pas peut-être de tailler en muraille d'une trop grande hauteur, quoiqu'il y ait eu beaucoup d'originalité à en conserver une partie de cette

manière. Dans cette hypothèse nous considérerions le trou qui existe au côté gauche du plan supérieur comme une cuve de fonts baptismaux. Nous ne dissimulons pas cependant que la circonstance de l'entrée du monument pratiquée à l'extrémité orientale, contrairement aux idées de l'époque où nous paraît remonter ce monument, et celle non moins exceptionnelle, du placement de l'autel dans la partie la plus basse, nous font douter, si ces restes appartiennent réellement à une chapelle, de l'exactitude de nos suppositions. Peut-être faudrait-il considérer les marches placées à l'extrémité orientale et la porte qui s'y trouvait comme communiquant avec une pièce construite en maçonnerie dans cette partie, et supposer que l'entrée de l'église se trouvait à l'extrémité occidentale, l'autel s'élevait en avant de cet escalier du fond, qu'il cachait. Mais alors, le trou n'appartiendrait plus aux fonts baptismaux, qui devaient être, obligatoirement, dans le vestibule de l'église. Comme qu'il en soit, cette excavation de Gaubert est un monument aussi curieux et intéressant, que favorable à la controverse : en voici le profil.

Des restes de forte bâtisse et de fortifications, se remarquent encore sur le plateau de Gaubert qui dans les anciens documents portait le titre de *Castrum*.

On a remarqué qu'à côté des *Bodiontici*, Pline nomme les *Avantici*. C'est sur le peu de mots qu'il en dit, que se fonde tout ce que nous savons de ce peuple. On chercherait en vain, dans les écrits des anciens, d'autres témoignages de son existence. Toutefois, puisqu'il est attesté que les *Avantici* vivaient au milieu des Alpes et que, jusques sous Galba, ils furent considérés, comme faisant partie des nations qui y étaient renfermées, on a lieu d'être étonné de ne pas les voir figurer au rang de ces mêmes nations, lorsque, sous Auguste, soumises et réunies à l'empire, leurs noms furent recueillis, avec soin, sur le monument élevé à la gloire du vainqueur. Le trophée qui rappelle cette fastueuse nomenclature, en suivant la chaîne des Alpes, depuis le Tyrol, jusques à la Méditerranée, ne fait aucune mention des *Avantici*; et, ici, il faut l'avouer, nous n'avons pas la ressource que d'autres, pour appuyer leurs conjectures, ont trouvée dans la supposition de la corruption du texte de l'inscrip-

tion du trophée. Cette inscription a éprouvé sous la main des divers copistes, différentes altérations d'autant plus difficiles à corriger, qu'elles portent sur des noms propres, la plupart peu ou point connus, et ces altérations sont devenues la source d'une foule de conjectures et de variantes. C'est ainsi, pour ne point sortir du département des Basses-Alpes, que Bouche a cru pouvoir reconnaître les *Sentii*, sous le nom défiguré et diversement écrit de *Sogiuntii* et *Sontiontii*; qu'il a changé les *Nemaloni* dont il ns savait que faire, en *Nemolani*, qui lui rappellent les anciens habitants de Méolans. D'Anville lui-même, le judicieux d'Anville, est persuadé que les *Brodiontici* introduits par le père Hardouin, dans le texte de son édition de Pline, tiennent la place des *Bodiontici* [1].

[1] Dans la plupart des éditions de Pline, antérieures à celles que publia le père Hardouin, en 1685, on lit: *Ebrodiuntii*. Dans ces mêmes éditions, le passage cité plus haut (*pag.* 92), porte également: *Ebroduntios*, au lieu de *Bodionticos*: leçon singulière, faite pour embrouiller entièrement la topographie de nos contrées. Comment concevoir, en effet, la ville de Digne transportée au milieu des habitants de l'Embrunnois, ou ceux-ci descendant des hauteurs des Alpes Cottiennes, jusques sur les bords de la Bléone? Ce n'est pas qu'une erreur aussi palpable

L'ordre d'après lequel le dénombrement des peuples est fait, dans l'inscription du trophée, semble indiquer que ce n'est point au-delà d'une certaine ligne des hautes montagnes, qu'il faut chercher ces hommes courageux qui, après s'être maintenus, long-temps, dans l'indépendance, s'acquirent dans une lutte, où la défaite était inévitable, la gloire de succomber les derniers. Mais les *Avantici* n'étaient-ils pas eux-mêmes dans cette ligne? Comment échappèrent-ils au sort de leurs voisins? Se soumirent-ils sans résistance? Firent-ils séparément alliance avec les Romains? C'est sur quoi il serait aujourd'hui difficile de prononcer. Ce qui est le plus probable, c'est qu'au temps

n'eût déjà été signalée et qu'ainsi qu'on le dit, le célèbre Gassendi n'en eût eu lui-même pris occasion de proposer une correction propre à offrir une excellente dénomination topique; mais cette correction n'était qu'une conjecture heureuse, elle n'avait pour elle, ni l'appui des manuscrits, ni celui des imprimés. La critique ne pouvait l'admettre. Elle s'est bornée à exprimer la leçon du savant Jésuite, et à assurer ainsi pour toujours, la résurrection des *Bodiontici*. Pour en revenir au trophée, il semble que les *Ebroduntii*, n'occupaient là la place de personne, et qu'ils pouvaient s'y croire en sûreté. Toutefois, l'impitoyable éditeur en jugea autrement et les dénicha du monument, comme il les avait chassés des environs de Digne, leur substituant les *Brodiontii*, peuple inconnu et qui a fourni à d'Anville l'idée de la correction dont on vient de parler.

d'Auguste, les *Avantici* étaient peu considérables et qu'ils faisaient même, ainsi que le présume Papon, partie de quelques-uns des peuples dont le nom est rapporté dans le trophée. Nous ne serions pas éloignés, nous-mêmes, de penser qu'ils vivaient peut-être en communauté avec les *Bodiontici*. Pline ne leur attribue aucune ville en particulier; il semble même faire de la ville de Digne, une capitale qui était commune aux uns et aux autres : *Avanticos atque Bodionticos quorum oppidum Dinia*. Si ce n'est pas là le sens rigoureux des expressions de Pline, on conviendra du moins, qu'il ne faudrait pas beaucoup d'efforts, ni les soumettre à une grande torture pour en faire sortir une interprétation favorable à ce sentiment.

Du reste, si les *Avantici* et les *Bodiontici* n'avaient aucun lien entre eux, on ne saurait douter qu'ils ne fussent voisins, et que de l'emplacement des premiers ne se déduise la position même des seconds. Bouche voulait qu'on logeât les *Avantici* à Avanson, petit village du diocèse d'Embrun, situé, pour ainsi dire, aux portes de Chorges. Mais cet extrême rapprochement de la capitale des *Caturiges* souffrait des difficultés. On a senti qu'on ne pouvait ainsi resserrer les limites d'un peuple

regardé, avec raison, comme l'un des plus puissants de ceux qui habitèrent autrefois les Alpes. Ne serait-ce pas d'ailleurs donner trop d'étendue au territoire des *Avantici*, que de les faire confiner d'une part, aux *Bodiontici*, et de l'autre aux *Caturiges*? Ces considérations ont décidé nos meilleurs géographes à placer les *Avantici* dans une position plus convenable, et cette position est généralement reconnue aujourd'hui pour être cette partie de l'ancien diocèse de Gap qui longue la rive gauche de la Durance, jusq'à la petite rivière de Vançon. Bouche s'était déterminé par l'analogie du nom d'Avanson; celui de Vançon, peut encore, sous ce rapport, satisfaire les critiques qui tiennent, surtout, à retrouver dans les noms modernes, des traces des anciennes dénominations.

Salignac, placé sur une éminence qu'entourent des côteaux assez boisés, a dû être habité anciennement. Au bas, est une plaine d'une lieue à peu près d'étendue, que traverse la route de Sisteron à Digne. C'est sur cette route[1], et dans les envi-

[1] On n'avait pas encore, lorsque nous écrivions, abandonné la route qui passait par Volonne. (N. É.)

rons, quel'on découvre de temps en temps des tombeaux, renfermant, comme à l'ordinaire, des urnes, des lampes, des pièces de monnaies et autres antiquités. En reconstruisant, il y a quelques années, une partie du chemin, on trouva aussi des mors de chevaux et des débris d'armure, notamment une petite plaque d'airain, extrêmement polie, de forme ronde, de 0^m, 081 environ de diamètre. Ces découvertes et d'autres semblables font présumer qu'à une époque qu'on ne saurait préciser, la plaine de Salignac a été le théâtre de quelque bataille.

Au nord-est de Salignac et à un myriamètre de Sisteron, au milieu des rochers de Chardavons, sur la route qui conduit à Saint-Geniés, et dans les âpres vallées d'Authon et de Feissal, on voit un monument qui peut être considéré, comme le dernier ouvrage des Romains en Provence; nous disons le dernier, parce qu'il fut élevé à l'époque où cette province commença à être envahie par les barbares. Ce monument consiste en une belle inscription, gravée sur un rocher qui fut coupé pour l'établissement d'un chemin. La voici avec sa traduction.

CL POSTVMVS DARDANVS V̄ INL ET PA
TRICIAE DIGNITATIS EX CONSVLARI PRO
VINCIAE VIENNENSIS EX MAGISTRO SCRI
NIL LIB. EX QVAEST EX PRAEF PRET GALL ET
NEVIA GALLA CLAR ET INL EEM MATEREAM
EIVS LOCO CVI NOMEN THEOPOLI EST
VIARVM VSVM CAESIS VTRIMQVE MON
TIVM LATERIB PRAESTITERVNT MV ROS
ET PORTAS DEDERVNT QVOD IN AGRO
PROPRIO CONSTITVTVM TVETIONI OM
NIVM VOLVERVNT ESSE COMMVNE A DNI
TENTE ETIAN V INL COM AC ERATRE ME
MORATI VIRI CL LEPIDO EST CONSVLA
GERMANIAE PRIMAE EX MAG MEMOR
EX COM RERVM PRIVAT VT ERGA OMNI
VM SALUTEM EORV
M STUDIVM
ET DEVO

ns, que
ux, ne
es, des
équiné
ées, un
ors de
ent
lie,
de dan
des fo
ait
théâtr
Au
ster
ur la
s à
n
m
o

ue pussent être montrés [par cette inscrip-
.on][1]. »

Voici les variantes recueillies par M. de Laplane, des prin-
-les copies de cette inscription célèbre.

.igne 1. Papon, *Hist. de Prov.* tom. I, page 95, écrit A au
de CL. Bouche, tom I, page 244, POSTHVMVS par un H;
-tter, *Inscrip. ant.* CLI. Sirmond, *Not. ad. Sid. Apol.* Bouche
.'apon ont omis le trait placé au-dessus du V. M. Millin, *Voy.*
s le midi de la F. tom. III. met un R à la place du signe A

.Ligne 2. M. Mevolhon, *Insc. gr. et lat.* et M. Millin PA-
-ICAE au lieu de PATRICIAE.

Ligne 3. Aucun des auteurs qui ont copié l'inscription n'écrit
mot VIENNENSIS comme il se trouve sur la pierre. Tous
arquent séparément les deux N, tandis que le second jambage
la première est commun au second.

Ligne 4. Sirmond et Papon, SCRINI pour SCRINII. M. de
illeneuve-Bargemont, *Fragm. d'un voy. dans les B. Alp.*
.XQVAES, il y a un T au bout. L'F dans *Exprœfectus* est
n E bien marqué ainsi que dans *fem.* et dans *materfam.* de la
igne suivante. La seule différence de ces E aux autres est qu'ils
nontent un peu plus haut. Bouche et Papon PRAET au lieu de
PRET. Bouche GAL pour GALL.

Ligne 5. Bouche, page 244, a omis le mot GALLA, et page
269, il écrit GALLACIA au lieu de GALLACLA. Dans ce mot
cla, un défaut du rocher a forcé l'ouvrier d'écarter les jambages
de l'A, de manière à ce que le premier se confond avec l'L qu'il
est difficile de ne pas prendre pour un I, si on ne suit avec la
main le trait commencé pour achever l'L.

Ligne 6. MM. Millin et Mevolhon, THEOPOLIS; il ne faut
point d'S.

Ligne 10. Les mêmes, CONSTITVM pour CONSTITVTVM.
Spon. *Miscell.* fol. 150, et Papon TVENTIONI au lieu de
TVETIONI.

Ligne 11. ADNI. 'I est devenu presque illisible.

Ce Dardanus dont il est question ici, préfet du prétoire des Gaules vers l'an 409 de l'ère chré-

Ligne 12. Sirmond, Bouche, Papon, M. de Villeneuve ETIAM pour ETIAN. L'inscription porte ERATRE et non FRATRE.

Ligne 13. Papon ajoute CLAR qui n'est pas dans l'inscription. M. Mevolhon LPIDO pour LEPIDO.

Ligne 14. Les anciens copistes écrivent EXCONSVLARI, on ne distingue plus les deux dernières lettres qui ont été effacées par le temps, ainsi que les trois IAE du dernier mot de la ligne suivante. Sirmond écrit MEMORIAE, Bouche MEMORI, et aujourd'hui on ne voit plus que MEMOR.

Ligne 16. Manque dans M. Mevolhon.

Ligne 18. On apperçoit après DEVO les traces d'un T. Il semble du moins que l'ouvrier ait tenté de l'y placer, et qu'il ne l'a répeté à la ligne suivante que dans la crainte qu'il ne fût pas suffisamment marqué.

Ici finit la face verticale de l'inscription. L'ouvrier ayant gravé ses lettres, à ce qu'il paraît, sans les tracer auparavant et sans calculer la surface qui lui était nécessaire, pour les faire entrer toutes dans l'espace qu'il avait déterminé, se trouva court, et fut obligé de placer ce qui lui en restait encore sur une portion de rocher saillante, au-dessous de celui qui porte l'inscription, et qui se trouvant dans une situation presque horizontale, fait que les caractères qui y sont tracés s'effacent de plus en plus chaque jour.

Les quatre dernières lettres du mot PVBLIC placées dans un creux plein d'aspérités sont très-difficiles à déchiffrer et on ne peut les bien lire qu'en s'aidant de la main. Sur la même ligne, et à un certain éloignement nécessité par un défaut du rocher, on lit quoique faiblement TI.

Ligne 20. Après le dernier S du mot POSS, on trouve un I, puis les faibles traces d'un gros O qui appartient au mot OSTENDI, dont les autres lettres n'ayant pu trouver place immédiatement après l'O par le bris du rocher en cet endroit, ont été

tienne, sous le règne d'Honorius, fils du grand Théodose, est le même personnage dont parlent si différemment les pieux écrivains ses contemporains. Nommé avec distinction par saint Jérôme et saint Augustin, il est désigné comme un vil scélérat par Sidonius-Apollinaris, qui était presque son compatriote. La dissemblance vient peut-être, comme l'observe M. Millin, de ce que les premiers ne l'ont jugé que par les lettres qu'il leur écrivait; tandis que le troisième, témoin de sa vie privée et politique, a pu le juger par ses actions.

Cette différence d'opinion sur le compte d'un homme qui a vécu dans les temps de trouble et

rejetées en-dessous du TI et gravées sur une ligne plus relevée que l'O. L'I d'*Ostendi*, est devenu presque imperceptible.

La manière dont Bouche, à la page 11 des additions à la Chorographie, termine cette inscription, n'est point exacte. A l'avant-dernière ligne, après les mots TIONIS PVBL, il place de suite ce qui appartient à la ligne suivante *Ostendi*.

A la dernière ligne, il met sous le P de *Publ* un T qui n'existe pas, et au lieu d'*Ostendi* qu'il a placé plus haut, il écrit VEN SARO; au-dessous de ce mot, et en dehors, il ajoute SS *suis sumptibus*.

Aucun des écrivains qui ont parlé de cette inscription n'ont vu ce VEN SARO, ni les deux SS qui le suivent, et avec quelque attention que nous ayions examiné la pierre, tant des yeux que de la main, nous n'avons pu en reconnaître des traces.

au milieu des orages politiques, et qui a joué un rôle important dans les guerres qui désolaient l'empire, à cette époque malheureuse que Robertson croit devoir fixer comme le période où le genre humain fut le plus misérable [1], cette différence, disons-nous, ne doit pas nous surprendre, nous, qui en voyons de nos jours des exemples trop frappants. Dardanus, partisan de l'empereur Honorius, fut opposé à Jovien qui avait usurpé la pourpre dans les Gaules. Cet usurpateur, assiégé dans Valence par Ataulfe, roi des Goths, et forcé de se rendre, fut livré à Dardanus qui le fit décapiter à Narbonne, selon les uns; qui l'envoya à Honorius à Ravenne, où il eut la tête tranchée selon les autres, ou qui le poignarda de sa propre main, suivant d'autres écrivains.

Ce peu d'accord, ou plutôt une opposition si extraordinaire dans la manière de rapporter la mort d'un personnage tel que Jovien, ne prouverait-elle pas que la vérité des faits n'était rien moins que notoire à ses propres contemporains; et ne pourrait-on pas en déduire cette conséquence, en faveur de Dardanus, que les injures dont l'accable Sidonius-Apollinaris, ne sont peut-être

[1] Introduction à l'histoire de Charles-Quint.

que l'effet de la prévention ou de la haine de ceux de qui saint Sidoine tenait ses renseignements; et qu'alors, comme plus tard, on se jugeait les uns les autres, suivant le parti auquel on était attaché, ou suivant l'opinion de ceux avec qui on se trouvait en contact?

La *Theopolis* mentionnée dans l'inscription n'est pas facile à retrouver, si l'on veut voir une ville dans le lieu désigné par ce nom.

L'historien de Provence, Papon, pense que cette ville, à l'existence de laquelle il ajoute foi, était bâtie sur le rocher de Dromon, vers le hameau qui porte encore le nom de *Theous*; Bouche, au contraire, la place à Chardavons, à l'endroit où se trouvait, de son temps, le monastère dont il était prévôt. M. Millin partage le sentiment de Papon, qu'Achard avait aussi consacré dans son dictionnaire géographique de la Provence, et l'on peut dire que l'analogie qui se fait remarquer entre Theous et Theopolis, a pu les décider facilement à embrasser cette opinion.

L'un des citoyens les plus recommandables et les plus instruits de ce département, qui s'occupe d'une histoire de la ville de Sisteron, sa patrie; travail qui ne sera pas d'un intérêt purement local, mais qui, sous le rapport des recherches

au milieu des orages politi[illegible]
rôle important dans les g[illegible]
l'empire, à cette époque m[illegible]
son croit devoir fixer [illegible]
genre humain fut le [illegible]
rence, disons-nous [illegible]
nous, qui en voy[illegible]
frappants. D[illegible]
Honorius, [illegible]
pourpre [illegible]
dans Va[illegible]
de se r[illegible]
capite[illegible]
Ho[illegible]
elo[illegible]
ai[illegible]
C[illegible]

il n'en serait pas de même pour
insolite du mot *locus*, pris dans le sens
ne. C'est, au reste, ce qu'a très-bien senti
fait remarquer M. de Villeneuve-Bargemont[1],
» dans une notice intéressante publiée à ce sujet[2],
» notice qui, nous devons l'avouer, nous a servi
» plus d'une fois à rectifier nos propres obser-
» vations ou à les confirmer. Il y a plus, Dardanus
» se fraye un passage à travers les rochers; il est
» obligé de créer avec des frais et des dépenses
» infinies, une route praticable pour arriver à ce
» Theopolis qu'il entoure de murs, auquel il
» donne des portes et dont le sol lui appartient,
» *in agro proprio* : rien de tout cela annonce-t-il
» une ville? n'est-il pas évident, au contraire,
» qu'avant Dardanus, Theopolis n'était rien, ou
» peu de chose; que c'est lui-même qui l'a fondé;
» que son but est de s'assurer un asile contre les
» barbares qui envahissent alors les Gaules de
» toutes parts[3], et peut-être aussi, contre un

[1] Aujourd'hui préfet du département des Bouches-du-Rhône.
[2] Fragment de voyage dans le département des Basses-Alpes. *Agen* 1811.
[3] Les Vandales avaient pénétré en Provence dès l'an 408; c'est l'époque à peu près ou Dardanus était revêtu de toutes ses dignités.

» grand nombre d'ennemis qu'ont dû lui attirer
» l'abus et surtout la perte de son autorité?

» Outre Nevia-Galla, sa femme, Dardanus a
» avec lui son frère, Claudius-Lepidus, homme
» également recommandable par les importantes
» dignités dont il fut revêtu, et qu'il a probable-
» ment entraîné dans sa chûte. Il l'associe à ses
» travaux, on peut dire à sa gloire, puisque ces
» travaux ont pour objet de pourvoir, non-seu-
» lement à la sûreté d'une famille, mais à celle
» de tous les habitants de la contrée, *tuetioni*
» *omnium voluerunt esse commune*. Il a commencé
» par imposer un nom à sa nouvelle colonie, et
» l'a appelée Theopolis, soit qu'il ait eu la pensée
» de la placer sous la protection immédiate de
» la divinité; soit qu'ayant sous la main le nom
» de Theous, qui subsiste encore aujourd'hui,
» et qui, au lieu d'être, comme on le dit quelque-
» fois, une corruption de Theopolis, n'était peut-
» être que le nom topique, il n'ait eu, à l'exem-
» ple de plusieurs fondateurs, qu'à ajouter la
» terminaison d'usage et à changer Theous en
» Theopolis, dénomination plus sonore et plus
» propre, il faut en convenir, à entrer dans le
» rythme d'une inscription lapidaire et à donner
» du relief au nouvel établissement. Toutefois,

» nous ignorons quels furent les fruits de tant
» de soins, et jusqu'à quel point Theopolis ré-
» pondit aux vues de son fondateur. Ce qui nous
» en reste n'est pas assez considérable pour chan-
» ger l'idée où nous sommes, que ce lieu relégué
» au fond d'une étroite vallée, et fermé de toute
» part aux communications ne fut jamais bien
» important. Aucun monument postérieur, *à*
» *pierre écrite*, (c'est le nom que porte le rocher
» sur lequel est gravé l'inscription), ne rappelle
» le nom de Theopolis; il n'est plus question
» dans la suite que de Dromon ou de St.-Geniés :
» encore la première mention qu'on en trouve
» ne remonte pas au-delà du onzième siècle. Le
» petit village de Chardavons qui fait également
» partie de la vallée de St.-Geniés, et sans doute
» du territoire dépendant de l'ancien patrimoine
» de Dardanus, n'est pas d'une date antérieure. »

Le sentiment que Theopolis n'était autre chose qu'un château fortifié par Dardanus, et non point une ville, avait déjà été émis par les auteurs de l'histoire universelle[1], et nous n'avons rien à

[1] Comme cette immense et précieuse collection des savants Anglais n'est pas entre les mains de tout le monde, nous croyons devoir transcrire ici la note du tome XXVI, page 121 de la partie ancienne. « Il paraît par une ancienne inscription trouvée près

ajouter à ces diverses autorités, sinon que ces Romains, ainsi que le remarque M. de Villeneuve, étant rigoureux observateurs des distinctions des lieux pour la classification desquels ils avaient une foule de mots[1], et n'ayant qualifié Theopolis que de celui de *locus*, il s'ensuit que l'opinion de l'existence d'une ville à Dromon, ne saurait être admise.

Le château de Dardanus, que Bouche suppose avoir été l'ancienne bâtisse sur laquelle on éleva par la suite le monastère de Chardavons, était à une très-petite distance du village de Theous, où l'on trouve encore tous les jours des médailles et

» de Sisteron, en Provence, que Dardanus, ou Claudius-Posthumus-Dardanus avait été gouverneur de Vienne et du territoire de cette ville, préfet des Gaules, et qu'il fut enfin élevé au rang des Patriciens; que sa femme s'appelait Nevla-Galla, et que son frère Claudius-Lepidus, qui est appelé Comte dans l'inscription, avait été gouverneur de *Germania prima* et trésorier. Cette inscription fut faite en l'honneur de Dardanus et de sa femme Galla, pour avoir bâti un château sur un rocher escarpé, afin que les habitants de la campagne pussent avoir une retraite en cas d'irruption de la part des barbares. Ce château s'appelait *Théopolis*, mais il est connu aujourd'hui sous le nom de *Roche-taillée*. » On voit que les rédacteurs de cet immense travail, bien instruits sur quelques particularités, l'ont été très-mal sur d'autres, et notamment sur l'emplacement du château qu'ils croient être à l'endroit même où se trouve l'inscription.

[1] *Urbs, Civitas, Oppidum, Pagus, Statio, Forum.*

des sépultures anciennes, et où l'on voit une chapelle souterraine qui paraît avoir été bâtie vers le onzième ou douzième siècle, avec des débris d'autres monuments.

La ville de Sisteron [1], bâtie sur la rive droite de la Durance, dans le pays des Voconcii, tire, dit-on, son nom celtique *Segestoer* du retrécissement de cette rivière au lieu où elle a été fondée. Elle devint station militaire après la conquête des Gaules; et on la trouve citée sous le nom de *Segustero* ou *Segusterone* dans l'itinéraire d'Antonin, ainsi que dans les tables de Peutinger.

Le sol des environs de Sisteron fournit une grande quantité de pierres archéologiques que la bêche ou la charrue déterrent chaque jour. Les plus abondantes sont les urnes cinéraires, les lampes sépulcrales, les vases et les médailles. On n'est pas aussi heureux en monuments. Il n'existe à Sisteron qu'une inscription votive ainsi conçue :

P. IVL. GRATVS
RESTITVIT
EX. S. VOTO

[1] *Civitas Segesteriorum*, *Segestoriorum*, *Segesterorum*, *Segusterorum*, *Segestinorum*, *Sesteriensium*, *Cistaricensium*, dans la notice de l'empire.

Elle appartenait sans doute à quelque édifice religieux restauré par ce Julius Gratus.

La pierre sur laquelle est gravée cette inscription, découverte par un maçon dans la cave de sa maison, fut honorablement placée par lui dans un des murs de face. La forme des caractères en fait remonter l'origine aux beaux siècles de l'Empire.

La petite rivière du Buech se jette dans la Durance à quelques cents pas au-dessus de Sisteron. C'est sur la rive gauche de ce torrent et presque au sommet d'une montagne, qu'en 1803 on découvrit trois pierres, dont deux étaient chargées d'inscriptions latines et dont la troisième portait une inscription grecque, mais se rapportant toutes au même événement. Comme ces inscriptions sont évidemment fausses, et que le terrain sur lequel elles furent trouvées appartient au département des Hautes-Alpes, nous n'entrerons pas dans l'examen des motifs qui ont pu les faire supposer, ni dans la recherche de l'époque à laquelle le faux a pu être commis [1].

[1] Voyez, au sujet de ces inscriptions, la notice publiée par M. le baron de Mevolhon, sous ce titre : *Inscriptions grecques et latines trouvées à Sisteron en l'an II.*

C'est près du point où furent trouvées ces pierres, sur une portion de la montagne de Noyers qui confine au territoire de Bevons et de Ribiers, que s'élève un rocher pointu, nommé dans le patois du pays *peïrimpi*, corruption de *pierre* impie, lieu célèbre par la dernière défaite et l'entière destruction des Sarrasins [1].

De l'autre côté de la Durance et dans le pays des *Voconcii*, se trouve la commune de Mison où l'on découvre fréquemment des sépultures antiques, et où l'on a trouvé, il y a peu de mois,

[1] Tous les historiens qui ont parlé de l'expulsion des Sarrasins par St. Bevons ou Bodon, placent leur dernier désastre au voisinage d'un rocher que les profanations de ces barbares faisaient nommer, par les naturels du pays, pierre impie, *Petra impia*, laquelle était peu éloignée d'un lieu nommé *Fraxinetum*. Induits en erreur par la conformité des noms, ils ont cru que ce *Fraxinetum* était la Garde Freinet, commune du département du Var, et ils ont cherché auprès de ce lieu un endroit auquel ils pussent appliquer ce nom de *Petra impia*. L'existence d'un hameau qui porte encore aujourd'hui le nom de *Fraissinié*, près la commune de Ribiers, département des Hautes-Alpes; au nord et sur le revers du rocher de *Peïrimpi*, ne laisse aucun doute sur l'identité de ce lieu avec celui désigné par les Légendaires, pour avoir été le théâtre de la victoire de St. Bevons qui lui-même étant né à Noyers, tout en détruisant les Sarrasins délivrait aussi sa patrie du joug sous lequel ils la tenaient.

M. de Laplane, dans son histoire de Sisteron, discute ce point d'histoire avec la sagacité qui lui est propre, et prouve qu'outre ce hameau du *Fraissinié*, et l'autre *Fraxinetum* ou Garde Freinet, dans le Var, il existe encore en Provence d'autres lieux

parmi des débris d'autres vases de même nature, un ossuaire en verre commun (*fig.* 5, *planche* 2), aussi entier et aussi transparent que s'il n'était fabriqué que depuis peu de jours. Un seul point de cette urne, se trouvant en contact avec la terre, a acquis cette propriété de décomposer la lumière, qu'obtient le verre, quand l'humidité pénètre dans sa substance lamelleuse. Des clous de fer, longs de $0^m,148$ trouvés autour de cette urne, prouvent qu'elle était renfermée dans une forte caisse de bois dont il n'existe plus de vestiges. Les débris d'ossements qu'elle renferme, paraissent avoir appartenu à un jeune sujet.

Dans ce même vase, que recouvrait un disque de terre cuite, se trouvait parmi les ossements, une médaille au type de Domitien, et une de ces petites fioles à parfums vulgairement appelées lacrymatoires. La lampe sépulcrale de ce monument devait être simple et d'un joli goût, à en juger par le bec, seul fragment qu'on en ait retrouvé [1] (*fig.* 20, *planche* 2).

qui portent ce même nom. Bouche, qui en parle aussi, croit que ce mot de *Fraxinetum*, partout où on le trouve, désigne un établissement Sarrasin; c'est une erreur : *Fraxinetum* n'exprime qu'un lieu anciennement couvert de frênes, comme *vernetum* un lieu couvert d'aunes, ou *vernes*, une aulnaye.

[1] Nous avons dit que les lampes sépulcrales sont très-abon-

Les urnes sépulcrales sont assez abondantes dans ces contrées, surtout aux abords des grandes routes construites sur les traces des anciennes voies; car on sait que les anciens plaçaient de préférence leurs tombeaux le long des grands chemins. Souvent les urnes de verre sont renfermées dans un double vase de plomb; quelquefois le plomb seul sert d'ossuaire ou de cinéraire, et le plus souvent encore, ces vases sépulcraux sont de terre cuite. La forme de ceux-ci est en tout semblable à celle des urnes de verre : dans tous, la pièce de monnaie se trouve placée sous la lampe qu'entourent les cendres ou les débris d'ossements.

Un gros morceau de résine trouvé parmi les cendres que renfermait une urne de terre cuite, et qui paraît y avoir été coulé goutte-à-goutte, semblerait indiquer que les gens pauvres, qui n'avaient pas le moyen de verser des parfums, toujours d'un

dantes, et cela doit être, puisque les anciens en en plaçant une dans chaque tombeau, il devait s'en trouver un nombre égal à celui des sépultures. L'usage de mettre une lampe garnie dans les tombeaux était si général chez les Romains, qu'ils ne négligeaient pas même d'en déposer une dans le caveau où l'on enterrait vives les vestales qui avaient eu le malheur d'enfreindre leur vœu de chasteté. L'idée attachée à cet usage n'est pas parvenue jusqu'à nous; on peut supposer néanmoins que c'est une suite du culte du feu.

prix très-élevé suivant le dire de Pline, sur les restes de ceux qui leur étaient chers, avant de s'en séparer pour toujours, y suppléaient par des libations faites avec des substances plus communes, et du nombre desquelles étaient les résines.

Au-dessous de Sisteron, et près des bords de la Durance, on voit un petit village dont le nom *Bignosc*, *Aubignosc*, peut être considéré comme celtique, et dans l'église duquel se trouve un autel antique portant cette inscription :

SILVANO
C. IVL (*Caius Julii*).
F HALLVS (*Filius*).
EX VOTO

A l'occident des *Avantici*, et au midi des *Voconcii*, dont ils étaient séparés par la chaîne du Mont-Ventoux, s'étendaient les Cavares, peuple considérable, puisqu'il comprenait les peuplades des Memini, des Vulgientes, des Segaulani et même des Tricastini suivant Strabon, ainsi que la peuplade qui forme aujourd'hui l'arrondissement de Forcalquier, et dont le nom est inconnu, si elle n'était pas réunie à l'une de celles que nous ve-

nons de nommer. Mentelle place en cet endroit les MEMINI, auxquels Pline assigne positivement la ville de Carpentras, *Carpentoracte Meminorum;* il semblerait plus probable que cette contrée dépendait des VULGIENTES, dont *Apta-Julia* était la capitale. Quoiqu'il en soit de ce sentiment, cette partie du territoire des Cavares était traversée par la voie qui conduisait dans les Gaules par le passage des Alpes Cottiènes ou Mont Genèvre, et elle renfermait deux stations militaires, savoir, *Alaunium* et *Catuiaca.* Cette voie descendait de *Vapincum*, Gap, à *Alamon*, le Monestier d'Alamon, et de là, à Sisteron. En sortant de Sisteron, elle cotoyait la Durance, à-peu-près sur le même emplacement qu'occupe aujourd'hui la grande route de Sisteron à Forcalquier.

Alaunium n'offre plus de nos jours que quelques traces d'acqueducs, des restes d'anciennes bâtisses et les vestiges d'une tour. On y voyait encore, il y a peu d'années, quelques pierres portant des inscriptions; mais toutes ont disparu : les dernières ont été coupées pour les approprier à de nouvelles constructions.

Aux mêmes lieux où se trouvait cette station militaire, existait avant la révolution un monastère de récolets. Le quartier porte encore au-

jourd'hui le nom d'*Alaun* ou *Notre-Dame-des-Anges*.

D'*Alaunium*, la voie romaine se dirigeait sur le *Forum Neronis*, que nous croyons avoir été Mane et non pas Forcalquier, et elle serpentait ensuite à travers les collines jusqu'à *Catuiaca*.

Le nom de chemin *Seinet*, que portent les restes de cette route entre ces deux stations, a fait penser à quelques personnes que ce mot était une corruption de *Sanguinea*, voie de sang, parce qu'elle aurait été construite à travers l'emplacement d'un champ où s'était livrée une sanglante bataille. La dénomination de champ *prelien* et de champ *ferous*, que retiennent encore des quartiers de la plaine située entre Mane et Dauphin, semblent venir à l'appui de cette opinion ; l'un est évidemment la traduction de *campus-prœlii*, et l'autre celle de *campus ferox*, ce qui atteste que cette bataille dût être des plus terribles. Entre ces deux champs, se trouve un endroit que l'on appelle *les Encontres*, dont la tradition fait le point de rencontre des deux armées, et celui où se donna le premier choc.

Qu'une bataille ait eu lieu dans cette plaine, c'est un fait incontestable ; ces noms topiques, les débris d'armures qu'on trouve de temps en

temps dans les terres, et surtout les nombreux squelettes qui sont inhumés au quartier de St.-Clair, au bout du champ prélien, en font foi. Mais quelle est l'époque précise où cette bataille fut livrée, et quels furent les combattants; c'est ce qu'il et plus difficile de déterminer.

La tendance que l'on a d'attribuer aux grandes époques de l'histoire connue, les événements inconnus, a fait penser à quelques personnes que cette action avait dû avoir lieu entre les Romains, sous la conduite de Marius, et les Cimbres et les Teutons : d'autres croient que ce furent les Gaulois réunis contre César, lors de son passage par les Gaules pour se rendre en Espagne, qui furent défaits en cet endroit.

L'étymologie de chemin Seinet par *via sanguinea*, n'est pas adoptée unanimement. Quelques personnes font dériver ce mot, de *Sinistris*, *via sinistris*, chemin de gauche. Elles fondent leur opinion sur ce que, aux a bords de Forcalquier, il existe un autre vieux chemin qui porte le nom de chemin *desteri*, qu'ils font venir de *via dexteris*, chemin de droite. Suivant elles, l'armée romaine ayant traversé la Durance près de Lurs, s'avança vers *Alaunium*, où se trouvaient réunies les forces des Gaulois, et un premier engagement

eut lieu dans le voisinage de cette ville, où l'on trouve un pré qui porte le nom de *pra bellum*. César divisant ensuite ses troupes en deux colonnes, l'une prit un chemin qui par la droite la conduisit vers le lieu où se trouve actuellement Forcalquier, *via dexteris*, et l'autre suivit le chemin qui se trouvait à gauche, *via sinistris*. Ces deux colonnes ayant débouché en même temps, et par deux chemins différents, dans la plaine du champ prélien, la seule qui se trouvât, entre la Durance et Apt, où deux armées considérables pussent se déployer et manœuvrer avec facilité, elles trouvèrent les Gaulois qui les y attendaient, et qui, suivant ce calcul, devaient occuper les hauteurs de St.-Mayme et de Dauphin. Comme une bataille devenait nécessaire, et qu'il fallait que la victoire fut décisive pour que les Romains pussent s'engager avec sécurité dans les vallées de Reillane et de Céreste, et ensuite dans les gorges au milieu desquelles coule le Calavon, César ne négligea rien pour l'obtenir. Le choc se donna au lieu des *Encontres*, et l'avantage fut pour les Romains.

En partant du champ *prélien*, César se dirigea sur le Calavon, et il s'arrêta peut-être à Céreste, où il se forma depuis un établisssement auquel

on donna le nom de *Cæsarista*, abréviation de *Cesaris statio*, et il se rendit à *Apta julia*, où il fit reposer son armée.

Ces détails si bien circonstanciés d'une victoire remportée par César, au champ *prélien*, présentent toutes les apparences de la probabilité, et il ne leur manque que d'être avouées par ce célèbre Romain ; mais comme il n'en parle pas dans ses commentaires, et que, de son temps, cette partie de la Provence, placée sur la rive droite de la Durance, faisait déjà partie de la *Provincia Romana*; nous devons regarder son silence comme un désaveu, être persuadés qu'il n'a jamais traversé ces contrées, et reléguer ce récit au rang des faits fabuleux.

On n'est pas plus fondé à attribuer cette victoire à Marius. La route que tinrent les peuples barbares qui avaient détruit près d'Orange les forces romaines commandées par Cepio, est trop bien connue pour laisser aucun doute. Chassés de l'Espagne, ces peuples se divisèrent ; les Cimbres prirent la route des Alpes noriques, et furent défaits près de Verceil, tandis que les Ambrons et les Teutons se dirigeaient sur la Provence, où ils furent taillés en pièces par Marius non loin d'Aix ; en cela, l'accord des historiens

est unanime[1]. Il faut donc chercher une autre époque pour la bataille donnée au champ *prélien*. Cette époque ne peut pas être postérieure aux temps de Marius, parce que tout ce qui s'est passé depuis dans les Gaules, a été recueilli par les historiens contemporains, et transmis à la postérité avec tous ses détails. Il semble donc que c'est dans la période de l'an 150 à 120 avant J. C., temps des démêlés des Romains, soit avec les Saliens, soit avec les Allobroges, qu'il convient de reporter le fait qui nous occupe. Le peu de détails qui nous sont parvenus sur les évènements de la campagne de Caius-Sextius, en Provence, semblerait nous autoriser à croire que la bataille du champ *prélien*, est une de ces actions dont le souvenir est perdu, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet ouvrage. En effet, nous savons que les SALYES, commandés par leur roi Teutomal, furent battus près d'Aix, et que ce Prince fut obligé de se réfugier chez les Allobroges. Il est probable qu'après sa défaite près d'Aix, Teutomal traversa la Durance aux environs de Peyroles, qu'il cotoya cette rivière, pour ne pas s'engager dans les montagnes du Lébé-

[1] *Voyez* Dion, Oroze.

ron, et que poursuivi et battu de nouveau dans la plaine du champ *prélien*, il fut contraint de chercher alors un refuge chez les Allobroges.

Les soldats qui périrent dans la bataille livrée au champ *prélien*, furent, à ce qu'il paraît, enterrés au domaine de St. Clair. En 1793, M. Decorio, faisant planter des vignes dans la partie de ce domaine qui est vers le sud-est, en déterra dans un espace d'environ soixante-et-seize hectares carrés, plus de quinze cents squelettes couchés sur le dos, les uns à côté des autres, ayant les bras étendus le long du corps, sans avoir subi le moindre dérangement. Quelques-uns, sans doute les chefs, étaient recouverts de larges dalles, d'autres l'étaient par des briques, et tous paraissaient être les restes d'hommes d'une haute taille, forts et vigoureux, et dans la fleur de l'âge, car ils avaient les machoires garnies de toutes leurs dents. De semblables squelettes avaient été trouvés au midi de ce domaine, par M. Decorio père, et il n'y a pas de doute que toute cette étendue de terrain n'en renferme un très-grand nombre. Frappés de terreur à la vue de cette immense quantité d'ossements, les cultivateurs employés par M. Decorio ne travail-

laient qu'en frissonnant, et ils étaient saisis d'une horreur dont ils ne pouvaient se défendre.

Non loin de la plaine du champ *prélien*, et sur le bord de la voie romaine, existait le *Forum-Neronis*, que quelques personnes placent à Forcalquier, quoiqu'on ne rencontre autour de cette ville aucun indice d'antiquités. Il paraît plus convenable d'assigner la position de cette ville aux environs de Mane, où la terre offre à chaque pas des vestiges de sépultures anciennes, comme urnes, lampes, médailles. Au quartier dit des *caillettes* on trouva, il y a peu d'années, une forge entière en maçonnerie, une grande quantité de clous et quelques morceaux de fer, ouvrages, appelés sarrasins par le vulgaire, qui attribue à ce peuple tout ce dont il ne connaît pas l'origine.

Parmi les pierres tumulaires découvertes près de Mane, se trouve celle représentée (*fig.* 10 *planche* 3), elle porte cette inscription :

VIATOR SABINI F
IVLIAE MA. AE :
CONIVGI CARISSI
MAE.

Une écaille enlevée à la pierre après les lettres MA de la seconde ligne empêche de lire en entier le nom de l'épouse de Viator.

Du Forum-Neronis la voie romaine se rendait à *Catuiaca*, en traversant quelques villages où l'on trouve de temps à autre quelques débris de tombeaux. Dans celui de Dauphin, au quartier dit Barneri, on voit encore quelques tronçons de colonnes en pierre commune ainsi que les fragments d'un buste de la même pierre, très-grossièrement sculpté, et auquel la tête manque.

Le village de St. Mayme, bâti sur une éminence vis-à-vis de celui de Dauphin, possédait, sous les Comtes de Forcalquier, un vaste château dont il ne reste plus qu'une tour en ruine. La tradition conserve le souvenir de quatre princesses qui y furent élevées, et qui épousèrent quatre Souverains [1]. Une partie du terrain qui avoisine ces ruines, retient encore les noms de jardin de la cour, vigne de la cour, pré de la cour.

Les écrivains qui se sont occupés du soin de rechercher la position des villes anciennes men-

[1] Les rois de France, d'Angleterre et d'Aragon, et le roi de Naples, Charles Ier, frère de St. Louis : elles etaient filles de Raymond Beranger, Comte de Provence, et de Béatrix de Savoie.

tionnées dans les itinéraires qui nous restent, ne s'accordent pas sur l'emplacement de *Catuiaca*. D'Anville la place à Oppedete, et ce sentiment est partagé par M. Gosselin dans ses notes sur Strabon. Bouche n'en fait pas mention ; Papon et Achard déterminent sa position à Carluc, entre Reillane et Céreste, aux lieux où fut jadis une maison de templiers, et où Bouche et Achard d'après lui, croient, mais sans fondement, qu'il exista un couvent de druides et un de druidesses[1].

En faisant passer la voie romaine par Oppedete où il place *Catuiaca*, et par l'Hospitalet dont il fait *Alaunium*, D'anville s'est laissé séduire par l'apparence de vérité que présentait à son idée le nom de l'Hospitalet, qu'il regardait comme propre à désigner le passage d'une grande route, le débouché d'une montagne et l'hospice ou retraite préparée pour les voyageurs. Mais ces conjectures auraient fait place à un autre sentiment, si par l'inspection des lieux, il avait re-

[1] Nous ne comprenons pas ce que ces écrivains entendent par couvent de Druides et de Druidesses. L'histoire de ces prêtres Gaulois est si peu connue, qu'on ne sait rien de leur régime et de leur manière de se recruter.

connu qu'entre Sisteron et l'Hospitalet se trouve une des plus hautes montagnes de ces contrées, la montagne de Lure, continuation de la chaîne du Mont-Ventoux, que les glaces et les neiges rendent inaccessible pendant huit mois de l'année, et par laquelle il était de toute impossibilité de faire passer une route militaire. Il faut donc revenir aux bords de la Durance, où le nom d'*Alaun*, encore conservé, et l'assiette encore apparente d'une ville sur le côteau qui s'élève près de l'ancien couvent des récolets, à Notre-Dame-des-Anges, nous indiquent positivement *Alaunium*, et d'où l'on peut suivre encore dans une grande étendue l'ancienne chaussée, indestructible, et qui comme nous l'avons dit, porte le nom de *Chemin Seinet*. Ce chemin qui passe par Nioselle et St.-Mayme, se dirige sur Reillane, et nous indique de la manière la moins équivoque, l'emplacement de Carluc, dans la commune de Céreste, comme celui où fut la station de *Catuiaca*, ainsi que le prouve le père Papon par l'antiquité des lieux et par la concordance des distances avec celles indiquées dans les itinéraires. Nous pouvons encore ajouter que l'on trouve à Carluc, un grand nombre de tombeaux taillés dans la pierre, et suivant les formes du corps qui

devait y être déposé. Cette circonstance, si elle n'indique pas directement une localité connue des Romains, montre du moins l'existence, aux temps les plus reculés du moyen âge, d'une population qui peut avoir succédé à la première dont les traces ont disparu du sol.

De Carluc ou *Catuiaca*, la voie romaine se dirigeait sur Apt, en passant par CESARISTA; mais avant d'arriver à ce village, elle traversait un torrent sur un pont qui subsiste encore.

A la distance d'environ deux cents mètres de ce pont, du côté du levant, se trouve une pierre milliaire brisée, mais où l'on apercevait encore, il y a quelques années, des lettres initiales.

Avant d'arriver à *Catuiaca*, on passait devant, et l'on traversait peut-être *Aulania*, qui se trouvait dans la plaine un peu au-dessous de Reillane.

Papon cite une ancienne inscription qui fut trouvée en cet endroit, et qui faisait partie d'un tombeau élevé à Caius Cœlius-Tertius et à C. Cœlius-Felix, sévir, ou l'un des six magistrats du pays, par son frère, C. Cœlius-Faustus, exerçant la même magistrature, et qui, tous, étaient affranchis. La voici telle qu'elle est rapportée dans le premier volume de l'histoire de Provence :

C. COEI. IO

C. LIB. *(Caii liberto).*

TERTIO

C. COELIO. C. F. FELICI *(Caio filio).*

VI. VIR

C. COELIVS. C. F. FAVSTVS

VI. VIR. FRATER FECIT.

Une autre inscription qui n'était pas ignorée de Michel Nostradamus, dont Bouche, d'après lui, ne cite que la première ligne, et que tait Papon, parce que, cachée depuis longtemps, elle n'avait pu lui être connue, et que l'autorité de Bouche ne lui paraissait suffisante, mais qui a été retrouvée depuis, et que nous pouvons donner en entier, contient ces mots :

POMPEIA C. F.

RVFINA [1].

Les beaux caractères qui composent cette inscription, sont gravés sur deux tables de marbre

[1] Soleri croyait qu'elle avait été trouvée à *Céreste.*

blanc, qui réunies, forment une longueur d'un mètre soixante-et-quatorze centimètres. Un encadrement régnait autour de cette large table, mais il n'existe en entier qu'au côté droit du parallélogramme.

Nostradamus, neveu de Michel, et auteur d'une chronique de Provence composée sur les éléments recueillis par son oncle, dit, au sujet de cette inscription, que Pompeia, troisième femme de César, était enterrée à Reillane. Une proposition aussi erronée tombe d'elle-même, et n'a pas besoin d'être réfutée. La Pompeia Rufina à qui ce monument fut élevé, appartenait à l'une de ces familles du nom de Pompeia, qui étaient nombreuses dans cette partie des Gaules, et qui toutes, suivant la remarque de M. le président de St.-Vincent, avaient pour souche des affranchis de ces maisons illustres[1].

Des deux tables de marbre qui forment cette inscription, et qui originairement avaient été tirées de l'endroit où nous supposons qu'existait *Aulania*, l'une fut retrouvée dans le cloître du couvent des cordeliers de Reillane, et l'autre,

[1] L'historien Trogue-Pompée était du pays des *Vocincii* et sortait vraisemblablement de l'une de ces familles.

renversée, les lettres en dessous, formait la partie saillante du seuil de la porte du four de ce monastère. Les moulures qui règnent aux extrémités et qui sont entières d'un côté, tandis qu'à l'autre bout il n'en existe que la moitié, (*fig.* 5, *pl.* 1), et des trous pratiqués sur les bords pour recevoir des crampons, prouvent que ces pierres étaient encastrées entre d'autres de même nature, sur lesquelles était continué le restant de l'encadrement gauche, et celui des bords supérieur et inférieur, et que le tout faisait partie d'un monument considérable. D'autres tables de marbre du même grain et de la même qualité, lisses et sans ornement, trouvées jadis au même endroit, viennent à l'appui de cette pensée.

La beauté et la fertilité du terroir de Manosque ont dû attirer très-anciennement des cultivateurs en ces lieux; mais aucun nom de ville ancienne ne peut s'accorder avec cette position, et l'on n'a aucun indice qui fasse connaître quels furent ses premiers habitants. Sanson a cru pouvoir placer à Manosque la ville de Bormanico [1], dont parle Pline, et que l'on suppose avec plus de raison,

[1] V. Papon, hist. de Prov. tom. 1.

avoir été Bormes près d'Hières. Le père Columbi, jésuite, de Manosque, n'est pas éloigné de croire, (mais il ne l'affirme pas, ainsi que le dit Achard,) que Manosque est le *Machao* de Grégoire de Tours, ou la *Machaovilla* de Paul Diacre, ville dont la position paraît devoir être rapportée à Menerbe dans le Comté Venaissin. Nous restons donc dans une ignorance absolue sur le nom de l'ancienne Manosque, comme sur celui de la plupart des bourgs de ce département dont l'existence ne peut être contestée, mais dont l'histoire est ensevelie dans un entier oubli.

Le monument le plus considérable qui ait été découvert à Manosque, consiste en un sarcophage chrétien, de marbre blanc *(fig. 3. pl. 1)*, lequel sert aujourd'hui de fonts baptismaux à l'église de Notre-Dame.

Ce tombeau, trouvé par un laboureur sous des buissons, dans un champ qu'il cultivait, renfermait une petite statue de la Sainte Vierge *(fig. 4)*, dont le travail fait remonter l'origine au cinquième ou sixième siècle. Il est probable, ainsi que le rapporte Columbi dans sa *Virgo Romigeria*, qu'à l'époque de l'invasion des Sarrasins, les habitants du lieu avaient enfermé dans ce marbre cette image à laquelle ils avaient une

grande dévotion, et qu'ils les avaient enfouis, l'un et l'autre dans la terre, pour les soustraire aux profanations de ces barbares.

La statue de la Vierge, haute de soixante-dix centimètres, assez mal sculptée en bois, a cette couleur noire que portent tous les anciens ouvrages de dorure, quand celle-ci a été détruite par le temps. On aperçoit encore quelques traces de ce métal dans le fond des plis de la robe, auprès de la jambe gauche de l'Enfant Jésus.

La Sainte Vierge est représentée assise, et tenant le divin enfant assis aussi sur son genou gauche. L'habillement de la mère consiste dans la *stola* fixée par la ceinture, et le *pallium* agraffé sur la poitrine au-dessus du sein. Sa tête est couverte d'un voile qui descend en arrière sur les épaules, et elle porte, ainsi que l'enfant, la couronne suivant la forme qu'on leur donnait sous les Mérovingiens. Une large bordure placée vers le bas de la robe, tant de la mère que de l'enfant, indique la *prétexte*.

La dévotion que portaient à cette image les anciens habitants du lieu a passé à leurs descendants, et Columbi rapporte plusieurs miracles opérés par sa vertu. Le nom de Notre-Dame-de Romigier qu'elle porte vient du mot provençal

Roumi, sous lequel on désigne les buissons. Ce nom lui a été donné pour conserver la mémoire des broussailles, auprès desquelles s'agenouillèrent les bœufs qui traînaient la charrue, suivant le récit du père Columbi [1].

Le sarcophage qui contenait cette vénérable statue, est d'une date plus ancienne, et ce fait se prouve par le placement de la statue dans ce tombeau qui était déjà vuide à cette époque. Semblable à tous les sarcophages chrétiens des premiers temps, il est chargé de figures d'un mauvais goût, et d'une plus mauvaise composition. Le dessin en est lâche et incertain, les proportions mal gardées et vicieuses, l'exécution grossière et sans entente des plans, et tout indique l'époque qui précéda la dislocation de l'empire romain et la perte totale des beaux arts. Sur le devant de cette arche, et au milieu on voit une croix sur les croisillons de laquelle sont deux colombes, et que gardent deux soldats appuyés d'une main sur leur bouclier, et de l'autre sur leur lance. Une

[1] Une anecdote toute semblable, d'une figure de Vierge trouvée par le moyen d'un taureau sous un buisson, près d'une fontaine, se raconte dans la Cerdagne Française (Pyrénées-Orientales), et la statue y emprunte aussi du buisson le nom de Notre-Dame-de-Font-Roumeou. (N. Ed.)

roue, symbole de la suprême puissance qui s'étend sur tous les éléments, et qui régit l'univers [1], surmonte la croix; les bandes de cette roue sont entourées de laurier [2]. De chaque côté de la croix, en arrière des soldats, se trouvent rangés, l'un derrière l'autre, les Apôtres, montrant du doigt le signe de la rédemption. La hauteur de ces figures égale presque celle du sarcophage, tandis que la taille des deux soldats, proportionnée à la hauteur de la croix, n'est que la moitié de celle

[1] V. Ammien Marcellin, liv. XIV, ch. II.

[2] C'est improprement que Columbi et plusieurs personnes instruites donnent le nom de *Labarum* à cette croix surmontée d'une roue. Le *Labarum*, originaire de la Germanie ou des provinces voisines, consistait en une lance au haut de laquelle était suspendu, à une traverse, un riche voile sur lequel Constantin fit remplacer le portrait du prince par une croix accompagnée du monogramme du Christ. Quelquefois ce monogramme était placé dans une couronne qui s'élevait au-dessus de la traverse à laquelle était attaché le voile, et quelquefois aussi à la place de cette couronne, on mettait un croisillon qui rendait le *Labarum* semblable à une croix processionnelle, mais toujours le voile s'y trouvait suspendu, et c'est là ce qui faisait de cet instrument une enseigne militaire. Ici, au contraire, on voit une croix dont le croisillon est proportionné à la hauteur, en considérant l'objet comme instrument de supplice. Cette croix se trouve surmontée d'une roue dans laquelle le moyeu et les rayons sont bien marqués. On peut donc appliquer à ce signe ce qu'Ammien Marcellin attribue à la roue de Nemesis, qui tournant sur tous les éléments, semble régir l'univers : *Ut universitatem regere, per elementa discurrens omnia, non ignoretur.*

des premières. Au-dessus de ces figures, le sculpteur a marqué le soleil, la lune et les étoiles. Sur les côtés de cette arche, sont représentés, à droite, les enfants dans la fournaise, à gauche, Adam et Eve auprès du pommier qu'entortille de ses replis un gros serpent.

Le père Columbi avance que le sarcophage était doré, et que de son temps on voyait encore briller l'or dans les contours et les plis des vêtements. Il est vraisemblable que cet historien n'avait pas ce tombeau sous les yeux quand il écrivait, et qu'il fut induit en erreur sur ce fait. Un ornement de cette nature n'aurait pas été très-extraordinaire peut-être, car on sait maintenant que la plupart de ces statues en marbre et des figures des bas reliefs étaient dorées ou mises en couleur, mais on n'en aperçoit plus la moindre trace, quoiqu'il existe des plis si profonds que la matière qu'on y aurait appliquée eût dû s'y conserver, ce semble, surtout depuis le temps où Columbi écrivait son histoire.

La ville de Manosque possède le corps du bienheureux Gerard Tench, cru premier grand maître des hospitaliers de St. Jean de Jérusalem. Avant la révolution on voyait dans la chapelle de l'ancien château de Malte de cette ville de Manosque, le

buste en argent de ce Saint, ouvrage du fameux Puget. On a eu le bonheur, en abandonnant le restant du buste pendant les orages de ces temps malheureux, d'en conserver la tête, véritable chef-d'œuvre du célèbre sculpteur marseillais.

A quatre lieues de Manosque, sur la lisière du département des Basses-Alpes, se trouve une autre commune dont tout annonce l'ancienneté, mais dont le nom primitif est inconnu : c'est Simiane. Des objets trouvés au quartier de *Cheiran*, prouvent que les Romains avaient fréquenté ce pays. Ces objets sont : la meule d'un moulin à bras, une petite cueiller en bronze, ou espèce de *simpulum* (*fig.* 21, *pl.* 2); des débris de styles pour écrire sur des tablettes, dont l'un porte une boule à une de ses extrémités, et dont un autre est disposé de manière à pouvoir égaliser la cire (*fig.* 22, 23 *et* 24), et enfin des médailles du haut et bas Empire.

Un monument beaucoup moins ancien, mais d'une toute autre importance, existe à Simiane : il est connu généralement sous le nom de *rotonde*, quoique le plan en soit elliptique.

Ce monument, fort dégradé au dehors, mais assez bien conservé à l'intérieur, est composé de deux plans, dont le supérieur est formé par douze

niches. Chacune de ces niches a un mètre quatre-vingts centimètres de profondeur sur une largeur égale, et trois mètres trente-cinq centimètres de hauteur sous le milieu des archivoltes. Les massifs qui séparent les niches, commencent par un groupe de trois colonnes engagées dans la maçonnerie des pieds droits. La hauteur de ces colonnes, y compris la base et le chapiteau, est de cent soixante-cinq centimètres, et de deux mètres dix-huit centimètres, en y joignant la base et l'entablement. La voûte du monument s'élève en ellipse au-dessus d'une corniche placée à la hauteur d'un mètre soixante centimètres au-dessus des chapiteaux des colonnes. Les arcs doubleaux qui séparent les pans de la coupole, au nombre de douze, sont terminés sous la corniche par des mascarons en têtes d'homme ou d'animaux grotesques. Les chapiteaux des colonnes sont très-variés, tous dans le goût du temps où ils furent travaillés. Le haut de la voûte est percé d'un trou ou œil, de soixante centimètres de diamètre, renfermé dans un massif qui s'élève, en forme hexagone, au-dessus de l'épaisseur de la voûte, ce qui donne à ce tuyau une longueur totale de quatre mètres quarante centimètres (*Voyez fig.* 7, *planche* 1, *la coupe de ce monument, et fig.* 6,

le plan). La porte d'entrée de ce plan, percée dans l'une des niches, est décorée de chaque côté de deux colonnes accouplées et d'un tore en zig-zag dans le tympan du cintre : cette porte, très-décorée, est d'un beau style roman.

Le plan des niches se trouvant élevé de six mètres au-dessus du niveau du sol, on montait autrefois à la porte d'entrée par un perron dont il ne reste plus de traces. Le massif du mur au-dessous de la porte est taillé extérieurement en biseau, et on y remarque la place de cinq marches, conduisant du perron extérieur au seuil de la porte. On arrivait du château des Comtes de Simiane, attenant à cet édifice, à ce perron par la porte qu'on voit en C.

Les battants de la porte du monument tournaient dans des crapaudines en pierre qu'on voit encore derrière les pieds-droits. L'édifice ne reçoit de jour que par la porte et par l'œil de la voûte, quoique, en le construisant, on eût ménagé quatre fenêtres, (CC *fig*. 7), à la naissance de cette voûte; mais ces fenêtres, ou plutôt ces soupiraux, puisqu'ils sont disposés de manière à ce que la lumière ne pénétrât qu'en plongeant, sont bouchés par la même maçonnerie qui fait le revêtement extérieur, en sorte que du dehors on

n'aperçoit pas la moindre trace de leur existence.

On communiquait autrefois avec le faîte de l'édifice par un escalier percé dans l'épaisseur du mur de face (D *fig.* 6), et qui n'existe plus qu'en partie par la dégradation des murs extérieurs (*Voyez fig.* 8, *la vue du monument*).

Au-dessous du plan que nous venons de décrire, et sur lequel sont disposées les niches, il s'en trouve un autre formant le rez-de-chaussée (E *fig.* 7); celui-ci ne recevait de jour que par la porte, placée à la face D du plan, et que l'on voit au bas de la *fig.* 8.

Le plancher qui séparait ces deux plans, et qui s'appuyait sur un fort pilastre isolé au milieu du plan inférieur, n'existant plus, l'édifice se présente comme dans la coupe *fig.* 7.

Le monument de Simiane est du nombre de ces édifices généralement désignés sous le nom de *Rotondès*, bien que leur forme ne soit pas exactement circulaire, dont les analogues se montrent sur divers points de la France, et dont parle dom Bernard de Montfaucon, dans son *Antiquité expliquée*, en donnant la description fort inexacte, on le sait, de celui de Montmorillon. Les sept monuments cités par le savant Bénédictin, diffè-

rent de celui de Simiane en ce que leur plan est octogonal, tandis que le plan de ce dernier est un ellipsoïde dodécagonal, mais tous s'identifient avec le nôtre par les autres circonstances de leur construction. Comme celui-ci, tous sont à deux plans, le plus bas simple et sans ornements; le second, ou étage supérieur, avec des niches au pourtour; tous, plus ou moins décorés de sculptures à l'intérieur et à l'entrée; tous, couronnés par un dôme semi-elliptique; tous, ayant ce dôme traversé par un tube en maçonnerie qui laisse pénétrer la lumière dans l'intérieur de l'édifice; on ne peut donc pas douter que la construction de ces différents monuments n'appartienne à une même idée. A ces mêmes constructions se rapporte la tour d'Evrard, à Fontevrault, qui, bien que différant de ces rotondes à certains égards s'identifie avec elles par sa forme octogonale, par ses niches, par sa coupole semi-elliptique, par le tube à jour qui la surmonte, par le style de son architecture et par la forme de ses ornements.

Mais quelle est l'idée qui a présidé à ces constructions? qu'a-t-on eu en vue en les élevant? On a beaucoup écrit et beaucoup disserté sur ce sujet, sans éclairer la question d'une manière satisfaisante. En apportant nous-mêmes notre tribut à

cette discussion serons-nous plus heureux ? Sans rappeler inutilement ici les sentiments si divers émis sur ces monumens, nous nous bornerons à dire que la question ne nous semble pas aussi ardue qu'elle le paraît au premier aperçu. Si on considère que le monument de Montmorillon existait au milieu d'un cimetière, que celui de Fontevrault en a servi lui-même, ainsi qu'on le déduit d'un passage des constitutions de Robert d'Arbrisselle, pour les religieuses de Fontevrault, et que l'affirme le nouvel édifice diminutif de la tour d'Evrard, mais conservant le dôme en ellipse et le tube qui le surmonte, monument qui a bien positivement servi à la sépulture des religieuses de l'abbaye, on sera conduit à penser que les monuments de cette espèce ont été sépulcraux, et on pourra s'expliquer leur forme par celle du saint sépulcre, dont la chapelle primitive était circulaire aussi et recevait le jour extérieur par une ouverture percée à travers le dôme. Nous ne doutons donc pas que le monument de Simiane, bien plus ancien que le château qui lui est accolé et que les murailles du *castrum* qui s'y joignent aux deux côtés opposés, n'ait été un édifice sépulcral construit, dans la partie inférieure pour des sépultures communes, comme à la tour de Fontevrault, et dans

la partie supérieure pour des sépultures distinguées, de famille peut-être. Mais que sont devenus ces tombeaux, dont il ne reste aucunes traces dans les niches de ces divers monuments? voilà un de ces problèmes historiques dont rien ne fait entrevoir la solution.

L'époque de la construction du monument de Simiane est marquée par le style des ornements et par leur rareté. On sait que pendant la période byzantine de la première époque, les décorations sculpturales étaient extrêmement rares, et que dans ce petit nombre de décorations on compte principalement les modellons à figures grotesques placés immédiatement sous la corniche : c'est ce qu'on trouve dans la rotonde de Simiane, et nous ne balançons pas à assigner pour l'époque de la construction de cette rotonde les temps Karlovingiens. Mais un déplacement a eu lieu sans doute dans la population de Simiane, depuis la construction de la rotonde. Cette population, qui existait peut-être au quartier de *Cheiran*, où nous avons vu que s'exhument de temps en temps des restes d'antiquité, s'est rapprochée; les seigneurs de Simiane bâtirent leur château contre la rotonde, dont ils voulaient sans doute convertir la masse en tour

de défense, ainsi qu'on était assez dans l'usage de le faire à l'égard des monuments présentant une certaine force; les murailles du *castrum*, en s'appuyant aux deux côtés opposés sur cette masse, l'enveloppèrent pour ajouter encore à sa force, et ce placage condamna alors les fenêtres dont nous avons parlé, fenêtres qui n'avaient pas été pratiquées dans la masse de la construction, pour être bouchées, ainsi qu'on peut le supposer. Ce qui prouve que les Seigneurs de Simiane, en appuyant leur château contre la rotonde, avaient approprié ce monument à leur propre usage : c'est cette porte ménagée en C, *fig.* 6, par laquelle ils communiquaient d'un édifice dans l'autre. En examinant avec attention et comparant la maçonnerie du château et de la rotonde, on distingue aisément la différence des temps entre leur construction respective, tant à la couleur et à la coupe des pierres qu'au style même de l'architecture.

Une circonstance plus difficile à expliquer, c'est l'existence d'une vaste ouverture ogivale, bien que masquée depuis une époque voisine, à ce qu'il paraît, de celle de sa construction même, ouverture qu'on remarque au plan supérieur, à l'aplomb de la porte d'entrée du plan inférieur

ou rez-de-chaussée. Nous avouons notre embarras à expliquer toutes les bisarreries touchant cette construction. L'édifice appartient incontestablement au byzantin ou roman de la première phase; le portail qui touche au château est de la troisième phase de ce style architectonique, et Millin, qui dans son voyage dans le midi de la France avait visité cette rotonde et qui donne le titre d'*Anglo-Saxon* au style des ornements de son portail, en place la construction au onzième siècle, ce qui nous semble trop tard. Le style byzantin est bien caractérisé dans cette porte par les ornements du centre et surtout par son tore en zig-zag; enfin le château est d'une époque encore plus rapprochée, et nous ne pouvons pas nous rendre raison du motif qui a porté l'architecte, lorsqu'il voulait mettre en communication les deux monuments, à ne pas élever la porte qui du château devait donner accès à la rotonde, à la hauteur de l'entrée même de cet édifice, à ouvrir au contraire cette porte beaucoup plus bas, et de telle façon que le pallier du portail de la rotonde partage à peu près par le milieu D cette fenêtre-porte du château (*voyez planche* 1, *fig.* 8). En ajoutant le placage qui a masqué les lucarnes du monument et dans l'é-

paisseur duquel on pratiqua le portail du plan supérieur, on a conservé dans la partie de l'édifice qui répondait à l'intérieur du *castrum*, la forme dodécagonale qui devait exister originairement sur toute la circonférence, tandis qu'à la partie opposée on supprimait tous les angles et qu'on donnait à la construction la forme circulaire. Évidemment, cette différence ne saurait être le produit d'un caprice; elle est faite avec intention, et tout porte à croire que cette suppression des angles du polygone dans la partie du monument qui se trouvait au dehors des murailles et exposée par conséquent aux attaques d'un assiégeant, a eu pour motif un intérêt de défense : on sait en effet que dans le système des fortifications anciennes, on évitait soigneusement les angles saillants, trop faciles à entamer avec le bélier quand on battait en brèche. Si, maintenant, partant de cette donnée qui nous semble juste, on compare la hauteur de l'arcade ogivale avec celle du portail qui servait d'entrée au plan supérieur à travers l'une des niches; si on remarque qu'en perçant une aussi vaste ouverture cette entrée, dans la supposition que c'en eût été une, aurait excédé de beaucoup la hauteur des arcades, qu'elle aurait dû percer une partie du dôme; si en-

fin, on considère que cette ouverture correspond à la galerie inclinée qui existe dans l'épaisseur de la maçonnerie, à la naissance de la coupole, qui conduisait au haut du dôme, à la naissance du tube, extérieurement[1], et dont on voit l'arcade au-dessus d'entrée, dans la coupe du monument, *fig.* 7, on en viendra à se persuader avec nous, que cette ouverture ogivale a été pratiquée postérieurement encore à la construction du portail roman, et on pourra soupçonner, comme nous le soupçonnons nous-même, que cette arcade ainsi forée à travers le parement extérieur de l'édifice, avait pour unique objet la communication par la galerie tournante et l'escalier qui s'y trouve, avec la partie supérieure du monument, quand on l'eut fait concourir comme tour d'observation, à raison de sa hauteur, à la défense du *castrum* de Simiane. Admettant cette explication, il faudra reconnaître que l'entrée primitive du plan du rez-de-chaussée devait se trouver, comme dans tous les autres monuments analo-

[1] Nous devons faire remarquer que dans la gravure, la coupe du monument donne au dôme une figure plus allongée qu'il n'a depuis que des terres y ont été rapportées pour en exhausser le terrassement. La vue du monument fig. 3 en donne une idée plus exacte.

dépendante de la maison des bains. Une crue d'eau ayant emporté un pont jeté sur un torrent, près de l'avenue des bains, la Province en avait ordonné la reconstruction. L'entrepreneur faisant creuser les fondations de ce nouveau pont, avait trouvé dans la culée renversée, ce second fragment qui, donné au Seigneur du lieu, avait été porté dans cette écurie avec d'autres débris de matériaux, et où il était resté ignoré jusqu'au moment où des réparations à faire au local nécessitèrent le déblai de ces démolitions.

Ce fragment précieux, qui contient la plus grande partie de l'inscription, étant adapté à l'autre, on put lire en entier cette consécration aux nymphes de Greoux par l'épouse d'un personnage illustre :

EII FAVSTINI
TVITRASI POI
'NISCOSIIL'RAE
'IMP. PONTII
'SASIAE
UXOR
NYMPHIS
GRISELICIS.

M. Marcellin de Fonscolombe fit connaître cette inscription, quatre ans après sa découverte, par une notice qu'il publia [1], et dans laquelle, restituant les lettres brisées, il forme le commencement d'un P, de la troisième haste qui suit le mot COS; un F, de celle qui termine la quatrième ligne; il suppose dans la cassure à la cinquième ligne les lettres PROCC, qui avec l'autre ɔ et l'S qui suit, forme le mot PROCOS, et il lit :

Eilia faustina,
Titi vitrasi poll
ionis, consulis secundo, prœtoris
secundo, imperatoris, pontificis,
proconsulis Asiæ
uxor,
Nymphis Griselicis.

Cette inscription, gravée avec beaucoup de négligence, et en caractères peu profonds sur une pierre calcaire grise, qui semble avoir été ébauchée plutôt que terminée, écornée sur ses angles, et brisée en quatre morceaux, dont les

[1] Notice sur une inscription découverte à Greoux. *Paris*, 1811.

plus petits manquent (*fig.* 7, *pl.* 4.), ne paraît pas susceptible d'être interprêtée d'une autre manière. Les traits qui se trouvent sur la pierre dans le cours de l'inscription, permettent d'adopter la restitution faite par M. de Fonscolombe, des lettres P et F, et le sens fait pressentir que celle du mot *Proconsul* est exacte. Nous sommes donc convaincus par ce monument que, dès les premiers temps de l'empire, les eaux de Greoux jouissaient d'une grande réputation, puisque l'épouse d'un homme qui a été deux fois consul[1], deux fois prêteur, général en chef, *imperator*, pontife et proconsul d'Asie, vient y chercher la santé, l'y retrouve et, dans sa reconnaissance, consacre aux nymphes bienfaisantes de ces eaux un autel aussi simple que mérité.

Ensevelis sous leurs ruines après l'invasion des barbares, les bains de Greoux restèrent longtemps inconnus. Les Templiers devenus seigneurs de ce pays, les rétablirent; mais détruits de nouveau pendant les guerres civiles et féodales, ils furent comblés, et la source en fut perdue jusqu'au commencement du dix-septième siècle,

[1] Ce second consulat fut sous le règne de Marc-Aurèle avec M. Flavius-Aper, l'an 929 de Rome, 170 de J. C.

où elle commença de nouveau à sourdre au bas d'une prairie.

Dans les ruines de la maison, on trouva la première partie d'une inscription que les Romains avaient l'habitude de placer dans tous les établissements thermaux :

BALNEA VI

(na venus corrumpunt corpora sana).

CORPORA SA

(na dabunt Balnea vina venus [1] *).*

Un éboulement de terre qui a eu lieu près du Verdon, à quelques pas de la maison des bains, a mis à découvert des débris de maçonnerie antique qui appartenaient sans doute à l'ancien établissement thermal.

Une jolie vallée située à trois lieues de Greoux, et qui s'étend vers le nord-est, s'appellait autrefois *ager variacensis*, nom que portait aussi le *pagus* ou village qui s'y trouvait. Ce *pagus*, dont les habitants se retirèrent ensuite sur la sommité d'une colline voisine pour s'y fortifier, produisit

[1] *Voyez* Analyse des eaux de Greoux.

la ville de Valensole, dont le nom provençal *Varançoro*, paraît être un dérivé de ce mot *Variacensis*, plutôt que la corruption de *Vallis solis*, comme on l'a supposé dans le moyen âge.

Le quartier où existait le *pagus Variacensis*, et où l'on découvre tous les jours des traces d'antiquités, porte le nom d'*Arlane*. Parmi les nombreuses médailles de tous métaux qu'on trouve en cet endroit, il en est de consulaires, d'impériales, de marseillaises et d'arabes. Les tombeaux et les lampes sépulcrales y sont aussi très-abondants, et à diverses époques on y a trouvé des fragments d'ustensiles de cuisine en terre cuite.

On voyait autrefois aussi à Arlane des fragments de colonnes de granit gris, mais ils ont disparu sous des constructions modernes.

Les ruines d'anciennes bâtisses existantes à Arlane occupent une superficie de terrain assez considérable. Les unes sont apparentes au-dessus du sol, les autres n'ont jamais été fouillées; chez toutes, le mortier est si dur qu'il est impossible de l'entamer avec le marteau.

Parmi ces ruines, il en est quelques-unes dont le plan assez bien conservé semble indiquer des greniers, ce qui ferait supposer qu'il y avait en cet endroit de vastes *horreæ*. Ce sentiment est

confirmé par le nom de *Graniero*, que porte encore le quartier où se trouvent ces sortes de ruines. Ces greniers consistent en plusieurs caveaux carrés de six pieds de profondeur.

Dans la construction des murs qui en forment la circonférence, on retrouve les trois couches mentionnées dans Vitruve, l'une de grosses pierres, *ruderatio*; la seconde de petits moellons, *nucleus*; et la troisième d'un ciment de briques pilées et de mortier. Ce ciment est bien uni et sans poli. Le fond de ces carrés est formé par une rangée de cailloux roulés, non liés par du mortier, mais recouverts sur toute leur superficie, du même ciment dont sont revêtus intérieurement les murs d'entourage. L'épaisseur du ciment, tant au fond des carrés qu'à la circonférence des murs, est de $0^m,027$, et celle de la couche de *nucleus* est de $0^m,162$.

Une particularité remarquable, observée par M. Aubert, pharmacien, de Valensole, propriétaire d'une partie de ces terrains, c'est que pour éloigner davantage, sans doute de ces murs, l'humidité du sol, on avait eu soin, avant de les bâtir, de brûler la terre à $0^m,112$ d'épaisseur, tant au-dessous qu'aux côtés de ces constructions.

Le *pagus Variacensis* fut détruit par le feu : les

charbons qu'on trouve dans toutes ces ruines en font foi. La découverte, il y a une trentaine d'années, d'un pot-à-feu entier contenant encore des morceaux d'os de bœufs, prouve que l'arrivée des barbares fut inopinée, et que les habitants, surpris, furent forcés de s'enfuir en toute hâte, et d'abandonner au vainqueur leurs habitations qui devinrent la proie des flammes.

De tous les objets d'antiquités trouvés à Arlane, le plus important, comme le plus considérable, et le plus digne d'attention, c'est un vase de terre des plus grandes dimensions.

La contenance de ce vase *(fig.* 3, *pl.* 3.*)*, qui était destiné, ce semble, à renfermer des liquides, est évaluée à environ 150 litres, ce qui, en mesures anciennes, équivaudrait à un peu plus de vingt amphores : ce serait donc là ce que les Romains appelaient un *dolium*, dont, suivant Paucton, la capacité était de ce nombre de vingt amphores.

Sur le bord de ce *dolium*, se trouve marqué le nombre XVII, mais on pense que ce chiffre se rapporte à la contenance de dix-sept coupes, ancienne mesure locale, et non au métrage ancien. Ce vaisseau, le seul qu'on ait trouvé entier, parmi une grande quantité de fragments

d'urnes semblables, fut découvert, en déracinant un amandier dont une portion des racines avait pénétré dans son intérieur, et s'était faite un passage au travers du fond qu'il avait percé; il fut transporté à Riez, chez M. de Mazan, qui le fit placer à sa campagne, où on le voit encore.

A l'ouest de Valensole, en allant vers la Durance, est un quartier où l'on aperçoit aussi quelques vestiges d'antiquités. Ce quartier porte le nom des *Marges*, et on le trouve cité dans de vieilles chartes et d'anciens titres sous le correspondant latin *in Marginis*. D'autres quartiers de ce terroir, sur les bords de la rivière, présentent aussi quelques vestiges d'antiquités.

Moustiers, commune située à trois lieues de Riez, vers le nord-est, a été habité dès les temps les plus reculés. Outre les tombeaux qu'on y rencontre, il s'y est trouvé une inscription, anéantie depuis long-temps, et que Bouche rapporte dans sa chorographie. La voici :

VERATIO MOEC
TIMARI F. ET
GRATAE VXORI VERA F.
PARENTIBUS T. F. C.
(testamento fieri curavit).

Bâtie au pied d'une chaîne de rochers très-élevés, la ville de Moustiers n'a de remarquable que son site même. Un vallon profond la divise en deux parties inégales, qui sont la ville et le faubourg. Ces deux parties communiquent entre elles par des ponts dont l'effet est des plus pittoresques, quand on se place à quelque distance, dans le ravin. Assis sur la pelouse, à l'ombre des saules, des peupliers, et des arbres divers qu'entretient la fraîcheur de ces lieux; ayant en face et ces ponts, qui se dessinent les uns au-dessus des autres, et divers arcs d'acqueducs, sous lesquels se balancent les rameaux des broussailles qu'y fait croître l'humidité ; entouré des prairies qui tapissent l'intérieur de la vallée, on voit, d'un côté, les eaux qui viennent de vivifier diverses manufactures, s'élancer avec impétuosité hors des canaux qui les rejettent dans leur lit naturel, et de l'autre, des masses d'eau limpides et bouillonnantes qui, se précipitant de rochers en rochers, avec le plus grand fracas, forment alternativement des nappes écumantes et des cascades multipliées.

De ce même point de vue, unique peut-être, on aperçoit au-dessus de la ville, et à travers les arcs des ponts et des acqueducs, un petit che-

min serpentant au milieu des rochers, et conduisant à l'ancienne église de Notre-Dame-de-Beauvoir, fondée, dit-on, par Charlemagne, dans son voyage de Provence, ainsi que le porte la tradition du onzième siècle, suivant d'anciennes chartes de l'Abbaye de Lerins[1].

Cet antique monument de la piété des anciens habitants du lieu et de la munificence d'un grand roi, glissé, pour ainsi dire, entre ces rochers sur un plateau très-étroit, ombragé par quelques arbres respectables par leur vieillesse et leur grosseur, et dont la verdure se détache de la manière la plus riante sur des teintes grises et rougeâtres, sert à l'œil de point de repos, au milieu de ces masses anguleuses et aiguës. A l'extrémité de celles-ci, on voit deux rocs qui, formant comme les portes de cette gorge étroite, semblent s'élancer dans l'air, pour porter dans les nues la chaîne de fer qui les unit.

Cette chaîne, monument singulier de la dévotion guerrière des anciens Preux, suivant une opinion accréditée, se rattacherait aux siècles galants de la chevalerie, et attesterait une entreprise héroïque d'armes, soit de courtoisie et pour

[1] Papon, tom. 2 pag. 3.

servir la beauté; soit de patriotisme et contre les ennemis du Prince; entreprise périlleuse sans doute, et dont un vœu bizarre, exaltant la valeur du combattant et redoublant ses forces, aurait procuré le succès.

Ce vœu, dont on fait honneur à un membre de la famille de Riquety, ou de Blacas, ou de Pontevès, ou de Pena, nous semblerait plutôt devoir être attribué à la ville de Moustiers elle-même. Les rochers, au pied desquels cette ville est bâtie, séparés les uns des autres par des fentes et des crevasses très-profondes, menacent sans cesse de se détacher et d'écraser les maisons sous leurs masses. Plusieurs habitations ont déjà été victimes de ces écroulements. Il y a peu d'années encore, qu'un bloc très-considérable qui se détacha au-dessus de la ville, en aurait abîmé tout un quartier, si par le plus grand bonheur, il ne s'était arrêté à quelques mètres au-dessus des premières maisons, où on le voit encore. En montant à l'église de Notre-Dame-de-Beauvoir, on remarque, à droite, entre des rochers monstrueux, dont l'un semble comme suspendu au-dessus du faubourg qu'il écraserait en totalité, s'il venait à se renverser, une espèce de plancher ou bâtisse horizontalement jetée d'une roche à

l'autre, et qui est destinée, dit-on, à faire connaître si la masse qui menace le faubourg fait quelque mouvement : il n'est personne qui, en allant à Notre-Dame, ou en suivant le chemin pratiqué dans cette gorge, ne porte, en passant, les yeux sur ce plancher ; et si on s'apercevait qu'il fût survenu quelque écartement entre ce plancher et la roche, ce serait un signe que celle-ci aurait perdu son aplomb, et l'alarme serait donnée au quartier. Il ne semble donc pas impossible que les anciens habitants de Moustiers, dans la vue de prévenir les malheurs dont ils sont menacés, aient placé leur ville sous la protection de la Ste. Vierge, et qu'ils aient jeté une chaîne entre ces deux rochers, comme pour les assujettir sous la tutelle de la divine Protectrice, en qui ils auraient placé leur confiance : l'étoile suspendue au milieu de la chaîne, serait alors le symbole de la mère de Notre-Seigneur.

La chaîne, dont la longueur est d'environ deux cents mètres, se compose de tringles de fer, d'à-peu-près deux centimètres d'épaisseur et de soixante-cinq centimètres de longueur se tenant les uns les autres par leurs extrémités, sans anneaux ni chaînons. L'étoile à cinq pointes, qui y est suspendue, présente dans l'air un point noir,

quand on regarde ce monument du fond de la vallée; et elle sert à l'œil de guide, pour suivre la chaîne que l'on aperçoit alors comme un fil tendu au-dessus d'un abîme.

Le nom Gaulois ou Romain de l'ancien Moustiers est perdu. Celui qu'il porte aujourd'hui, lui vient d'un monastère qui dépendait de l'abbaye de Lerins, monastère qui existait déjà en l'an quatre cent cinquante, puisqu'il reçut saint Sidoine, dans la visite que ce pieux écrivain fit à saint Fauste, évêque de Riez [1].

Au milieu des rochers qui entourent l'église de Notre-Dame-de-Beauvoir, il existe plusieurs grottes peu profondes. Au-devant de quelques-unes de ces grottes, on aperçoit des restes de murailles qu'on avait élevées pour les fermer. On assure que dans l'une de ces grottes on trouva, lors de la démolition de ce mur, plusieurs squelettes attachés à des pieux fixés dans la pierre. L'opinion vulgaire attribue à l'époque de l'invasion des Sarrasins ces exécutions barbares.

Vers le midi de Riez, et à deux lieues de cette

[1] *C. Sol. Sidonii Apollinaris, Eucharisticon ad Faustum Regiensem episcopum. V.* 84 *et seq.*

ville, est Mont-Pezat, dans le territoire duquel, au rapport de Solery, on trouva deux inscriptions, dont l'une appartenait au tombeau de la famille d'un quartumvir du pays, qui avait servi dans la dixième légion, où il avait été élevé à la dignité de porte-enseigne. Cette légion était du nombre de celles qui, après avoir été dissoutes ou refondues dans d'autres corps, étaient réorganisées de nouveau, et que l'on distinguait alors par le mot *Geminæ*.

A IVLIVS SATVRNINVS
SIGNIFER LEG. X
GEM. P. F. Iul VIR CI
A. VIVVS FECIT
SIBI ET SVIS.

L'autre portait ces mots :

IVLIA...
HEDOAE...
PRO SAL....
VINDEMIALI..
V. S. L. M.

Il est à regretter que le nom du *pagus* ne soit indiqué dans la première inscription que par la

lettre A, qui ne peut donner aucun indice sur sa signification.

Il existe aussi dans le territoire de cette commune une ferme connue sous le nom de St. Saturnin, dont une partie du bâtiment, disposée en rotonde, est évidemment le reste d'un temple ancien. Sur l'un des murs est placée la première des deux inscriptions que nous venons de citer, et qu'on ne peut presque plus lire aujourd'hui.

Bouche cite une inscription trouvée autrefois à Esparron de Verdon, mais qui n'existait déjà plus de son temps :

T DOMITIVS L. F. TER. PERDVLLO
ARELATENSI OMNIBVS
HONORIBVS IN COLONIA
SVA FVNCTO EVTHICHON LIBERTVS.

C'est un monument de reconnaissance élevé à *Ter. Perdullus*, par Domitius Euthichon, son affranchi.

Quoiqu'on ne trouve aucunes traces d'antiquités à Allemagne, on ne peut pas douter que ce village n'existât très-anciennement, puisqu'il est cité sous le nom de *Castrum Allemanicum*, dès l'an 440, dans la chronologie de Lerins, au sujet

d'un miracle arrivé à saint Hilaire, évêque d'Arles [1].

Vers le milieu de la plaine qui couronne la montagne de Telle, se trouve le village de Puymoisson, dont l'origine paraît ancienne : désigné en l'an 1040, sous le nom de *Podium Muxonis*, dans la chronologie de Lerins, il est devenu par corruption *Podium Moissonum*, qu'on a traduit par Puymoisson. Ce nom lui vient, dit-on, de l'abondance de ses moissons. L'ingratitude de son sol est bien loin de justifier cette étymologie.

C'est dans le territoire de cette commune, au quartier dit le *Pas-de-la-val*, qu'en 1790, en creusant des fosses de vigne, on découvrit l'urne dont parle M. Millin. Cette urne (*fig.* 11, *pl.* 4), en bel albâtre statuaire, haute de quarante-huit centimètres sur une circonférence de quatre-vingt-seize centimètres, et cannelée strigilairement, renfermait, avec les cendres d'un chevalier, la poignée de son épée et sa bague. Cet anneau dont le poids est de 32gr., 294, porte gravée en creux une très-belle tête d'aigle.

A peu de distance de l'urne, on retira de la

[1] Bouche, Chorog. de Prov.

terre trois morceaux d'albâtre qui faisaient partie d'une pierre tumulaire cassée depuis longtemps, et dont les autres fragments étaient perdus. Les caractères tracés sur les morceaux retrouvés, sont les commencements de trois lignes :

N

OLTINI FESTI CON....

AUGU.....

A une toise de distance de cet endroit, on trouva encore un cinéraire de plomb, pesant environ trente kilogrammes, de forme ronde, et portant un couvercle du même métal. Sa hauteur et sa circonférence étaient les mêmes que ceux de l'urne d'albâtre. Un vase de terre qui était auprès, se brisa. La médaille placée sous le cinéraire de plomb, était à l'effigie d'Auguste. Des vestiges de maçonnerie considérable et qu'on ne put détruire, annonçaient le voisinage d'une habitation importante, appartenant sans doute à ce chevalier Oltinus-Festus.

Au centre des différentes communes dont nous venons de parler, se trouve Riez, capitale de la peuplade des Reii, et sans doute, de tout le pays des Albioeci.

Cette ville est celle du département des Basses-

Alpes, qui présente le plus de monuments de son ancienne splendeur.

Maîtres de la haute Provence, les Romains avaient senti la nécessité d'avoir à portée des peuples qu'ils venaient de soumettre, des villes entièrement à eux, pour s'en faire un boulevart en cas de révoltes ; ils fondèrent, au pied des montagnes, des colonies qui furent Apt et Riez, *Apta-Julia* VULGENTIUM, *Albece* REIORUM-APOLLINARIUM. C'est donc peu de temps après les conquêtes d'Auguste, et vers les premières époques de l'empire que fut agrandie *Albèce*, et que cette ville fut érigée en colonie Romaine, sous le patronage d'Auguste, dont elle porte le nom dans quelques monuments, COLONIA-JULIA-AUGUSTA-REIORUM, COLONIA-JULIA-AUGUSTA-APOLLINARIS[1]. Elle perdit par la suite le nom d'*Albece* pour ne garder que celui de REIA, auquel on ajoutait l'épithète d'*Apollinaris*, parce que, sans doute, cette ville était sous la protection spéciale d'Apollon.[2]

[1] La notice de l'empire lui donne les noms de *Civitas-Reiensium*, *vel Regiensium*, *Regensium*, *Reginensium*.

[2] Ce n'étaient pas seulement les citoyens qui se mettaient eux, leur famille et leur maison, sous la protection des dieux Lares ; mais les rues, les carrefours, les villes, les provinces et les empires avaient leurs Lares particuliers: *Lares vicini*, *compitales*

La colonie des Reiens dût être considérable. Située au confluent de deux ruisseaux torrentiels, qui en se réunissant forment la petite rivière de Colostre, elle occupait, outre l'emplacement de la ville moderne, les champs qui conservent encore des restes de ses anciennes constructions. De larges pierres, dont on aperçoit encore quelques traces le long du Colostique, formaient sans doute une digue en forme de quai, pour défendre la ville contre les inondations.

Les ravages des barbares, la barbarie plus grande encore qui suivit ces temps malheureux, ont détruit peu-à-peu tous les édifices qui devaient s'y trouver en grand nombre, et le manque de pierres a fait disparaître jusqu'à leurs derniers restes, pour en appliquer les matériaux aux constructions nouvelles. Les pierres dont sont bâtis les murs d'enceinte de la ville, les larges blocs qu'on voit aux tours, aux fontaines, aux églises, sont les débris des monuments dont on a fouillé les fondations,

urbani, etc. De là, venait l'usage qu'avaient les Romains d'évoquer d'abord les Lares d'une province qu'ils allaient attaquer ou d'une ville qu'ils allaient assiéger, afin d'avoir plus de facilité à conquérir des pays que les dieux ne protégeaient plus, et de ne pas faire la guerre à ces dieux eux-mêmes.

pour en arracher jusqu'aux derniers éléments. C'est ainsi qu'ont disparu le cirque ou l'amphithéâtre qui se trouvait, sans doute, vers le confluent de l'Ovestre et du Colostique, dans le champ qui porte encore le nom des arênes, le ou les théâtres dont cette ville devait être ornée; les temples et jusqu'aux moindres traces des plus grands édifices.

Les pierres travaillées par le ciseau romain, celles chargées d'inscriptions, les marbres et les granits, n'ont pas été plus ménagés que les autres matériaux; impitoyablement sciés, piqués ou retaillés pour d'autres usages, ils se font encore remarquer, malgré leur état de mutilation, dans les murs des maisons modernes. Leurs fragments informes, mais toujours reconnaissables, ne font qu'augmenter les regrets du voyageur qui en recherche les débris.

Tous les historiens de Provence parlent des inscriptions nombreuses qui avaient été trouvées à Riez: Solery, Bartel, Bouche, Papon en citent une foule, mais..... c'est vainement qu'on les chercherait encore: elles ont disparu; et bientôt, si l'insouciance des habitants de Riez pour les richesses de leur sol était toujours la même, il ne resterait plus que dans la tradition, le souvenir

de leur gloire passée : cette terre classique, suivant l'expression de M. le Président de Saint Vincent, deviendrait aussi stérile que toutes les autres villes du département. M. Millin, dans son voyage au midi de la France, se plaint amèrement de cette négligence; et c'est avec douleur que nous devons ajouter que depuis son passage, trois des inscriptions vues et copiées par lui ne se retrouvent plus.... Mais nous concevons l'espoir que des temps nouveaux vont commencer pour ces vestiges précieux. L'intérêt que le premier Magistrat du département met à leur conservation, a fait sentir aux habitants le prix des richesses qu'ils avaient oubliées ; l'empressement qu'ils ont montré pour seconder ses efforts, est l'indice le plus certain du soin qu'ils auront désormais d'en protéger l'existence, et si une nouvelle garantie était nécessaire, nous la trouverions dans le zèle éclairé du maire de Riez, M. de Mazan, qui, heritier des vertus de ses pères, retient aussi leur amour pour les sciences et les arts libéraux.

De tous les monuments encore subsistants, les plus remarquables par leur importance sont, quatre superbes colonnes d'ordre corinthien, de granit gris; avec chapiteaux, bases et entablements de marbre, placées à une petite distance

du Colostique sur sa rive droite ; et huit jolies colonnes du même granit, disposées circulairement, dans un champ, de l'autre côté du ruisseau et presque vis-à-vis des quatre colonnes.

Il n'est pas d'édifice peut-être, sur la destination duquel on ait formé de plus étranges conjectures, que sur celui dont il reste ces quatre magnifiques colonnes[1]. Les uns en ont fait un palais; les autres un prétoire; ceux-ci, ajoutant huit autres colonnes, veulent y trouver un arc de triomphe ; ceux-là ont supposé que ces quatre colonnes n'étaient qu'une des faces d'un triangle équilatéral qui formait le temple de la sagesse; et quelques-uns ont poussé l'extravagance jusqu'à s'imaginer que quatre autres colonnes répétées derrière celles-ci formaient par leur concours le support d'une statue colossale dédiée au soleil. « Ces vagues conjectures, s'écrie à ce sujet M. » Millin, sont précisément ce qui déshonore la » science des antiquités ; pour la cultiver avec » succès, il faut savoir s'abstenir d'expliquer » ce qu'on ne peut découvrir. »

Si avant de porter un jugement, on avait

[1] Leurs proportions sont : hauteur du fut, 5m,80, circonférence 2m,33.

acquis la plus légère connaissance de l'architecture des anciens, on aurait reconnu facilement que ces quatres colonnes *(fig. 2, pl. 3.)* ont dû être toujours seules; qu'elles formaient la principale façade d'un temple que les Grecs appelaient *prostyle-tétrastile*, c'est-à-dire, n'ayant que quatre colonnes de front, et disposées à la façade: alors ce qui avait paru un argument concluant en faveur de ces idées extraordinaires (la coupe anguleuse de l'entablement), aurait ramené ceux qui s'y sont livrés au seul principe raisonnable qu'ils devaient admettre: les soffites qui portent sur les colonnes sont, en effet, taillées angulairement, pour se raccorder avec l'autre portion qui portait sur les pilastres d'antes du temple.

L'entre-colonnement de ce reste de peristyle, n'est pas le même partout. Les colonnes des côtés n'ont que 1^{m}, 950 de distance entr'elles, tandis que les deux du milieu, dont l'intervalle correspondait à la porte d'entrée, sont séparées par un espace de 2^{m}, 110.

Soit que ce temple ait été détruit par les barbares; soit, ce qui semble plus probable, que la vétusté en eût, dès longtemps, occasionné la ruine; les matériaux qui le composaient ont été

enlevés pour servir à d'autres constructions. La disette des pierres détermina même les habitants de la nouvelle ville, à creuser jusqu'aux fondations pour en arracher tout ce qui s'y trouvait, s'il est vrai que des tranchées ouvertes profondément pour retrouver les fondements latéraux de ce temple, aient été infructueuses : on n'a laissé que les pierres qu'on ne pouvait pas enlever; celles qui sont sous les colonnes, les blocs même qui formaient le pavé de l'entre-colonnement ont été emportés comme tout le reste.

Exposé à toutes les intempéries depuis un si grand nombre de siècles, ce monument a éprouvé tous les ravages du temps. Le granit des colonnes[1] tombe en efflorescence, et se détache par

[1] Quelques personnes sachant qu'il n'y a pas de carrières de granit dans les montagnes voisines de Riez, et ne pouvant se persuader que des masses aussi considérables que les quatre colonnes du temple prestile tetrastyle aient pu être transportées jusques-là, se sont imaginées qu'elles ont été fondues, et cette erreur est partagée par des personnes que leur instruction devrait mettre à l'abri de ces sortes de surprises. Pour peu qu'on réfléchisse à l'état des grandes routes sous les anciens, aux moyens de mécanique qu'ils savaient employer, et par lesquels ils déplaçaient et élevaient des fardeaux dont l'idée seule nous paraît aujourd'hui un prodige, on ne sera pas surpris que les colonnes de Riez aient pu y être amenées d'assez loin. Il n'existe, il est vrai, aucune carrière connue de granit gris, dans les en-

écailles en plusieurs endroits, et l'on ne reconnaît presque plus les feuilles d'acanthe des chapiteaux, ni les cordons] de l'entablement. Les

virons de Riez ; mais on en trouve une à Pénafort, près de Callas, dans le département du Var. Cette carrière porte des traces visibles d'exploitation ; on y remarque même des blocs qui en avaient été détachés pour être, sans doute, mis en œuvre. Il est donc évident que les colonnes de Riez, celles qui étaient à Valensole, les tronçons qu'on retrouve dans d'autres communes, ont été taillés à Pénafort, et que toutes sont venues à leur destination par la voie Aurelia, dont une branche partait du *Forum Voconii* pour se rendre à Riez. Il est vraissemblable que de Pénafort au Muy, distants l'un de l'autre d'environ 117 kilomètres, on avait pratiqué un chemin d'embranchement pour joindre la route consulaire.

Quant aux moyens de transport, nous pensons que les Romains faisaient alors, à peu près ce qu'on pratique aujourd'hui, quand on veut faire arriver de grosses pièces dans des lieux d'un difficile accès ; on plaçait la colonne entre quelques poutres avec lesquelles elle était fortement liée, et au-dessous desquelles on fixait des essieux portant des roues basses et massives. Il semble que cet appareil si simple a dû donner la faculté de faire voyager ces colonnes, avec d'autant plus de facilité qu'il n'y a pas de montée très-considérable entre le Muy et Riez.

Les colonnes de Riez, ainsi que les tronçons que nous avons vus dans d'autres communes, s'écaillent en quelques endroits de leur surface, principalement au pied. Celles du petit temple circulaire, dont l'extrémité a été souvent recouverte par l'eau stagnante dans le monument, sont très-dégradées dans cette partie. Ce ne peut être ici que le résultat de la végétation d'une sorte de lichen qu'y fait croître l'humidité, et dont les racines se glissant à travers les grains de ce granit qui est gros et pas trop dur, en détachent des plaques légères.

ornements des soffites, garantis de ces agents de destruction par leur position renversée, sont d'une meilleure conservation (*fig.* 11, *pl.* 3). Les bases des colonnes, exposées à tous les ravages qu'ont exercés sur elles les années et les hommes, n'offrent à la vue qu'une masse à peu près informe, et sur laquelle on ne reconnaît plus qu'à peine les tores et les plinthes dont les angles sont brisés. Ces bases sont attiques, quoique l'ordre soit corinthien.

L'autre monument, le temple circulaire, n'est guères moins dégradé que celui-ci, quoique l'entourage de murs qui le recèle eût dû le conserver plus intact. Il se trouve dans un état de dégradation qui atteste, et l'oubli dans lequel il était tombé depuis la révolution, et le vandalisme des enfants, mille fois plus destructeurs que le temps, les Goths et les Sarrasins réunis.

L'opinion des gens du pays, et que partagent généralement les étrangers qui les en croient sans examen, est que cette petite rotonde était un temple dédié à tous les Dieux, et, de là, le nom de Pantheon qu'ils lui donnent.

Un ancien Jésuite, de Riez, le père Miraillet, n'a pas peu contribué à accréditer cette erreur par la description merveilleuse et imaginaire

qu'il fait de ce monument, dans ses *Entretiens délicieux*, imprimés à Avignon, en 1654. Selon lui, le dôme qui surmonte les colonnes et s'élève au-dessus de l'enveloppe extérieure, aurait été orné de trente-six colonnes de marbre blanc qui, accouplées vraisemblablement, de trois en trois, auraient formé douze niches au milieu desquelles eussent été placées les statues des douze grands dieux. Par-dessus cet ordre d'architecture, il en aurait existé un autre, moindre que celui-ci, et dont les colonnes, aussi de marbre blanc, auraient été surmontées d'une lanterne à jour. Les statues furent, dit-on, emportées au château de Sorp, par une comtesse Mabile, selon les uns, par un évêque de Riez, suivant les autres.

Un autre Jésuite, de Riez, le père Barthel, avance que de son temps (1613), cet édifice existait encore dans tout son éclat, et il en fait une description non moins pompeuse, et non moins idéale que celle faite depuis par son compatriote. Il va même plus loin; il donne les proportions des colonnes du second étage, et il termine le monument par un *campanile* au bout duquel il place une tête d'Anubis[1].

[1] Templum, quidem, seu Pantheon, cunctis numinibus consecratum, adhuc in prato nundinario, quod vocatur, visitur,

L'assertion de ces deux écrivains, qui n'avaient fait que répéter vraisemblablement les contes, que de leur temps, on faisait sur ce petit temple, avait fait naître l'opinion que les murs d'entourage et les colonnes de l'intérieur étaient d'une égale antiquité. Une lézarde considérable qui se prolongeait sur tout le dôme, et la chûte d'une partie du mur occidental faisant craindre la prochaine destruction de tout l'édifice, M. le mar-

admiranda penitus structura, cujus exterior facies quadrata forma, triginti pedes à pavimento clevatur; inde censim arctata in dodecaëdron, assurgit in viginti circiter pedum altitudinem, quam duplex columnarum marmorearum ordo, triplici distinctus limbo suffulcit. In limbo priore et inferiore viginti quatuor columnæ ex marmore candido, octo pedes altæ, assident, super quarum capitella, opere corinthiaco, duodecim fornices incurvantur: intra quas duodecim loculamenta, ad duodecim majorum Deorum (ut credebat gentilitas), idola capienda visuntur. Super hos fornices, limbus in girum palmaris prominet, à quo duodecim item columnæ marmoreæ assurgunt; super quas, tertius et altissimus limbus prominens nititur, quo convexum templi terminatur, in cujus convexi tecti umbilico, seu centro, foramen rotundum apertum relictum est, cujus diameter est bipalmaris, super quo fenestella in modum campanilis assurgit, in cujus summo caput canis adhuc apparet (anubin significare credo), qua tota edificii convexa superficies forinsecus terminatur. — Hoc igitur templum, cum Pantheo Romano non sit assimile, à superstitiosis gentilibus dedicatum fuisse non est dubitandum, *Hist. et chron. præsulum Stæ. Reg. Eccles. nomencl.* pag. 34.

quis de Villeneuve, préfet du département, protecteur éclairé des beaux arts, en proposa la restauration ; et le ministre de l'Intérieur, s'empressa d'en faciliter les moyens en accordant les fonds nécessaires, et en chargeant un architecte du comité des bâtiments civils, en ce moment dans le midi, de se rendre sur les lieux pour dresser le plan des travaux à exécuter et pour diriger cette opération délicate. Le premier soin fut de débarrasser la coupole de la maçonnerie qui la comprimait, et de diminuer le poids de la masse qui chargeait ce mur. La démolition de la lanterne, ainsi que celle de la croûte qui revêtait le dôme, ont renversé l'échaffaudage merveilleux des deux Jésuites, et ont prouvé que tout ce qui est bâtisse remonte vers le cinquième siècle. On a retrouvé, il est vrai, des colonnes, mais barbares et du plus mauvais gothique.

La maçonnerie qui soutient la coupole, s'élevant au-dessus des huit colonnes, au moyen d'arcs jetés d'un chapiteau à l'autre, elle a dû conserver forcément la forme octogone : on sait que l'usage de faire porter sur le chapiteau des colonnes les arceaux des voûtes avait déja commencé du temps de Dioclétien, dont les thermes, à Rome, se montrent déjà dans ce style barbare.

Dans le monument de Riez, ce mur portant sur les arceaux jetés ainsi d'une colonne à l'autre, se termine extérieurement, à la hauteur de trois mètres trente-sept centimètres, par une petite corniche fort simple, au-dessus de laquelle s'arrondit le dôme. Pour contrebuter la poussée de ce dôme, qui est à plein-cintre, on l'avait entouré d'une maçonnerie qui, de la corniche, s'élevait perpendiculairement jusqu'au niveau de sa sommité convexe, de sorte qu'il s'en trouvait entièrement recouvert. Cette bâtisse était couronnée par une seconde corniche, au-dessus de laquelle se trouvait une lanterne surmontée par le campanile. C'est entre ces deux corniches, et par conséquent autour de la maçonnerie qui masquait le dôme extérieurement, qu'étaient placés, à chacun des angles des huit pans, des blocs de marbre blanc, formant deux demi colonnes adossées à un pilastre. Les chapiteaux, du goût le plus barbare, sont ornés d'espèces de feuilles de palmier. Au milieu de chacune des faces des huit pans, on a retrouvé une base de colonne du même goût, et du même marbre que les blocs des angles.

La lézarde qui avait rendu nécessaires les travaux dont nous avons parlé, s'étant manifestée,

sans doute depuis plusieurs siècles, on avait jugé convenable de renforcer le mur occidental du temple, qui fut doublé en cet endroit. Pour raffermir en même temps la coupole, on l'avait enveloppée de cette chemise de maçonnerie, après avoir enlevé les colonnes du milieu de chaque face. Quant aux blocs des angles, on fut obligé de les laisser sur place, parce qu'ils se trouvaient engagés dans l'épaisseur même de la voûte, et que leurs pieds traversant toute cette épaisseur, vont servir de point d'appui aux nervures de la coupole.

Ces pilastres et les demi colonnes qui leur sont adossées, furent donc cachées par cette nouvelle maçonnerie, et par les contreforts qu'on éleva aux angles; et les colonnes provenant des huit faces furent emportées à Sorp. Le souvenir de leur existence se conservant, et se dénaturant par le laps du temps, donna lieu sans doute à tous les contes que l'on fit sur la triple colonnade de ce temple, contes qu'accueillirent et que consacrèrent les deux Jésuites, et que, d'après eux, le père Papon, a fait entrer dans son histoire de Provence.

En examinant de près les chapiteaux des colonnes du temple, on peut se convaincre que

ces colonnes n'ont servi ni à un panthéon, ni à un temple de Cybèle, comme quelques personnes l'ont cru, mais qu'elles provenaient d'un temple de Sylvain ou de quelque autre divinité champêtre; les fleurons, presque tous différents les uns des autres, offrent la représentation de fleurs, de fruits, de plantes, et on peut reconnaître même, malgré leur mutilation, des têtes de Faunes et de Sylvains qui furent détruites au ciseau, sans doute, quand on appropria ces colonnes à un édifice chrétien.

La plus grande difficulté consiste à déterminer l'époque à laquelle ces monuments furent élevés.

Suivant les idées reçues, on ne commença à construire dans les Gaules des édifices d'architecture grecque et romaine, que sous le règne de Tite-Antonin qui, originaire de Nîmes, prit un soin particulier d'enrichir de monuments sa patrie et la province à laquelle elle appartenait. Il paraît que ce ne fut même que long-temps après cette époque, que l'on travailla à la construction des édifices qui nous occupent. Le mélange de beauté et de mauvais goût qu'on y remarque, l'incohérence de quelques-unes des parties de ce tout, la différence qui existe entre les pièces elles-mêmes, semblent rapporter leur ori-

gine à des temps bien postérieurs. Que l'on considère en effet ce petit temple circulaire, on s'apercevra que les colonnes n'ont pas toutes les mêmes dimensions. La longueur de leur fût varie de $0^m,50$ à $0^m,80$, et cette différence est rachetée par les chapiteaux, dont les uns sont plus allongés, tandis que les autres se trouvent raccourcis. Le module des colonnes[1], qui toutes sont renflées, est conforme à leurs proportions, et elles sont dès-lors ou plus épaisses ou plus grêles suivant la hauteur du fût. Les chapiteaux même ne se ressemblent pas entre eux; les uns sont à feuille de persil, les autres sont à feuille d'acanthe; cependant le type est le même pour tous.

De l'examen attentif de ces monuments, il semble résulter que toutes leurs principales pièces, colonnes, chapiteaux, bases, furent travaillées ailleurs, et qu'on les transporta toutes faites à Riez, où on les mit en place, suivant le plan adopté.

Un défaut de régularité, qui ne doit pas être attribué sans doute à la construction du grand temple de Riez, se fait remarquer dans l'aligne-

[1] Les proportions de ces colonnes, sont pour les plus longues $2^m,18$, circonférence $1^m,58$ cent.

ment des quatre colonnes qui restent : soit que cette irrégularité reconnaisse pour cause un mouvement du sol, soit qu'elle provienne d'un ébranlement survenu par suite de la chûte de l'édifice, ces colonnes ne se trouvent plus exactement sur la même ligne : la deuxième, à droite, ressort tellement en avant, que si de la première, à gauche, on fait glisser l'œil sur les autres, on voit la troisième, poussant en dehors environ un cinquième de son épaisseur. Une particularité intéressante, c'est que la base de la deuxième colonne, à gauche, au lieu d'être comme toutes les autres d'un seul bloc, pour soutenir l'énorme poids qui la chargeait, se trouve, au contraire, de deux pièces, dont l'une forme le plinthe et le premier tore, et dont l'autre qui fait le second tore, porte un gougeon de marbre, taillé sur la pièce même, lequel est reçu dans un trou pratiqué dans la pièce inférieure. Le poids de la colonne a depuis longtemps fait éclater le fragment supérieur dont un morceau est tombé, et a mis en évidence l'artifice de l'entrepreneur.

Le travail des chapiteaux des colonnes du petit temple est très-délicat et annonce beaucoup d'habileté et de soins dans l'artiste qui l'a exécuté; les découpures des feuilles sont profondes et bien

évuidées; les reliefs en sont saillants et bien courbés; et les volutes, exécutées à jour, sont faites avec beaucoup d'art. De ces volutes si délicates, il n'en reste que deux qui soient entières; toutes les autres, ainsi que la plupart des revers des feuilles et des tailloirs, ont été brisés à coups de pierres par les enfants qui, dans les temps orageux de la révolution où ce temple abandonné fut en proie à tous les outrages, exerçaient contre ces marbres leur trop funeste adresse.

Le petit monument de Riez a-t-il été construit sous l'empire du polythéisme, ou ne date-t-il que de l'époque de la fondation de la première église cathédrale de cette ville, et n'a-t-on eu d'autre intention, en l'élevant, que de donner un baptistère à cette église? Nous n'hésitons pas aujourd'hui à embrasser l'affirmative, dans cette dernière partie de la question. Nous avions pensé d'abord que cet édifice avait été un temple érigé aux divinités champêtres, et que pendant les désastres des invasions des barbares, toute sa partie supérieure avait pu être renversée; mais en y réfléchissant mieux, nous reconnaissons que cette supposition n'est pas soutenable. Et en effet, si l'édifice n'avait pas été construit tel que nous le voyons, si sa fondation était contemporaine de

celle du grand temple dont les colonnes du péristyle sont encore debout, ses chapiteaux auraient été chargés d'un entablement circulaire, et sur cet entablement se serait élevée la coupole. Mais, dans la dévastation de ce monument et la destruction de sa coupole, comment les colonnes auraient-elles été aussi bien conservées? Si le temps ou la main des hommes avait précipité du haut en bas toutes les architraves reposant sur les chapiteaux, comment aurait-il ménagé ces chapiteaux; par quel prodige aucune de ces colonnes n'aurait-elle été renversée dans le désastre, aucun de ces chapiteaux si délicats n'aurait-il été brisé? Pour que cela se fût passé ainsi, il eût fallu que chaque pièce du dôme et de l'entablement eût été enlevée avec un soin extrême et les plus grandes précautions. Mais, dans ce cas, pourquoi aurait-on laissé en place les colonnes, qu'on pouvait faire servir ailleurs, tandis que les pièces d'un entablement circulaire ne pouvaient être employées qu'à un monument du même genre.... Or, ce monument, où est-il?

Il est donc bien démontré que l'édifice qui nous occupe a été construit tel qu'il est, avec des colonnes apportées d'ailleurs. L'époque à laquelle cette construction a eu lieu doit appartenir,

comme nous l'avons dit, au cinquième siècle, puisque ce fut en l'année 426, que l'empereur Valentinien ordonna de démolir les temples payens afin d'en appliquer les matériaux à des constructions chrétiennes, et par cette ordonnance, Valentinien annulait l'édit d'Honorius qui, en 399, avait permis de se servir de ces mêmes temples pour en faire des églises. C'est quand on changea ainsi la destination de ces colonnes, qu'on martela les masques de divinités champêtres tenant lieu de fleurons sous l'abaque des chapiteaux, masques que leurs linéaments font très-bien reconnaître encore. L'intention qui fit employer au lieu où elles existent ces jolies colonnes de la rotonde, a donc été uniquement la construction d'un baptistère à côté de l'église de la Sed. Ce baptistère se trouvant isolé de cette église, sa fondation remonte, tout au plus tard, à la première moitié du sixième siècle, puisque c'est dans la seconde moitié de ce siècle qu'on commença à réunir les baptistères aux églises et à les placer dans leur vestibule, comme on l'a fait pour celui de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur d'Aix, moins ancien par conséquent que celui de Riez, et, comme lui, composé de huit colonnes antiques. En construisant ce bap-

tistère de Riez, on jeta, comme à celui d'Aix, un arceau d'une colonne à l'autre, afin de donner au monument la forme octogonale, spéciale à tous ces monuments, forme qui nous paraît avoir pour type la croix grecque, résultant des quatre faces correspondantes, les quatre autres n'étant que le moyen de lier les unes aux autres les quatre premières, afin de circonscrire l'édifice, en cette manière :

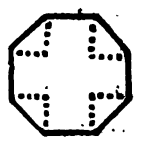

Alors, l'art, tel qu'il existait, fabriqua les colonnettes barbares dont on décora les angles extérieurs du dôme; alors, aussi, on fit entrer sans distinction et sans choix, dans la bâtisse de ces murs, toutes les pierres qui tombaient sous la main, et qui provenaient des ruines des autres monuments. Telle est, ce nous semble, la raison pour laquelle on voit dans ces murs des blocs qui paraissent avoir dû appartenir aux banquettes du cirque, ou du théâtre, placés pêle-mêle avec des pierres d'une petite dimension.

L'inscription qu'on voit à l'angle gauche du mur de façade, fut tirée du milieu d'un monceau

de décombres du temps de Bartel, et placée en cet endroit, ainsi qu'il le dit lui-même :

NVMINIBVS
AVGVSTORVM
C. V. R. A.

Cette inscription, absolument étrangère à cet édifice, et gravée sur une pierre quarrée de 0m,90 de haut, sur 0m,62 de large (*fig.* 5. *pl.* 4.), a donné matière à controverse. Ceux qui ont pensé que les murs d'enceinte du petit temple étaient romains, ont pris cette inscription pour la dédicace de ce temple qu'ils ont cru, dès-lors, consacré aux Augustes par les habitants de Riez, en interprétant les sigles C. V. R. A. par les mots *cives urbis Reiæ-Appollinaris*.

M. Millin qui n'avait pas remarqué que les quatre lettres de la dernière ligne sont séparées par des points, a pensé qu'elles ne faisaient qu'un seul mot, lequel indiquerait alors que ce monument votif aurait été élevé *par les soins* des personnes dont le nom devait être inscrit dans l'espace qui reste vide au-dessous; mais il est facile de reconnaître que cet espace n'a jamais reçu aucune partie d'inscription.

Les décombres de l'antique cité des Reiens ruinée par les barbares, le dépôt des terres entraînées par les orages, du haut des collines qui entourent la plaine où elle était assise, celui des graviers qu'y jettent souvent les débordements des torrents du Collostique et de l'Ovestre, ont successivement exhaussé le sol des environs de la ville moderne, et recouvert de plusieurs couches les dernières traces de ses anciens bâtiments. Ce n'est qu'en creusant assez profondément dans la terre, qu'on parvient à découvrir quelques beaux restes de mosaïques assez bien conservés, comme en présentent les *fig.* 1, 2, 3, *pl.* 4.

C'est principalement sur la place des aires publiques, auprès du petit temple circulaire, que cet exhaussement est sensible. On ne pouvait plus pénétrer dans cette rotonde qu'en descendant six marches; et bientôt il aurait fallu en ajouter une septième, lorsque la restauration a été ordonnée; les terres qu'on a enlevées pour déblayer le circuit extérieur, s'élevaient à la hauteur de 1^{m},786 au-dessus du pavé sur lequel portent les colonnes. Ces colonnes avaient elles-mêmes leurs bases entièrement enfouies. L'exhaussement du terrain par suite des débordements du Collostique, s'était fait sentir dans le baptistère, où le limon déposé

s'élevait par dessus la base des colonnes. A une époque inconnue, au lieu de débarrasser le sol de ce monument de toute cette terre déposée, on le couvrit d'un pavé en briques vernissées, qui se trouva au niveau de la naissance du fût des colonnes. Des lignes terreuses tracées autour des murs intérieurs par le séjour des eaux, à l'époque de ces mêmes débordements, prouvent qu'elles s'y étaient élevées jusqu'à la hauteur de 2^{m},654 au-dessus du pavé moderne, ce qui donne aux eaux qui couvraient la place des aires publiques, une masse de 0^{m},72 au dessus du sol actuel. Une pierre enchassée dans le mur du jardin des Cordeliers, sur l'autre rive du Collostique, à la hauteur où parvinrent les eaux, en 1684, coïncide avec cette fixation, et fait connaître l'année dans laquelle eut lieu ce débordement excessif.

Nous avons dit que les fleurs des chapiteaux des colonnes de la rotonde attestaient qu'elles provenaient d'un temple consacré à Sylvain. Un autel dédié à ce Dieu (*fig.* 4, *pl.* 4.), et trouvé tout près de là, vient encore à l'appui de cette opinion. Cet autel qui appartenait, on n'en peut douter, à cet édifice, et que l'on voit aujourd'hui au château dit Campagne, chez M. de Roumoules, porte cette inscription :

SYLVANO
DAIDVME
NVS
SYMPHOET.

Il est probable que lorsqu'on démolit le temple payen pour en employer les colonnes au baptistère, cet autel en fut arraché et jeté dans les champs, après avoir été mutilé en signe d'horreur. La forme de cet autel, et le défaut de symétrie qu'on remarque entre ses côtés n'indiquent pas une belle époque sous le rapport du goût, quoique d'ailleurs les caractères en soient beaux et réguliers. Plusieurs autres morceaux d'archéologie trouvés au même endroit, en 1690, et entre autres une statue représentant un jeune homme, qui pourrait bien être le dieu Sylvain, et un bras de cuivre doré, paraissent également provenir de ce même temple. Une petite statue de Mercure fut aussi découverte, non loin de là, dans le ruisseau qui coule au-dessous de la ville.

L'énorme quantité de tronçons de colonnes de granit gris qu'on trouve à Riez, où la plupart des bornes, des banquettes des promenades, des pieds-droits des portes en sont des fragments,

prouve combien cette ville a dû être considérable, et combien était grand le nombre d'édifices qu'elle possédait.

Au nombre des colonnes antiques employées à des constructions modernes, il faut compter les huit qu'on voit à l'église de S. Mayme, fondée, suivant la tradition, au haut de la colline qui domine la ville, par le saint Prélat dont elle porte le nom [1]. Deux de ces colonnes sont déposées à la porte, et les six autres forment au fond de l'église un péristyle demi circulaire un peu élevé au-dessus du niveau du reste de l'église.

De ces six colonnes, deux seulement sont d'un seul bloc; les quatre autres, par une barbarie qu'on a peine à comprendre même de cette époque, sont formées de plusieurs tronçons dont le module n'est pas toujours le même, ensorte que, entre deux tronçons d'un moindre diamètre, on en voit quelquefois un qui les déborde plus ou moins.

Les deux colonnes de la porte y sont déposées, avons-nous dit, et cette expression est exacte, puisque, placées isolément et sans goût, elles ne sont

[1] Il occupait le siège épiscopal de Riez, sa patrie, en 413 : à cette époque il n'existait encore aucune chapelle rurale ; à peine si les villes possédaient une église.

couronnées d'aucun entablement, et que la façade de l'Église, unie et sans ornement, leur reste tout-à-fait étrangère. Élevées sans base sur un dé de pierre froide d'environ un mètre de hauteur, elles montent appuyées contre le mur, et, pour comble de mauvais goût, on a ajouté à la longueur de leur fût, un autre tronçon de colonne d'un moindre module, et, par-dessus, un chapiteau, moitié romain, moitié barbare, d'ordre dorique. Quoique ces huit colonnes ne soient pas du même diamètre, il est probable cependant qu'elles ont été trouvées sur cette colline, où anciennement il a dû exister un temple. La forme des chapiteaux des colonnes de la porte indique que le monument auquel ils appartenaient, fut construit à l'époque du bas Empire, après la perte des beaux arts.

Parmi les temples qui décoraient la ville des Reiens, devait se trouver celui de la mère des Dieux. Un bel autel de marbre blanc, traversé d'un trou pour transmettre le sang des victimes dans la fosse où se tenait celui qui offrait le sacrifice du Taurobole, prouve que cette dégoûtante cérémonie s'y pratiquait [1].

[1] Le sacrifice du *Taurobole*, inventé dans les premiers siècles

Cet autel (*fig.* 6, *pl.* 4), placé dans le bassin d'une fontaine pour servir de conduit à l'eau, a beaucoup souffert de cette longue immersion. L'inscription qu'il porte, a été copiée par Bouche, Papon et M. Millin. Elle est en ces mots :

MATRI DEVM
MAGNAEQVE IDEAE
L. DECIMVS PACA
TVS ET COELIA SE
CVNDINA EIVS OB
SACRVM
TAVROROM.

du christianisme et comme par opposition au baptême, consistait à creuser une fosse assez profonde pour qu'un homme pût s'y tenir debout. On recouvrait cette fosse avec des planches sur lesquelles on dressait l'autel Taurobolique. Cet autel, percé de haut en bas, laissait passer le sang de la victime dans la fosse, et celui qui offrait le sacrifice, revêtu d'habits mystiques, et ayant une couronne sur la tête, recevait dévotement ce sang qui ruisselait sur toute sa personne.

Si à la place d'un taureau on immolait un bélier, le sacrifice portait le nom de *Criobole*. Ces sacrifices avaient lieu en l'honneur de Cybèle. On ne les offrait que dans des circonstances graves, et principalement pendant les maladies des Empereurs, pour demander aux Dieux leur rétablissement.

Les côtés de cette pierre sont chargés d'une tête de taureau, ornée de bandelettes; d'une tête de bélier, ce qui prouve que cet autel servait également pour le criobole, et d'une pomme de pin, attribut de Cybèle, en mémoire d'Atys. Ces figures sont si usées qu'il n'en reste plus que les contours.

Une autre inscription citée par Papon, semble indiquer que le temple de Cybèle avait été élevé par un Sextum-vir Augustal, en accomplissement d'un vœu, et en vertu de la permission des Décurions, qui lui cédèrent, par un décret, l'emplacement sur lequel il fut bâti :

MATRI
DEVM OB
SACRVM
V. S. *(Votum solvit).*
M IVL
IIIIII VIR AVG
C. I. A. A.
(Coloniæ Juliæ Augustæ Apollinaris).
L. D. D. D.
(Loco dato decreto Decurionum).

L'inscription suivante, citée aussi par Papon, sert à prouver que la dignité de Décurion n'obligeait pas à résidence, et qu'on pouvait la posséder en deux villees en même temps :

D. M.

M. VERII VICTORIS

DECVRION. COL

IVL. AVG. APOLLINAR

REIOR. ITEM COL

AVG. NEM. ORNAM[1]

VIVVS SIBI ET SVIS

FECIT.

L'auteur de l'histoire de la ville de Nîmes cite, de son côté, une inscription qui fait connaître qu'un Atticus-Paternus, était Décurion de Nîmes et de Riez. Cette réciprocité de titres honorifiques démontre l'importance de la ville de Riez, sous les Romains, et la correspondance d'amitié qui l'unissait à celle de Nîmes.

Parmi les Dieux qui étaient particulièrement

[1] *Ornamentarius*, Décurion honoraire.

honorés à Riez, et qui y possédaient un temple peut-être, se trouvait Esculape, ainsi qu'il résulte de l'inscription suivante que le célèbre Peyresc posséda enfin, après l'avoir désirée pendant quarante ans, suivant ce qu'en dit Gassendi, dans la vie de cet illustre antiquaire : peut-être ne s'agit-il ici que d'un simple autel votif.

DEO AESCVLAPIO
VAL SYMPHORVS ET PROTIS
SIGNVM SOMNI AEREVM
TORQVEM AVREVM EX DRA
CVNCVLIS DVOBVS P. C. L. EN
CHIRIDIVM ARGENTI P. CCC. L
ANABOLIVM OB INSIGNEM
CIRCA SE NVMINIS EIVS EFFECTVM
V. S. L. M.

Voilà donc un signe du sommeil en bronze, ou autrement, une petite statue de ce Dieu, un collier d'or formé de deux serpents, un enchiridium d'argent (on croit que c'est une sonde) et un anabolium, espèce de manteau, offerts à Esculape par Valerius Symphorus et Protis, sa femme, en re-

connaissance de quelque guérison obtenue par l'un d'eux, de la protection de ce Dieu. Mais quelle est la valeur de ces objets ?

Les opinions ont été très-partagées au sujet du poids du collier d'or à double serpent. En lisant l'inscription suivant la lettre, il faudrait croire qu'il pesait cent livres, P. C. L. *pondo centum librarum*, ce qui n'est pas vraisemblable. Grutter pense qu'il faut interpréter ces sigles, par *pondo semissium septem*, ce qui ferait trois livres et demi; Peyresc, suivant Gassendi [1], lisait *pondo scrupuli unius*, estimation que Papon regarde avec raison comme trop faible.

Ne pourrait-on pas soupçonner que le graveur de cette inscription a employé un C pour une S, comme cela est arrivé quelquefois, du moins dans les mots si ce n'est dans les signes numériques? et alors on lirait *pondo semi libræ*, du poids d'une demi livre, ce qui réduirait l'offrande à un taux admissible, en lui conservant encore un prix assez élevé [2].

[1] *De vita Peireskii, liber quintus.* Sub anno 1637.

[2] En prenant le terme moyen entre les valeurs de l'or monnayé sous Néron et sous Constantin, c'est-à-dire, en mettant 58 *aurei* à la livre, ce collier aurait été du prix d'environ 572 fr. 75 c.; à 19 fr. 75 c. l'*aureus*.

On n'a pas été plus d'accord sur le poids de l'enchiridium d'argent. Peyresc donne aux caractères répétés qui l'expriment, la valeur de cent soixante cinq grammes, ce qui serait encore bien peu de chose. D'ailleurs, après les signes numériques, se trouve un L, qui ne peut, en aucune manière, rendre le mot *uncia*. Nous laissons aux savants le soin de donner la juste interprétation de ces signes.

Une inscription non moins intéressante est celle que possédait Peyresc, et qui nous apprend qu'à Riez, se trouvait un temple dédié tout à la fois à Rome et à Auguste, et dont le Pontife réunissait la dignité de *Quartumvir* à celle de Flamine.

M. SEVERIVS. M. F.
FABVLATOR. FLAM
ROM. ET AVG. $\overline{\text{IIII}}$ VIR PONT
COL. REIOR APOLLINAR
SIBI ET CAREIAE CAREI. F
PATERCLAE OPTIM. VXORI[1].

[1] Bartel, *page* 21.

Si nous n'avions d'aussi fortes raisons que celles que nous avons exposées déjà, pour suspecter la vérité des récits des pères Bartel et Miraillet, nous pourrions parler, d'après eux, des pesons de porphyre, et des ogives de jaspe que, de leur temps, on retira, disent-ils, du milieu des décombres provenant du temple de Cybèle (ils ne disent pas en quel endroit il était situé); mais l'annonce de ces découvertes, ainsi que celle des formerets, *polis avec tant d'industrie que leur milieu semblait une chrysolithe environnée de cristal*, suivant l'expression du père Miraillet, et qu'il prétend avoir été retirés du temple d'Apollon, se ressent un peu trop de la description merveilleuse du prétendu panthéon, et de l'édifice dont il ne reste que les quatre colonnes.

Une notice manuscrite parle de quelques belles colonnes qu'on voyait autrefois aux cordeliers, et au chapiteau desquelles on remarquait des figures d'aigle; mais comme il n'en reste plus de traces, il est permis de douter de l'exactitude de ce récit.

Outre les inscriptions citées déjà, Bartel en rapporte plusieurs autres qu'on ne retrouve plus depuis long-temps : telles sont ces pierres sépulcrales qui, de son temps, étaient auprès de S. Roch.

IVLIAE DAPHNAE
D. IVL. EPAPRO
DITVS IIII VIR
AVG
VXORI OPTIMAE.

IVLIA COSMIA
VALERIAE ALE
XANDRIAE FIL
PIISSIMAE AN
XVII.

D. M.

IVLIAE
LVCILIAE
IVLIVS
AMA.

Et ce fragment qui existait au même endroit :

DIS M

IVLIAE EVTICHIAE.

Celle-ci qu'on voyait dans une muraille rurale, sur le chemin de Riez à Brunet :

MATRI
TERRAE
HEV VIATOR.

Solery dit, que de son temps, en l'an 1572, on trouva dans la métairie d'un sieur Hermenjaud de Barras, une urne cinéraire avec une inscription en l'honneur de l'empereur régnant, Marc-Aurelle. Cette inscription, divisée en deux parties, et placée aux deux côtés de l'urne, était ainsi :

M. AVRELIVS ANTONINVS

PIVS

AVG. TRIB. COSS III.

Ce qui fixe la mort de celui dont les cendres étaient dans l'urne, à l'an de Rome 893, ou 140 de J. C., époque à laquelle Marc-Aurelle prit le consulat, pour la troisième fois, avec M. Ælius-

Aurelius-Verus, qui était revêtu de la dignité de César.

Depuis la mort de M. Cogordan, cité par M. Millin, l'autel portant cette inscription :

D. M.
SATVRNINAE
VERI FILIAE
VERVS.....
VERA . . . SO
METI
SATVRNINAE
VXSORI

Et ce fragment,

QVAESTV
.....PRAEF
CVRATOR
AVENI
PATR

ne se trouvent plus, et on ignore ce qu'ils sont devenus....

Le nombre des sépulcres que l'on découvre aux environs de Riez, est immense. On n'y trouve pas de ces tombeaux en grosses pierres, comme dans la vallée de Barcelonnette, renfermant des armures ou des bracelets gaulois, mais un grand nombre de cinéraires et d'ossuaires, et de ces tombeaux construits en larges briques, ainsi que quelques sarcophages formés d'une seule pierre, creusée suivant la forme du corps qui devait y être enfermé. Ces pierres se rapprochent beaucoup, par leur qualité spongieuse et leurs veines, de la véritable pierre sarcophage, *lapis sarcophagus*, ou pierre d'Asso dont se servaient les Grecs. Creusées suivant la taille et la largeur des corps qu'elles devaient contenir, elles ressemblent à des étuis de momies, mais ne dénotent pas une haute antiquité. Celle représentée par la figure 5, de la planche 3, est en deux pièces. A la face extérieure, à côté des pieds, on y voit une entaille oblongue au-dessus de laquelle on remarque trois lettres, plus ou moins conservées, B N C, que l'on peut interprêter par les mots *bene numini conditum*, que l'on voit quelquefois sur des monuments de cette espèce.

Le sarcophage dont nous offrons le dessin, et un autre moins grand et d'une seule pierre,

furent trouvés dans des champs au-dessus du plateau du mont Saint-Maxime. Il n'est pas certain qu'ils aient toujours existé au lieu où on les a découverts, il paraîtrait même qu'après avoir été vidés anciennement, ils avaient été enfouis en cet endroit, puisque l'un des deux était renversé sens dessus dessous, et qu'on n'a aperçu aux environs, ni débris d'ossements, ni traces des pierres qui devaient leur servir de couverture. D'autres sépulcres de la même espèce ont été trouvés au bas de cette même colline.

Les tombeaux construits avec de larges briques, portant un rebord pour s'adapter à celles qui les suivent, se trouvent en abondance, sur tous les points du département, jadis habités par les anciens.

On attribue vulgairement, en Provence, aux Sarrasins la construction des tombeaux composés avec ces larges briques; et, par suite de cette idée, le peuple ne désigne ces briques que sous le nom de *sarrasines*. Quelques personnes instruites ont adopté ce sentiment, sans faire attention qu'on rencontre de ces mêmes briques dans les lieux où les Sarrasins n'ont jamais pénétré, et que dans les tombeaux qu'elles constituent, on trouve assez constamment, pour peu qu'on y fasse attention,

quelque pièce de monnaie, signe assez ordinairement caractéristique des sépultures grecques et romaines; quoique à cet égard il y ait encore des exceptions, et nous en avons produit une nous-même à propos des tombeaux chrétiens de la montagne de Cosson, près de Digne. Si dans les contrées où les Sarrasins firent un long séjour, on rencontre sur quelques-uns des tombeaux de cette espèce des indices d'inhumation musulmane, c'est que les Sarrasins adoptaient, ou plutôt ne contrariaient pas les usages des peuples chez qui ils s'établissaient; la preuve en est dans les phioles à parfum, vulgairement appelées lacrymatoires, que l'on trouve au Fraxinet *(la Garde Freinet dans le département du Var)*, dans des tombeaux évidemment sarrasins. Nous avons la preuve que quelques-unes de ces briques portaient des inscriptions. Sur un fragment trouvé à Riez, on lit le mot BELLONAE ou BELLOANE, car les trois dernières lettres sont réunies en une seule *(fig. 9, pl. 4)*.

Parmi les nombreux objets trouvés à Riez à différentes époques, nous devons citer particulièrement un joli petit buste d'albâtre, de six centimètres de haut, représentant un empereur romain, Auguste sans doute, comme Dieu Lare

(*fig.* 6, *pl.* 2). Quant à l'amulette égyptienne, *fig.* 7, que dans la première édition de cet ouvrage nous présentions comme exhumée à Riez, il ne paraît pas qu'elle provienne de cette localité; nous avons au contraire de puissantes raisons de croire qu'elle avait été apportée d'Égypte par M. de Mazan, ancien officier de marine, dans le cabinet de qui elle se trouvait parmi d'autres curiosités apportées d'outre-mer, et parmi des pièces archéologiques trouvées dans le sol classique de Riez.

M. le Président de Saint-Vincent, possède un bracelet d'or, travaillé à jour, qui fut aussi trouvé à Riez.

Dans les fouilles qui ont été faites pour mettre à nu les fondements du petit temple circulaire et arriver au niveau de l'ancien sol, on a découvert plusieurs pierres tumulaires semblables à celle représentée *fig.* 5, *pl.* 3, et une quantité considérable de fragments de briques à rebord, qui avaient été jetées en cet endroit comme décombres. Une couche épaisse de terre calcinée et de charbons, placée à une certaine profondeur, atteste un ancien incendie. Un morceau de marbre blanc veiné, sur lequel est gravé une feuille d'acanthe, et un morceau de pierre portant ce

fragment d'inscription PROVI (*fig.* 10, *pl.* 4), ont été trouvés aussi au même endroit.

Au côté gauche de ce temple, à l'endroit ou exista anciennement le cimetière qui le séparait de l'église de *Notre-Dame-de-Sede*, se voient des restes de caveaux, dont la maçonnerie parfaitement conforme à celle qui forme les murs extérieurs du temple, et composée, comme elle, de pierres carrées de $0^m,10$ à $0^m,15$ de surface, indique la même époque de construction. Quelques séparations sont faites avec des blocs carrés d'environ $1^m,30$ de long, sur $0^m,50$ et plus de large. Ces blocs, semblables à ceux sur lesquels repose la maçonnerie moderne du temple et ceux qui s'avançent au-devant de sa face antérieure, où ils supportaient vraisemblablement le péristyle de la façade antique, sont percés de deux trous, placés vers les extrémités de l'une des faces, pour recevoir des liens de fer. Il ne serait pas impossible qu'ils provinssent des marches par lesquelles on devait monter anciennement au péristyle.

Parmi les nombreux ossements déposés dans cet ancien cimetière, on a trouvé un squelette autour du bras duquel était un bracelet d'airain (*fig.* 19, *pl.* 2). Ce bracelet est composé d'un fermoir formé par deux plaques de métal très-min-

ces, ayant $0^m,035$ de long sur $0^m,025$ de large. La plaque du dessus est grossièrement guillochée. A l'un des bouts de ce fermoir est fixé un anneau qui sert de point fixe à une chaîne composée d'abord de six chaînons à maillettes, et ensuite d'une seconde chaîne à petits chaînons tortillés, formant à elles deux une longueur de $0^m,25$. La forme et les ornements de ce bracelet semblent en placer la fabrication vers le treizième ou quatorzième siècle. Près de ce squelette, se trouvait aussi une plaque de cuivre qui paraît avoir fait partie de quelque ornement. La feuille de métal dont elle était faite était si mince, qu'en l'enlevant, elle s'est presque réduite en poussière. En en réunissant les plus grandes parcelles, nous avons pu reconnaître que le travail était celui représenté par la *figure* 19.

Une autre fouille, faite sous les auspices du marquis de Villeneuve, préfet du département, dans un pré, au côté gauche de la tannerie de M. Segond, a mis à découvert un beau pavé en mosaïque (*fig.* 1, *pl.* 4), placé à un mètre de profondeur, et occupant une surface d'environ sept mètres de long sur trois de large. Cette excavation devant être comblée de nouveau, le préfet, pour conserver au moins un specimen de cette

mosaïque qui allait disparaître encore sous la terre, en fit détacher deux rosaces qu'on inséra dans le pavé du vestibule de l'hôtel de la préfecture.

Le territoire de Riez a offert souvent aussi, outre des médailles nombreuses, divers fragments d'antiquité.

Vers le milieu de 1817, M. de Mazan faisant démolir quelques restes de substructions qui arrêtaient la charrue, dans un champ situé vis-à-vis du domaine de Ponfrac, *Pons fractus*, on trouva une moitié d'amphore, et le fer d'une petite hache (*fig.* 8, *pl.* 4).

Au haut de la colline qui domine la campagne de Ponfrac, on remarque, sur le bord d'un ravin, une si grande quantité de débris de petits pots de terre, qu'on ne peut douter qu'il n'existât en ce lieu une fabrique de poterie, quoique, dans l'état présent du sol, on ne puisse deviner d'où on tirait l'eau si indispensable au maniement de l'argile. Les médailles, en moyen et en petit bronze, qu'on trouve au même endroit, sont tellement oxidées qu'il est impossible d'en déchiffrer les légendes. Sur une vingtaine de médailles tirées de ces fouilles, à peine en est-il deux dont on puisse reconnaître les empreintes. Le petit pot (*fig.* 17, *pl.* 2), a été trouvé aussi presque entier parmi ces débris.

Avant de terminer ce travail, nous devons faire connaître notre opinion sur les monnaies de Riez.

Parmi les médailles qu'on trouve, soit à Riez, soit dans ses environs, il en est une espèce beaucoup plus abondante que les autres. Ces médailles, en moyen bronze, présentent d'un côté l'effigie d'Auguste, avec la légende DIVVS AVGVSTVS PATER, et, au revers, un autel avec le mot PROVIDENTia, en exergue, sans légende.

Vaillant avait déjà fait connaître des médailles de colonies portant ce même revers, mais avec des légendes différentes.

La ville de Riez érigée en colonie romaine par Auguste, ainsi que nous l'avons dit, avait pris le titre de colonie Julienne-Auguste. Le droit de battre monnaie étant accordé aux colonies, ne pourrait-on pas supposer que les médailles qui nous occupent étaient celles frappées à Riez? Cette ville voulant consacrer ses sentiments de reconnaissance envers un prince à qui elle devait tout, n'aurait-elle pas pris pour type, l'effigie d'Auguste, en lui vouant des autels? Auguste avait en effet vivifié le pays, il avait placé ses habitants au nombre des citoyens, il était devenu leur protecteur, leur bienfaiteur, leur père; ils dûrent ajouter à son nom ce mot de Père, PATER, qui

exprimait si bien l'amour dont ils étaient pénétrés. Mais comme la flatterie marche souvent à la suite des sentiments même les plus légitimes, ils ne s'en tinrent pas là, ils firent de leur bienfaiteur l'égal des Dieux, et sous les autels qu'ils lui consacraient, ils écrivirent le mot PROVIDENTIA, pour montrer qu'il était pour eux une seconde providence qui veillait sur leurs destinées. Le nombre considérable de ces médailles et le rapport de leur type avec le titre de la colonie de Riez, nous permettent de regarder cette conjecture comme vraisemblable, et de croire que ces monnaies étaient spéciales à la colonie des Reiens-Apollinaires, quoique rien n'indique pourtant le nom de cette ville.

Nous ajouterons que ces médailles (*fig.* 12, *pl.* 3), semblables en cela au plus grand nombre de celles qui furent frappées dans les colonies, sont mal exécutées; il est rare que le revers coïncide bien avec la position de l'effigie ; souvent elles sont gercées, et plus souvent, la matière fuyant sous le coin, l'empreinte n'en est pas entière.

FIN.

ERRATA.

La réimpression de cet ouvrage ayant eu lieu loin de la résidence de l'auteur qui n'a pas pu, par conséquent, en revoir les épreuves, quelques fautes y sont restées. La sagacité du lecteur voudra bien suppléer à la correction de celles de ces fautes qui tiennent à des vices de ponctuation.

P. 28, lig. 8 *Au lieu de* pas celui, *lisez* de celui.
P. 29, lig. 10, *de la note. Au lieu de* baissé bas, *lisez* baissé.
P. 32, lig. 21. *Au lieu de* dilatation, *lisez* écartement.
P. 43, lig. 2, *de la note. Au lieu de* ait, *lisez* eut.
P. *id.*, lig. 9. *Au lieu de* on a pu, *lisez* on pourra.
P. 44, lig. 13. *Au lieu de Raimont, lisez Raimont Gotbaut.*
P. 48, lig. *dernière. Au lieu de* auciens, *lisez* anciens.
P. 60, lig. 6. *Au lieu de* ce hangar, ainsi que, *lisez* ce hangar et.
P. 65, lig. 26, *de la note. Au lieu de* ouï parlé, *lisez* ouï parler.
P. 102, lig. 12, *de la note. Au lieu de* les conservations, *lisez* la conservation.
P. 106, lig. 17. *Au lieu de* se trouvait, *lisez* se trouvant.
P. 108, lig. 12. *Au lieu de* ns, *lisez* ne.
P. 124, lig. 1. *Au lieu de* ces romains, *lisez* les romains.
P. 129, lig. 1, *de la note. Au lieu de* en en, *lisez* en.
P. 144, lig. 7. *Au lieu de* Nostradamus, neveu, *lisez* César Nostradamus, fils.
P. *id.*, lig. 8. *Au lieu de* son oncle, *lisez* son père.
P. 150, lig. 16. *Au lieu de* de ces statues, *lisez* des statues.
P. 157, lig. 14. *Au lieu de* modellons, *lisez* modillons.
P. 161, lig. 2 à 7. *lisez ainsi ces lignes :* Si enfin on considère que cette ouverture correspond à la galerie inclinée qui, dans l'épaisseur de la maçonnerie, conduisait au haut du dôme, ouverture dont on voit l'arcade au-dessus de la porte d'entrée dans la coupe du monument, et cet.
P. 165, lig. 10. *Au lieu de* forme, *lisez* forment.
P. 167. Il faut noter que les deux vers formant cette inscription, des bains de Gréoux, sont sur deux lignes seulement, et qu'on n'a retrouvé que ce qui est en capitales.
P. 171, lig. 5. *Au lieu de* qu'il, *lisez* qu'elle.
P. 15 *et* 16. *Au lieu de* ont, *lisez* a.
P. 210, lig. 5. *Au lieu de* villees, *lisez* villes.
P. 222, lig. 4 *et* 15. *Au lieu de* temple, *lisez* baptistère.
P. 225, lig. 5. *Au lieu de* il en une est, *lisez* il en est une.